

CANADA

H. OF C. / C. DES C.

MANAGEMENT AND MEMBERS' SERVICES
GESTION ET SERVICES AUX DÉPUTÉS

1986 - 88

OCT. 21 - MAY 25 / 21 OCT. - 25 MAI

NOS. 1-3

J
103
H7
33-2
M3
A1
no. 1-3

X
J
103
H4
33-2
M3
A1
NO.1-3

UNITED STATES OF AMERICA
1944
Tenth Edition
Character Name

UNITED STATES OF AMERICA
1944
Tenth Edition
Character Name

Management
and
Members

Section
et des
services aux dépositaires

UNITED STATES OF AMERICA
1944
Tenth Edition
Character Name

UNITED STATES OF AMERICA
1944
Tenth Edition
Character Name

UNITED STATES OF AMERICA
1944
Tenth Edition
Character Name

UNITED STATES OF AMERICA
1944
Tenth Edition
Character Name

UNITED STATES OF AMERICA
1944
Tenth Edition
Character Name

UNITED STATES OF AMERICA
1944
Tenth Edition
Character Name

Issue No. 1

Fascicule n° 1

From Tuesday, October 21, 1986

Du mardi 21 octobre 1986

To Wednesday, May 6, 1987

Au mercredi 6 mai 1987

Chairman: Marcel Prud'homme

Président: Marcel Prud'homme

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Management and Members' Services

Gestion et des services aux députés

RESPECTING:

Matters pertaining to Members' Services and Administration

and

Main Estimates 1987-88: Vote 5 under PARLIAMENT

INCLUDING:

The First and Second Reports to the House

CONCERNANT:

Affaires se rapportant aux services aux députés et à l'administration

et

Budget principal 1987-1988: crédit 5 sous la rubrique PARLEMENT

Y COMPRIS:

Les Premier et Deuxième Rapports à la Chambre

APPEARING:

(See back cover)

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

(Voir à l'endos)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-third Parliament, 1986-87

Deuxième session de la trente-troisième législature, 1986-1987

**STANDING COMMITTEE ON
MANAGEMENT AND MEMBERS' SERVICES**

Chairman: Marcel Prud'homme

Vice-Chairman: Jack Ellis

Members

Albert Cooper
Lloyd Crouse
Scott Fennell
Gaston Isabelle
Fernand Ladouceur
Rod Murphy—(8)

(Quorum 5)

Malcolm Jack

Clerk of the Committee

**COMITÉ PERMANENT DE LA
GESTION ET DES SERVICES AUX DÉPUTÉS**

Président: Marcel Prud'homme

Vice-président: Jack Ellis

Membres

Albert Cooper
Lloyd Crouse
Scott Fennell
Gaston Isabelle
Fernand Ladouceur
Rod Murphy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Malcolm Jack

ORDERS OF REFERENCE

Wednesday, October 15, 1986

ORDERED,—That the following Members do compose the Standing Committee on Management and Members' Services:

Members

Cooper
Crouse
Ellis
Fennell
Isabelle
Ladouceur
Murphy
Prud'homme—(8)

ATTEST

Tuesday, November 18, 1986

ORDERED,—That Parliament Vote 5a for the fiscal year ending March 31, 1987, be referred to the Standing Committee on Management and Members' Services.

ATTEST

Friday, January 30, 1987

ORDERED,—That the Members of the Standing Committee on Management and Members' Services have the power to travel outside of Canada, namely to Washington, D.C., United States of America for three days during the spring of 1987, for the purpose of visiting the U.S. Congress to inquire into matters pertaining to Members' services and that they be accompanied by the necessary support staff.

ATTEST

Monday, March 2, 1987

ORDERED,—That Parliament Vote 5 for the fiscal year ending March 31, 1988, be referred to the Standing Committee on Management and Members' Services.

ATTEST

MICHAEL B. KIRBY

For the Clerk of the House of Commons

ORDRES DE RENVOI

Le mercredi 15 octobre 1986

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent de la gestion et des services aux députés soit composé des députés dont les noms suivent:

Membres

Cooper
Crouse
Ellis
Fennell
Isabelle
Ladouceur
Murphy
Prud'homme—(8)

ATTESTÉ

Le mardi 18 novembre 1986

IL EST ORDONNÉ,—Que le crédit 5a, Parlement, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987, soit déferé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

ATTESTÉ

Le vendredi 30 janvier 1987

IL EST ORDONNÉ,—Que les membres du Comité permanent de la gestion et des services aux députés soient autorisés à se rendre à Washington (D.C.), aux États-Unis, pour trois jours, au cours du printemps de 1987, dans le but de visiter le Congrès américain pour se renseigner sur des questions concernant les services aux députés et à se faire accompagner par le personnel de soutien voulu.

ATTESTÉ

Le lundi 2 mars 1987

IL EST ORDONNÉ,—Que le crédit 5, Parlement, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988, soit déferé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

ATTESTÉ

Pour le Greffier de la Chambre des communes

MICHAEL B. KIRBY

REPORTS TO THE HOUSE

Friday, January 30, 1987

The Standing Committee on Management and Members' Services has the honour to present its

FIRST REPORT

In relation to the authority conferred on the Committee by Standing Order 96(3)(c), your Committee recommends that Members of the Committee have the power to travel outside of Canada, namely to Washington, D.C., United States of America for three days during the spring of 1987, for the purpose of visiting the U.S. Congress to inquire into matters pertaining to Members' services and that they be accompanied by the necessary support staff.

Respectfully submitted,

MARCEL PRUD'HOMME,
Chairman.

[Concurred in]

Thursday, May 7, 1987

The Standing Committee On Management and Members' Services has the honour to present its

SECOND REPORT

In accordance with its Order of Reference of Monday, March 2, 1987, your Committee has considered Vote 5 under PARLIAMENT in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1988 and reports the same.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 1 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

MARCEL PRUD'HOMME,
Chairman.

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le vendredi 30 janvier 1987

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément au pouvoir que lui est conféré par l'alinéa 96(3)c) du Règlement, le Comité recommande que ses membres soient autorisés à se rendre à Washington (D.C.), aux États-Unis, pour trois jours, au cours du printemps de 1987, dans le but de visiter le Congrès américain pour se renseigner sur des questions concernant les services aux députés et à se faire accompagner par le personnel de soutien voulu.

Respectueusement soumis,

Le président,
MARCEL PRUD'HOMME.

[Agréé]

Le jeudi 7 mai 1987

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du lundi 2 mars 1987, votre Comité a étudié le crédit 5 sous la rubrique PARLEMENT dans le Budget des dépenses principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988 et en fait rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicule n° 1 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
MARCEL PRUD'HOMME.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 21, 1986

(1)

[Text]

The Standing Committee on Management and Members' Services met at 4:02 o'clock p.m., this day, for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Scott Fennell, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Acting Member present: Jean-Claude Malépart for Gaston Isabelle.

The Clerk presided over the election of a Chairman.

Jack Ellis moved, seconded by Lloyd Crouse,—That Marcel Prud'homme do take the Chair as Chairman of the Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to and Marcel Prud'homme was declared duly elected Chairman.

The Chairman thanked the members of the Committee for the honour bestowed upon him and called for a motion to appoint a Vice-Chairman.

On motion of Lloyd Crouse, seconded by Jean-Claude Malépart, Jack Ellis was duly elected Vice-Chairman.

On motion of Albert Cooper, it was agreed,—That the Chairman, Vice-Chairman and Rod Murphy compose the Sub-committee on Agenda and Procedure.

On motion of Fernand Ladouceur, it was agreed,—That a Sub-committee on Communications be formed with Jack Ellis as Chairman and Gaston Isabelle and Rod Murphy as members.

On motion of Scott Fennell, it was agreed,—That a Sub-committee on Travel be formed with Albert Cooper as Chairman and Gaston Isabelle and Rod Murphy as members.

On motion of Jean-Claude Malépart, it was agreed,—That as decided by the Chairman and in accordance with decisions of the Board of Internal Economy of June 4 and June 12, 1986, 100 copies of the typewritten transcript (bilingual and edited) of the Committee's Minutes of Proceedings and Evidence be printed and that the Chairman be empowered to determine the list of recipients of these copies.

On motion of Fernand Ladouceur, it was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings and to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

On motion of Albert Cooper, it was agreed,—That the Chairman be authorized to convey to the Speaker those resolutions of the Committee requiring a decision or action by either the Speaker or the Board of Internal Economy.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 21 OCTOBRE 1986

(1)

[Traduction]

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés tient, aujourd'hui à 16 h 02, sa séance d'organisation.

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Scott Fennell, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Membre suppléant présent: Jean-Claude Malépart remplace Gaston Isabelle.

Le greffier préside l'élection d'un président.

Jack Ellis, appuyé par Lloyd Crouse, propose,—Que Marcel Prud'homme occupe le fauteuil à titre de président du Comité.

La motion est mise aux voix et adoptée, puis Marcel Prud'homme est déclaré dûment élu président.

Le président remercie les membres du Comité de l'honneur qu'ils lui font, puis il fait une motion portant nomination d'un vice-président.

Sur motion de Lloyd Crouse, appuyé par Jean-Claude Malépart, Jack Ellis est dûment élu vice-président.

Sur motion d'Albert Cooper, il est convenu,—Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit formé du président, du vice-président et de Rod Murphy.

Sur motion de Fernand Ladouceur, il est convenu,—Que soit formé un Sous-comité des communications dont Jack Ellis sera le président, et dont, Gaston Isabelle et Rod Murphy, seront les membres.

Sur motion de Scott Fennell, il est convenu,—Que soit formé un Sous-comité des déplacements, dont Albert Cooper sera le président, et dont Gaston Isabelle et Rod Murphy seront les membres.

Sur motion de Jean-Claude Malépart, il est convenu,—Que suivant la décision du président et en conformité des décisions prises par le Bureau de régie interne les 4 et 12 juin 1986, cent (100) exemplaires de la transcription dactylographiée (bilingue et révisée) des *Procès-verbaux et témoignages* du Comité soient imprimés, et que le président soit chargé de dresser la liste des récipiendaires desdits exemplaires.

Sur motion de Fernand Ladouceur, il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des réunions, à recevoir des témoignages et à en permettre l'impression en l'absence du quorum.

Sur motion d'Albert Cooper, il est convenu,—Que le président soit autorisé à communiquer au Président de la Chambre les résolutions qui requièrent une décision ou une intervention de ce dernier ou celles du Bureau de régie interne.

On motion of Lloyd Crouse, it was agreed,—That all meetings of this Committee, with the exception of those called for the consideration of Estimates and as the Committee may decide, be held *in camera*.

On motion of Scott Fennell, it was agreed,—That each time the Committee meets *in camera*, a transcript of the evidence for that meeting be made for the use of the Committee only and that it be retained as a confidential document in the records of the Committee.

On motion of Jack Ellis, it was agreed,—That agendas for meetings be circulated to all members of the Committee in advance of the meetings.

It was agreed,—That the Clerk of the Committee distribute a status report on business of the Committee to all members of the Committee as soon as possible.

At 4:20 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, NOVEMBER 5, 1986

(2)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* at 3:38 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

On motion of Jack Ellis it was agreed,—That the order dated October 21, 1986 relating to the printing of the committee's Minutes of Proceedings and Evidence be rescinded and that when it is decided to print, the Committee print the number of copies of its Minutes of Proceedings and Evidence established by the Board of Internal Economy.

At 4:42 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, DECEMBER 3, 1986

(3)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* at 3:57 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

Acting Members: Darryl Gray for Lloyd Crouse, Fred King for Albert Cooper until 4:25 p.m.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, The Acting Administrator. *From the Research Branch of the Library of the Parliament:* Wolfgang Koerner.

Sur motion de Lloyd Crouse, il est convenu,—Que toutes les réunions du Comité, sauf celles convoquées pour l'étude du budget des dépenses, et suivant que le Comité le jugera opportun, se tiendront à huis clos.

Sur motion de Scott Fennell, il est convenu,—Que chaque fois que le Comité se réunira à huis clos, une transcription des témoignages de la réunion en question soit faite et soit versée, à titre confidentiel, dans les dossiers du Comité.

Sur motion de Jack Ellis, il est convenu,—Que tous les membres du Comité reçoivent à l'avance copie de l'horaire des réunions.

Il est convenu,—Que le greffier du Comité distribue, dès que possible, à tous les membres dudit Comité un rapport sur l'état des travaux.

A 16 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 1986

(2)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 38, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Wolfgang Koerner.

Conformément au mandat que lui confie l'article 96(3)(c) du Règlement, le Comité détermine ses travaux.

Sur motion de Jack Ellis, il est convenu,—Que soit révoqué l'ordre du 21 octobre 1986 concernant la publication des Procès-verbaux et témoignages du Comité; et qu'une fois la décision prise de publier, le Comité fasse imprimer le nombre d'exemplaires qu'autorise le Bureau de régie interne.

À 16 h 42, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1986

(3)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 57, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

Membres suppléants: Darryl Gray remplace Lloyd Crouse; Fred King remplace Albert Cooper jusqu'à 16 h 25.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur suppléant. Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, DECEMBER 10, 1986

(4)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* at 3:33 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Lloyd Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

Other Member present: Marcel Danis.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, The Acting Administrator. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JANUARY 28, 1987

(5)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* in Room 112-N, Center Block, at 3:45 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

In attendance: From the House of Commons: Dr. C.B. Koester, Clerk of the House; E.A. Riedel, The Acting Administrator. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

Witness: From the Treasury Board: James A. Cooke, Director, Benefits Group.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, FEBRUARY 11, 1987

(6)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* in Room 112-N, Center Block, at 3:38 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Conformément à l'autorité que lui confère l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité détermine ses travaux.

À 17 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 10 DÉCEMBRE 1986

(4)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 33, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Lloyd Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

Autre député présent: Marcel Danis.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur suppléant. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

Conformément aux dispositions de l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité détermine ses travaux.

À 17 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 28 JANVIER 1987

(5)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 45, dans la pièce 112-N de l'Édifice du centre, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Aussi présents: De la Chambre des communes: M. C.B. Koester, greffier de la Chambre; E.A. Riedel, l'Administrateur suppléant. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

Témoin: Du Conseil du Trésor: James A. Cooke, directeur, Groupe des avantages.

Conformément au mandat que lui confie l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité procède à l'étude de ses affaires.

À 16 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 11 FÉVRIER 1987

(6)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 38, dans la pièce 112-N de l'Édifice du centre, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Acting Member present: Vic Althouse for Rod Murphy.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, The Acting Administrator; Dr. R.C. Blain, Director General, Human Resources. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MARCH 4, 1987

(7)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* in Room 112-N, Center Block, at 3:35 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Jack Ellis, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme and Rod Murphy.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, The Acting Administrator. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MARCH 25, 1987

(8)

The Standing Committee on Management and Members Services met *in camera* in Room 112-N, Center Block, at 3:45 o'clock p.m., this day, the Vice-Chairman, Jack Ellis, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Scott Fennell, Fernand Ladouceur and Rod Murphy.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, The Administrator; Dr. R.C. Blain, Director General Human Resources. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, APRIL 1, 1987

(9)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* in Room 112-N, Center Block, at 3:40 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Membre suppléant présent: Vic Althouse remplace Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur suppléant; R.-C. Blain, directeur général, Ressources humaines. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

Conformément au mandat que lui confie l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité entreprend de déterminer ses futurs travaux.

À 17 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 4 MARS 1987

(7)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 35, dans la pièce 112-N de l'Édifice du centre, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Jack Ellis, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme et Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur suppléant. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

Conformément à l'autorité que lui confère l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité entreprend de déterminer ses travaux.

À 17 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 25 MARS 1987

(8)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 45, dans la pièce 112-N de l'Édifice du centre, sous la présidence de Jack Ellis, (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Scott Fennell, Fernand Ladouceur et Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. M. R.-C. Blain, directeur des ressources humaines. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

En vertu des pouvoirs que lui confère l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité procède à l'étude de ses travaux.

À 16 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 1^{er} AVRIL 1987

(9)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 40, dans la pièce 112-N de l'Édifice du centre, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Acting Member present: John R. Rodriguez for Rod Murphy.

In attendance: From the House of Commons: M.G. Cloutier, The Sergeant-At-Arms; E.A. Riedel, The Administrator; J. Louis Lacroix, Deputy Sergeant-At-Arms. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, APRIL 29, 1987
(10)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* in Room 112-N, Center Block, at 3:48 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Jack Ellis, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Marcel Prud'homme.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, The Administrator. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 6, 1987
(11)

The Standing Committee on Management and Members' Services met in Room 112-N, Center Block, at 3:35 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Lloyd Crouse, Jack Ellis, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Marcel Prud'homme.

Other Member present: John R. Rodriguez.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Wolfgang Koerner.

Appearing: The Honourable John A. Fraser, P.C., Q.C., The Speaker of the House of Commons.

Witnesses: From the House of Commons: M.G. Cloutier, the Sergeant-at-Arms, E.A. Riedel, Administrator.

The Order of Reference dated Monday, March 2, 1987, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1988 being read as follows:

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Membre suppléant présent: John R. Rodriguez remplace Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: M.-G. Cloutier, le Sergent d'armes; E.A. Riedel, l'Administrateur; J.-Louis Lacroix, sergent d'armes adjoint. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

Conformément au mandat que lui confie l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité procède à l'étude de ses travaux.

À 17 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 29 AVRIL 1987
(10)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés s'est réuni à huis clos en la pièce 112-N, Édifice du centre, ce jour à 15 h 48, sous la présidence de Marcel Prud'homme (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Jack Ellis, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Marcel Prud'homme.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, administrateur. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

Le Comité procède à ses travaux conformément aux pouvoirs qu'il tient de l'article 96(3)c) du Règlement permanent.

À 16 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvel ordre.

LE MERCREDI 6 MAI 1987
(11)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit, aujourd'hui à 15 h 35, dans la pièce 112-N de l'Édifice du centre, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Lloyd Crouse, Jack Ellis, Scott Fennell, Gaston Isabelle, Marcel Prud'homme.

Autre député présent: John R. Rodriguez.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Wolfgang Koerner.

Comparait: L'honorable John A. Fraser, c.p., c.r., Président de la Chambre des communes.

Témoins: De la Chambre des communes: M.-G. Cloutier, sergent d'armes; E.A. Riedel, Administrateur.

Lecture de l'ordre de renvoi du lundi 2 mars 1987 relatif au budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988, est donnée en ces termes:

Ordered.—That Parliament Vote 5 for the fiscal year ending March 31, 1988 be referred to the Standing Committee on Management and Members' Services.

The Chairman called Vote 5 under PARLIAMENT.

The Speaker of the House made a statement and with the witnesses answered questions.

Vote 5 carried.

Ordered.—That the Chairman report to the House Vote 5 of the Main Estimates under PARLIAMENT for the fiscal year ending March 31, 1988.

At 4:48 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Malcolm Jack
Clerk of the Committee

Il est ordonné.—Que le crédit 5, Parlement, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988, soit déferé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Le président met en délibération le crédit 5 inscrit sous la rubrique PARLEMENT.

Le Président de la Chambre fait une déclaration, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

L'article 5 est adopté.

Il est ordonné.—Que le président du Comité fasse rapport, à la Chambre, du crédit 5 du budget principal des dépenses, crédit inscrit sous la rubrique PARLEMENT pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

À 16 h 48, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Malcolm Jack

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, October 21, 1986

• 1604

The Clerk of the Committee: Hon. members, your first order of business is to elect a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Ellis: I move Mr. Prud'homme.

Mr. Crouse: I second that.

Motion agreed to.

The Clerk: I declare Mr. Prud'homme the duly elected chairman of the committee and invite him to take the Chair.

• 1605

The Chairman: Hon. members, needless to say, I am very touched.

The first words I would like to be on record are to thank very much those present, Mr. Ellis, Mr. Crouse, Mr. Ladouceur, Mr. Cooper, and of course our esteemed Chief Government Whip, Mr. Fennell, and my esteemed colleague Mr. Malépart, for being present and for asking me to chair again. We will do it, as usual, in a very friendly manner and try to be as useful as our colleagues from all parties want us to be.

My first duty after having thanked you is to call for the election of a vice-chairman, and I shall now recognize that the nominations are now open. Who would like to propose someone?

Mr. Crouse: I would like to propose the Honourable Jack Ellis. I have elevated him, you will notice.

The Chairman: Seconded by Mr. Malépart, Mr. Fennell, Mr. Ladouceur, Mr. Cooper. Any other nominations?

Motion agreed to.

The Chairman: I am now on the appointment of a subcommittee. It is moved by Mr. Cooper that the chairman, vice-chairman, and now it is going to be Mr. Murphy, I suppose, comprise the Subcommittee on Agenda and Procedure.

La motion est adoptée.

Mr. Ellis: Mr. Chairman, I move there be two subcommittees, one on communications and one on travel. I do not know who is prepared to take on travel, but I will take on communications.

The Chairman: On communications, before it was Mr. Jack Ellis and the two members were Dr. Isabelle and Mr. Murphy. Is it your pleasure to have the same group? Okay.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 21 octobre 1986

Le greffier du Comité: Honorables membres du Comité, le premier point de votre ordre du jour est l'élection d'un président. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

M. Ellis: Je propose la nomination de M. Prud'homme.

M. Crouse: J'appuie la motion.

La motion est adoptée.

Le greffier: Je déclare M. Prud'homme dûment élu président du Comité et l'invite à prendre la présidence.

Le président: Honorables membres, je suis très touché, inutile de le dire.

Mes premiers mots seront pour remercier les députés présents, M. Ellis, M. Crouse, M. Ladouceur, M. Cooper et, bien sûr, notre estimé whip du gouvernement, M. Fennell, ainsi que mon estimé collègue M. Malépart, d'être venus et de m'avoir demandé de présider de nouveau le Comité. Nous travaillerons, comme à l'accoutumé, d'une manière très amicale et tâcherons de nous montrer aussi utiles que nos collègues de tous les partis le souhaitent.

La première tâche qui m'incombe, après vous avoir tous remerciés, est l'élection d'un vice-président et je suis disposé maintenant à recevoir des motions à cet effet. Quelqu'un souhaite-t-il proposer un candidat?

M. Crouse: Je propose la candidature de l'honorable Jack Ellis. Vous remarquerez que je lui ai octroyé une promotion.

Le président: Appuyée par M. Malépart, M. Fennell, M. Ladouceur, M. Cooper. Y a-t-il d'autres mises en candidature?

La motion est adoptée.

Le président: J'en viens maintenant à la formation d'un sous-comité. M. Cooper propose que le président, le vice-président, ainsi que maintenant M. Murphy, je suppose, soient membres du Sous-comité du programme et de la procédure.

Motion agreed to.

M. Ellis: Monsieur le président, je propose la création de deux sous-comités, l'un chargé des communications et l'autre des voyages. Je ne sais pas qui est disposé à siéger à celui des voyages mais je prendrai celui des communications.

Le président: Le Sous-comité des communications était présidé auparavant par M. Jack Ellis et comptait deux autres membres, le D^r Isabelle et M. Murphy. Souhaitez-vous conserver la même composition? Bien.

[Text]

Il est donc proposé par M. Ladouceur que le Sous-comité sur les communications soit formé de M. Ellis à titre de président, et de MM. Isabelle et Murphy comme membres.

La motion est adoptée.

Le président: Il sera maintenant question d'un sous-comité sur le voyage.

We asked our very esteemed colleague, Mr. Crouse, to accept that chairmanship, but he wrote me a very long letter explaining the multiplicity of reasons why he could not accept. So we have a vacant position there and I think we should ask Mr. Cooper to accept the chairmanship of the subcommittee on travel.

M. Ladouceur: Je propose la motion.

Mr. Cooper: Just before you get that far, may I ask what outstanding issues there are on travel?

The Chairman: On travel at the moment, among the multiplicity of small items, you have all the travelling of some members, commuting within their district, going outside their district, etc. There are only four items to deal with at the moment.

• 1610

Mr. Ellis: I would hope that the new chairman would deal with the possibility that has come up in this committee at some time in the past, the possibility of members travelling at government expense after leaving here.

Mr. Cooper: After their election?

Mr. Ellis: No, after their retirement—either through DND or in some other way. It is something we discussed previously.

Le président: Il est proposé par M. Fennell qu'un sous-comité sur les voyages soit formé de M. Cooper à titre de président et de MM. Isabelle et Murphy.

La motion est adoptée.

Le président: Les impressions maintenant.

It is moved by Mr. Malépart that, as decided by the chairman, 100 copies. . . More than we need.

Motion agreed to.

The Chairman: Seventh item. Why five?

M. Fennell: Le Comité compte seulement sept membres.

Le greffier: Ce comité est différent. Il est composé de huit membres.

Mr. Fennell: Oh, we are eight.

The Clerk: Including the chairman.

Le président: Le quorum est de cinq. Notre ami fait des efforts extraordinaires pour apprendre la langue française; alors il faut l'aider.

[Translation]

It is therefore moved by Mr. Ladouceur that a subcommittee on communications be formed with Mr. Ellis as Chairman and Mr. Isabelle and Mr. Murphy as members.

The motion is carried.

The Chairman: We have now to deal with a subcommittee on travel.

Nous avons demandé à notre très estimé collègue, M. Crouse, d'accepter la présidence mais il m'a écrit une très longue lettre expliquant les nombreuses raisons qui l'en empêchent. Nous avons donc là un poste vacant et je pense qu'il faudrait demander à M. Cooper d'accepter la présidence du Sous-comité des voyages.

Mr. Ladouceur: I so move.

M. Cooper: Avant d'aller si loin, pourrais-je demander quelles sont les questions en suspens concernant les voyages.

Le président: Pour le moment, en matière de voyages, outre quantité de points mineurs, il y a la question des nombreux déplacements de certains députés à l'intérieur de leur district, en-dehors de leur district, etc. Il ne reste que quatre points en suspens à l'heure actuelle.

M. Ellis: J'espère que le nouveau président se penchera sur la proposition faite à ce Comité il y a quelque temps, celle pour les membres de voyager aux frais de l'Etat après leur départ d'ici.

M. Cooper: Après leur élection?

M. Ellis: Non, après leur retraite—soit dans les avions du MDN ou par d'autres moyens. C'est une chose dont nous avons déjà parlé.

The Chairman: It is moved by Mr. Fennell that a subcommittee on travel be formed with Mr. Cooper as Chairman and Mr. Isabelle and Mr. Murphy as members.

The motion is carried.

The Chairman: Now we come to printing.

M. Malépart propose que, comme décidé par le président, 100 exemplaires. . . c'est plus qu'assez.

La motion est adoptée.

Le président: Nous en venons au point sept. Pourquoi cinq?

Mr. Fennell: The committee has only five members.

The Clerk: This is a different committee. There are eight members.

M. Fennell: Ah bon, nous sommes huit.

Le greffier: En comptant le président.

The Chairman: The quorum is five. Our friend is making extraordinary efforts to learn french and we have to help him.

[Texte]

M. Fennell: Je suggère que le quorum soit de quatre personnes.

Mr. Cooper: It is not necessary to choose a number. All we are doing is saying normally—

The Chairman: Yes, but it is to adopt a motion. We cannot adopt with four. We have to be five.

Mr. Cooper: This is just for printing and hearing evidence.

Mr. Fennell: Four is enough.

The Chairman: Yes, but I would say that it is customary, for the committee to adopt a motion, to have a quorum of five. But it is not necessary for authorizing the hearing and printing of evidence when a quorum is not present. Well, we will change that.

Il est donc proposé par M. Ladouceur que le président soit autorisé à tenir des séances pour entendre des témoignages et à en autoriser l'impression en l'absence de quorum.

Motion agreed to.

Le président: Numéro 8:

Referral of resolutions of the committee to the Speaker.

Mr. Cooper: I so move.

The Chairman: If you remember, every time you took a decision we had to have a motion to authorize me to write the Speaker.

Cela, c'est pour M. Malépart, parce que j'aime à le tenir au courant. D'habitude, chaque fois qu'on prend une décision ici, je dois écrire une lettre au Président de la Chambre des communes, et il me faut l'autorisation du Comité. Avec l'adoption de cette motion, il ne sera pas nécessaire de faire adopter une nouvelle motion chaque fois que le Comité prendra une décision pour autoriser le président à écrire au Président de la Chambre des communes.

La motion est adoptée.

The Chairman: Meetings in camera.

Mr. Crouse: I so move.

Motion agreed to.

The Chairman: Transcript of evidence. It is moved by Mr. Fennell that we keep one copy.

• 1615

Motion agreed to.

The Chairman: Item 11, distribution of agenda.

Mr. Ellis: So moved.

Motion agreed to.

The Chairman: Item 12. No problem.

Motion to go in camera; well, a motion to go in camera is not necessary.

[Traduction]

Mr. Fennell: I suggest the quorum be four.

M. Cooper: Il n'est pas nécessaire de fixer un chiffre. Ce que nous faisons normalement c'est de dire. . .

Le président: Oui, mais c'est pour l'adoption d'une motion. Nous ne pouvons rien adopter avec quatre membres. Il nous en faut cinq.

M. Cooper: Ceci est uniquement pour l'audition et l'impression des témoignages.

M. Fennell: Il s'agit de quatre.

Le président: Oui, mais la coutume veut que le quorum dans les comités, pour procéder à un vote, soit de cinq. Mais ce quorum ne doit pas être nécessairement réuni pour procéder à l'audition de témoignages et à leur impression. Eh bien, nous allons changer cela.

Moved by Mr. Ladouceur that the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

La motion est autorisée.

The Chairman: Number eight.

Communication des résolutions du Comité au président de la Chambre.

M. Cooper: Je propose la motion.

Le président: Si vous vous souvenez bien, chaque fois que nous prenons une décision, il nous fallait adopter une motion m'autorisant à écrire au président de la Chambre.

I am saying this for Mr. Malépart because I like to keep him informed. Usually, every time we make a decision here, I have to write a letter to the Speaker and for this I need the authority of the committee. With this motion it will not be necessary any more every time a committee will make a decision to have a motion to authorize the Chairman to write to the Speaker.

The motion is carried.

Le président: Séances à huis clos.

M. Crouse: Je propose la motion.

La motion est adoptée.

Le président: Transcription des témoignages. M. Fennell propose que nous en conservions un exemplaire.

La motion est adoptée.

Le président: Article 11, distribution de l'ordre du jour.

M. Ellis: Je propose l'adoption de cet article.

La motion est adoptée.

Le président: Article 12.

Motion prévoyant la tenue de séances à huis clos. Une telle motion n'est pas nécessaire.

[Text]

Adjournment to the call of the Chair.

Before we adjourn, would you accept that I ask our distinguished clerk to distribute all the outstanding items still in our hands? You read them, and then at the call of the Chair I will call a subcommittee meeting to know what you would like to have on the agenda.

A moins que quelqu'un ait quelque chose d'urgent pour la prochaine réunion,

I would propose instead that the clerk distribute to members of the committee the outstanding questions left. Then we will look into them and you make your choice. We will call you to know what you would like to see on the agenda of the next meeting, on November 4.

The Clerk: What I can do—and I think this is maybe what you are after—is give you two types of reports. One will be the status as of the end of the session, with all the recommendations the committee made to the Speaker. We will show those approved, those outstanding; that sort of thing.

The Chairman: Very good.

The Clerk: And then the other one, if you agree, would just be a list of the outstanding business, without a lot of paperwork to support it. I think when you see the list, most of you will know the items automatically.

Le président: Merci infiniment.

La séance est levée.

Wednesday, May 6, 1987

• 1536

The Chairman: Out of courtesy to the Speaker and the Chair—and the Speaker knows that I hold him in very high esteem—I must say that I may have let a little bit more steam out in a meeting on a certain Wednesday afternoon, but my displeasure was more with a Minister of the Crown than with our very esteemed Speaker. So, if I did anything that may jeopardize the chances of this committee, I will humbly submit that I have been very distressed ever since.

I have privately said to the Speaker that I was very upset, not at my conduct, but at the event that took place that afternoon. I hope this will help re-establish the excellent rapport that some of us do have, not only with the Chair, but with the person who occupies the Chair.

Is that sufficient Mr. Speaker? I can say more, you know, but if I say more, it might be held against me some day. Who knows? So I will have to be also careful.

Hon. John A. Fraser (Speaker of the House of Commons): Mr. Chairman, after many years in court one

[Translation]

La séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

Auparavant cependant me permettriez-vous de demander au greffier de vous distribuer la liste de tous les articles que nous n'avons pas encore étudiés? Vous pourriez en prendre connaissance; je pourrais ensuite prévoir une réunion du sous-comité où l'on étudierait les questions que l'on veut porter à l'ordre du jour.

Unless anybody has something urgent for the next meeting. . .

Je propose que le greffier vous distribue cette liste; vous pourrez l'étudier et choisir les articles que vous voudriez voir à l'ordre du jour de la prochaine réunion c'est-à-dire le 4 novembre.

Le greffier: Je pourrais peut-être vous présenter deux sortes de rapports—je pense que cela pourrait vous satisfaire. D'une part, l'état des travaux à la fin de la session ainsi que les recommandations du Comité à l'Orateur, les recommandations qui ont été approuvées et les autres.

Le président: Très bien.

Le greffier: Ensuite une autre liste indiquerait les questions en suspens sans trop de détails. Je crois qu'un simple coup d'oeil sur cette liste vous permettra de savoir automatiquement de quoi il s'agit.

The Chairman: Thank you very much.

The meeting is adjourned.

Le mercredi 6 mai 1987

Le président: Par égard pour le Président de la Chambre, ainsi que pour sa fonction—et monsieur le Président sait à quel point je le tiens en haute estime—je dois confesser que j'ai peut-être été un peu trop vif un certain mercredi après-midi, mais je dois ajouter que mes propos visaient surtout un certain ministre de la Couronne, beaucoup plus que notre très estimé Président. Si j'ai donc fait quoi que ce soit qui puisse nuire à l'avenir de ce Comité, soyez par ailleurs certains que j'en ai été depuis fort chagriné.

J'ai par ailleurs exprimé auprès du Président, depuis et en privé, tout le regret que j'en avais conçu, non pas tant du fait de ma conduite, que de ce qui s'était effectivement passé cet après-midi-là. J'espère donc que ceci nous permettra de rétablir l'excellent rapport que certains d'entre nous ont déjà avec le Président, ainsi qu'avec la fonction qu'il occupe.

Est-ce que ce sera suffisant, monsieur le Président? Je pourrais en dire plus, vous le savez, mais cela pourrait évidemment être un jour retenu contre moi. Qui sait jamais? Je vais donc être prudent.

L'honorable John A. Fraser (Président de la Chambre des communes): Monsieur le président, de longues années

[Texte]

learns that it sometimes gets you into a lot of difficulty to say more.

I can respond to what you said. You know, the Speaker's role is not an easy one. It is a bit like going into the lions' den, and if one goes into the lions' den one may get occasionally get nipped by the lions.

The Chairman: Well, having said that. . . It is a great day today because we have a very important witness today, publicly. As you know, we have received the Order of Reference from the House, which I will kindly ask the Clerk of the Committee to read. I could read this, but since we have an excellent, devoted, attentive clerk, without whom we would be in more difficulty—I want to say that in front of the Speaker so it could be well remembered by him that we have a top-notch clerk and good staff—so maybe, would you like to read this.

The Clerk of the Committee:

Monday, March 2, 1987

Ordered,—That Parliament Vote 5 for the fiscal year ending March 31, 1988 be referred to the Standing Committee on Management and Members' Services.

Attest

Michael B. Kirby, for the Clerk of the House of Commons.

The Chairman: I am very pleased, on behalf of the committee, to welcome the Honourable Mr. John Fraser, the Speaker of our House, and of course the other members of the staff of the House of Commons who are present this afternoon. We recognize our esteemed Administrator, our efficient Sergeant-at-Arms, the one that occupies the throne at the moment of responsibility, and I see others. So, welcome equally. Welcome to the Government Whip. As you see, it is one of these afternoons—there is nothing I would not do to help parliamentarians.

So, I call the vote.

PARLIAMENT

House of Commons

Vote 5—Program expenditures \$123,543,000

The Chairman: So, Mr. Speaker, do you wish—and I hope you wish—to make an opening statement?

M. le Président: Merci bien, monsieur le président.

Membres du Comité, je suis très heureux de venir témoigner devant votre Comité au sujet des demandes budgétaires de la Chambre des communes, pour 1987-1988.

[Traduction]

d'expérience en cour nous ont appris effectivement qu'il valait parfois mieux ne pas trop en dire.

Je peux effectivement répondre à ce que vous venez de dire. Comme vous le savez, le rôle du Président de la Chambre n'est pas simple. C'est un petit peu comme une fosse aux lions, et l'on ne s'y aventure pas sans risque.

Le président: Cela dit. . . Nous recevons donc, en ce jour faste, un témoin très important, et cela en séance publique. Comme vous le savez nous avons reçu de la Chambre un ordre de renvoi que je vais demander au greffier d'avoir la gentillesse de nous lire. Je pourrais d'ailleurs le faire moi-même, mais puisque nous avons le plaisir d'avoir un greffier extrêmement attentif et dévoué, qui nous a tirés de plus d'un mauvais pas—je tiens à bien le souligner en présence du Président de la Chambre, afin qu'il sache bien que nous avons un greffier hors pair et un personnel excellent—je vais donc demander au greffier de lire l'ordre de renvoi.

Le greffier du Comité:

Le lundi 2 mars 1987

Il est ordonné,—Que le crédit 5, Parlement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988, soit déféré au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Attesté

Pour le greffier de la Chambre des communes,
Michael B. Kirby

Le président: J'ai donc le plaisir, au nom du Comité, d'accueillir l'honorable M. John Fraser, Président de notre Chambre des communes, ainsi que les autres personnalités de la Chambre qui l'accompagnent cet après-midi. Sont donc présents notre estimé administrateur d'une part, et notre efficace sergent d'armes, celui qui occupe le trône aux moments cruciaux. Ils sont également accompagnés, et je souhaite donc la bienvenue à tout le monde. Bienvenue également au whip du parti majoritaire. Comme vous le voyez, c'est une de ces journées où il n'y a rien que je ne puisse faire pour nos chers parlementaires.

Je mets donc le crédit en délibération.

PARLEMENT

Chambre des communes

Crédit 5—Dépenses du programmes \$123,543,000

Le président: Monsieur le Président, voulez-vous—j'espère que vous le voulez bien—faire une déclaration d'ouverture?

Mr. Speaker: Thank you, Mr. Chairman.

Members of the committee, I have been looking forward to the opportunity to appear before this committee to discuss the 1987-88 funding requirements of the House of Commons.

[Text]

[Translation]

• 1540

The 1987-88 proposed budget requirements for the House amount to \$178.8 million, which is an increase of 6.8% over the estimates for last year. These estimates are the first to reflect the effect of the procedural reforms which, along with funding for the NATO conference to be held this spring, augmented the estimates by \$1.2 million. Furthermore, the adequacy of the funding base for the various components of the estimates has been subjected to a comprehensive review to ensure the estimates adequately reflect the current needs of the House. An ongoing additional requirement of \$2.8 million, an increase of 1.7%, was identified as being essential to meet operational requirements. Finally, \$7.3 million, an increase of 4.3%, is required to provide for economic increments.

Je profite de l'occasion pour rappeler au Comité que depuis six ans les trois secteurs opérationnels de la Chambre ont réalisé des gains d'efficacité qui nous ont permis de réduire nos effectifs de 278 années-personnes, ce qui représente une économie d'environ 5,6 millions de dollars par année.

En conséquence, il ne faut pas s'étonner que les réformes et les exigences opérationnelles dont je viens de parler, aient provoqué une augmentation de 47 années-personnes en 1987 et 1988. En fait, lorsqu'il a présenté le budget de 1986-1987 au Comité, mon prédécesseur a dit ceci,

and I am quoting:

It is also fair to say that administrative cost-cutting has gone about as far as it can go and that future estimates... may have to show some administrative increases, in services to committees, for example.

Pour de plus amples renseignements au sujet du budget proposé, je vous renvoie au document d'information qui vous a été distribué. J'espère qu'il vous sera utile.

My officials and I would be pleased to respond to any questions you might have. And I might say, Mr. Chairman, before getting into that, that I am much affected by your gracious opening remarks. It is a pleasure for me to be here with senior officials before your committee, and I assure you, Mr. Chairman, that as your servant we are here to give you every possible bit of information we can. And if there is something we do not have at our fingertips, we will find it for you and bring it back to you.

Thank you very much, Mr. Chairman. *Merci bien.*

Le président: Merci monsieur le Président. Le premier qui a indiqué vouloir vous questionner est notre bon ami, le vice-président du Comité, monsieur Ellis, s'il vous plaît.

Le budget que nous proposons pour l'année 1987-1988 s'élève à 178,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,8 p. 100 par rapport au budget de l'année dernière. C'est d'ailleurs le premier budget faisant suite à la réforme de la procédure, réforme qui a eu pour effet, en même temps que les dépenses consacrées à la conférence de l'OTAN du printemps, d'augmenter ce budget de 1,2 million de dollars. Notons que ce budget a fait l'objet d'un examen approfondi, et nous nous sommes assurés qu'il correspond effectivement bien aux besoins actuels de la Chambre. Nous avons également décidé une augmentation de 1,7 p. 100, soit 2,8 millions de dollars, du poste des opérations courantes de la Chambre. Enfin, 7,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,3 p. 100, seront nécessaires pour faire face aux augmentations de coûts d'ordre économique.

May I take this opportunity to remind the committee that over the last six years all three sectors of the House administration have contributed to improvements in our operations which realized a total reduction of 278 person-years worth about \$5.6 million annually.

It should not come as a surprise that the aforesaid reforms and operational requirements result in an addition of 47 person-years in 1987-88. In fact, in presenting the 1986-87 estimates to this committee my predecessor remarked:

et je cite:

Il convient de souligner que les réductions budgétaires, du côté administratif, peuvent difficilement aller plus loin et... qu'il risque d'y avoir certaines augmentations à ce chapitre dans les prochains budgets, par exemple en ce qui concerne les services aux comités.

For additional information about the proposed estimates, may I refer you to the briefing book you have all received. I hope it will be useful to you.

Mes collaborateurs et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions. Avant cela, j'aimerais ajouter, monsieur le président, que j'ai été extrêmement touché par la délicatesse de votre accueil. J'éprouve moi-même un plaisir tout particulier à me retrouver ici, en compagnie de quelques autres personnalités de la Chambre, et je puis vous assurer, monsieur le président, que votre serviteur est ici pour vous fournir toute l'information que vous pourriez désirer. S'il y a certains éléments d'information que nous n'avons pas immédiatement à notre disposition, nous ferons ce qu'il faut pour vous les fournir plus tard.

Merci beaucoup, donc, monsieur le président. *Thank you very much.*

The Chairman: Thank you, Mr. Speaker. The first on our list, who indicated his wish to question you, is our excellent friend and colleague, Vice-Chairman of the committee, Mr. Ellis.

[Texte]

Mr. Ellis: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Speaker, like others at the table, we welcome you to this committee. Over the years we have grown to appreciate the support staff you have and the work you do, and we look forward to this annual, albeit brief, discussion.

I have one brief comment and two questions. One is, Mr. Speaker, to say to you, and I am sure you know from previous experience, that the details we receive in this document are in much more detail—complete documentation—than any other department in the House. I, for one, am particularly pleased that this, which started some few years ago, is carrying on. We have in this expenditure of the House of Commons, within the total government expenditure, absolutely nothing to hide from the public, and I think it is an excellent point that everything we do is spelled out in full and complete detail, as it should be.

• 1545

Having said that, I have two questions of you that you may want to refer. This committee has recommended over the past several months a couple of items that I think are particularly necessary for the work of Members of Parliament. One of those had to do with the provision of machines called “fax machines”—duplicators—and the second was the provision of machines known as personal computers, to augment the word-processing capacity within our offices. These went to the Commissioners of Internal Economy, if my memory serves me well, last year, and we have not yet seen any response from them.

That is one question. I will give you the second one now, because I know you will take note of it.

We recently received from you a detailed note expanding the amount of money available to our offices for staff purposes. The timing could not have been better. All of us were having some considerable difficulty in trying to keep up with wages that are paid in this city and in keeping the high-quality staff necessary in today's Parliament.

There was, however, in the statement a ceiling of, if I recall the figure, about \$47,000 for one category, and there was the provision that only one person could be so named and could be at that level. I am aware that a number of Members of Parliament have no desire to have one person named at the level of \$47,000. But the way the provisions were written, they would preclude any member from having two top-notch people if you could get them at about \$35,000 a year. It seems to me it is time we looked at a global budget, so members, who I think are responsible, could be given the full responsibility for their

[Traduction]

M. Ellis: Merci, monsieur le président.

Monsieur le Président, je tiens moi aussi, à l'instar des autres personnes présentes autour de cette table, à vous souhaiter la bienvenue au Comité. Nous avons appris, au fil des ans, à apprécier le travail de votre personnel de soutien, ainsi d'ailleurs que le vôtre, et c'est avec plaisir que nous participons à cette discussion annuelle, même si elle ne peut se prolonger trop longtemps.

J'aurai une rapide observation à faire et deux questions à poser. Je tiens donc d'abord à vous dire, monsieur le Président, et vous en êtes certainement conscient, que ce document qui nous est présenté aujourd'hui est beaucoup plus détaillé—beaucoup plus complet—que tout ce qui peut nous être par ailleurs proposé du même genre à la Chambre. Je suis, en ce qui me concerne, particulièrement satisfait de cette nouvelle habitude qui a commencé à être prise il y a quelques années. Ce budget des dépenses de la Chambre est absolument transparent pour le public, et je pense que nous n'avons qu'à nous féliciter de ce que tout ce que nous faisons soit ainsi exposé de la façon la plus complète et la plus transparente. C'est ainsi que les choses doivent se passer.

Cela dit, j'ai deux questions à vous poser, pour lesquelles vous voudrez peut-être passer la parole à quelqu'un d'autre. Notre Comité a fait, il y a déjà plusieurs mois, quelques recommandations touchant plus particulièrement l'organisation du travail des députés. L'une de ces recommandations concernait l'acquisition de «télécopieurs», et l'autre de ce qu'on appelle des ordinateurs personnels, qui permettraient à nos bureaux de traiter un plus grand volume de textes. Ces deux recommandations ont été transmises au Bureau de la régie interne, et si ma mémoire ne me trompe pas, l'an dernier; nous n'avons toujours aucune réponse.

Voilà donc une première question. Et puisque je vous vois prendre des notes, je vais lire la deuxième tout de suite.

Vous nous avez fait parvenir, récemment, une note détaillée portant sur les augmentations mises à notre disposition pour la rémunération de notre personnel. Ces augmentations ne pouvaient pas mieux tomber. Nous avons tous en effet beaucoup de mal à concurrencer les salaires qui sont offerts dans cette ville, et à maintenir dans nos bureaux le personnel de haute qualité dont nous avons besoin dans un Parlement moderne.

Cette note explicative fixait, cependant, un plafond de 47,000\$, si je me souviens bien du chiffre, pour une des catégories d'employés, et il était bien précisé que nous ne pouvions avoir qu'un seul employé dans cette catégorie. Je sais que beaucoup de députés n'ont pas l'intention de recruter qui que ce soit à ce niveau. Mais ces dispositions empêchent également les députés de recruter deux assistants, de haut niveau, même s'ils leur versaient un salaire de 35,000\$ par an. Je pense qu'il est important que l'on commence à discuter de ces budgets de façon globale, pour que les députés, qui ont tout à fait conscience de

[Text]

budget and allowed to use it as they see fit and as their particular circumstance dictates.

I happen to have two people in a constituency office, and it is never enough. My colleague, Mr. Crouse, because of the way he operates his operation, has no constituency office. My friend Allan McKinnon, from Victoria, runs his entirely differently. My colleague Mr. Rodriguez, from Sudbury, I know runs his differently. It seems to me you could find as many different methods of manning parliamentary offices as there are Members of Parliament.

It seems to me, Mr. Speaker, we should have that flexibility. I for one will likely never hire someone at the extreme top limit, but certainly two at, say, a third less than that would be quite within my comprehension for the way in which I operate my office.

Le président: Merci, monsieur Ellis.

Monsieur le Président, s'il vous plaît.

M. le Président: Monsieur le président, j'aimerais répondre aux deux questions soulevées par mon collègue, M. Ellis.

The two questions, as I understand them, concern, first of all, the fax machines and the personal computers, and secondly, the note we sent to all members concerning an increase in staff budgets.

• 1550

With respect to the machines, both of these matters have been the subject of discussion at the Board of Internal Economy, and are presently with a subcommittee of the board under the direction of Mr. Kempling. We will be having a report back from Mr. Kempling's subcommittee shortly.

I will try to get you a satisfactory response as quickly as possible, but I want you to know it is the subject of active consideration of the board.

With respect to the increase in budget, I should say, Mr. Ellis, that I have received, as other members of the board have—I probably have most of the letters—a number of inquiries as to just what the implications of that expenditure increase are. There is an indication that, while it has been received gratefully, perhaps more flexibility would be helpful.

That is on the agenda for tonight's Board of Internal Economy, and we will resolve the problem somehow. We know we have a problem and we know we have to sort it out.

Le président: Merci, Monsieur Fennell, s'il vous plaît.

M. Fennell: Je ne trouve pas la somme de 5 millions de dollars pour la rénovation de l'Édifice du Centre.

[Translation]

leurs responsabilités, puissent être donc maîtres de leur budget et le répartir en fonction des exigences du moment.

Il se trouve que j'ai, quant à moi, deux employés dans mon bureau de comté, et je constate qu'ils ne suffisent jamais à la tâche. Mon collègue, M. Crouse, qui travaille de façon différente, n'a aucun bureau de comté. Mon autre collègue Allan McKinnon, de Victoria, s'organise à son tour de façon complètement différente. M. Rodriguez, de Sudbury, a encore une autre façon de procéder. Je crois que l'on trouverait autant de façons de s'organiser qu'il y a de bureaux de députés.

J'ai l'impression, monsieur le Président, que nous devrions pouvoir en l'occurrence être complètement libres. Il est fort probable que je n'emploierai personne à ce niveau supérieur limite, mais il est tout à fait possible que je désire avoir deux assistants qui seraient payés un tiers en moins, et cela correspondrait tout à fait à la façon dont j'entends gérer mon bureau.

The Chairman: Thank you, Mr. Ellis.

Mr. Speaker, you have the floor.

Mr. Speaker: Mr. Chairman, I would like to answer the two questions raised by my colleague Mr. Ellis.

Ces deux questions, si je comprends bien, concernent d'une part les télécopieurs, et les ordinateurs personnels, et d'autre part cette note que nous avons fait parvenir à tous les députés et qui traite de l'augmentation des budgets consacrés à la rémunération de votre personnel.

Pour ce qui est des machines et appareils dont vous parlez, on en a discuté au Bureau de la régie interne, et c'est maintenant un sous-comité du Bureau, présidé par M. Kempling, qui en est actuellement saisi. M. Kempling nous en fera rapport d'ici peu.

J'essaierai donc de vous fournir aussi rapidement que possible une réponse qui vous satisfasse, mais je voulais tout d'abord vous faire savoir que le Bureau en discute.

Pour ce qui est de l'augmentation de votre budget, je dois dire, monsieur Ellis, que j'ai reçu, comme les autres membres du bureau—mais c'est sans doute moi qui reçois le courrier le plus volumineux—un certain nombre de demandes concernant cette augmentation de budget. Cette augmentation semble avoir été fort bien reçue, mais l'on demande effectivement un plus grande souplesse d'organisation.

Cette question est d'ailleurs à l'ordre du jour du Bureau de la régie interne, et nous trouverons certainement une solution. Nous savons qu'il y a là une petite difficulté à résoudre, et nous allons y réfléchir.

The Chairman: Thank you, Mr. Fennell, please.

Mr. Fennell: I do not find those \$5 million concerning the Centre Block renovation.

[Texte]

Major-General M.G. Cloutier (Sergeant-at-Arms): Mr. Chairman, it is not in our estimates but in the Public Works estimates. That is why you do not see it in our books. But I can assure you, Mr. Fennell, that the project is going ahead.

Mr. Fennell: That is unfortunate, Mr. Chairman. I was hoping it had been shelved for a while.

I want to congratulate General Cloutier, that he has been able to take it off the expenditure of the House of Commons and add it to the expenditure of Public Works. I think that is a great improvement.

Mr. Speaker: Perhaps, Mr. Chairman, I could just add something here. Hon. members should know that there are proposals for a series of staged improvements and construction over a number of years, with a general increase of accommodation and facilities in terms of places to do our work on the Hill.

The first stage of this is the \$6 million immediate renovation to the Centre Block, which is primarily designed to give better security to the building, especially with respect to the fire danger, which is acute.

One of the first things that I had the responsibility to address as your Speaker was some immediate concerns brought to me by the Sergeant-at-Arms, with respect to whether or not we had sufficient personnel available for immediate action if a fire should break out in this building.

The consequence of that was that we decided we needed an increase of person-years, and there is an expenditure now for this year of about \$250,000 to cover that particular need. It is a lot of money in one sense, but if this building should ever be lost it would be the loss not only of the place where we work and all that means, but it would be the loss of a national treasure. It seemed to me that it was an appropriate expenditure to make at this time.

• 1555

On the \$6 million, that is going ahead. It has received approval and it will go ahead with as little dislocation and discomfort as is possible.

With respect to other stages, a joint House of Commons and Senate committee—made up, of course, of members of both places—is addressing that. I do not think it is of any help to go into all that today because I have invited members to briefings with respect to those proposals. I think, Mr. Chairman, you are fully aware of that, and we can have more discussions on it at another place.

[Traduction]

Le major-général M.G. Cloutier (sergent d'armes): Monsieur le président, cela ne figure pas dans notre budget mais dans celui des Travaux publics. C'est ce qui explique que vous ne puissiez trouver ce chiffre. Mais je puis vous garantir, monsieur Fennell, que ce projet suit son cours.

M. Fennell: Je le regrette, monsieur le président, j'espérais en effet que le projet serait mis en veilleuse encore un certain temps.

Je tiens tout de même à féliciter le général Cloutier d'avoir réussi à rayer cette dépense du budget de la Chambre des communes, et à la faire transférer à celui des Travaux publics. C'est une amélioration non négligeable.

M. le Président: Peut-être, monsieur le président, pourrais-je ajouter quelque chose. Les honorables députés doivent savoir que l'on étudie certaines propositions d'amélioration, et de travaux de rénovation et d'agrandissement qui se dérouleront sur plusieurs années, et qui permettront notamment d'augmenter les surfaces disponibles, et d'améliorer les installations dont nous disposons sur la Colline.

La première tranche est une tranche de 6 millions de dollars concernant la rénovation immédiate de l'édifice du Centre et qui doit notamment permettre d'améliorer la sécurité, et tout spécialement en cas d'incendie. Il était grand temps de faire quelque chose.

Un des premiers dossiers qui m'aient été soumis, lorsque je suis entré en fonction, et en l'occurrence par le sergent d'armes, concernait le personnel dont nous disposons en cas d'incendie.

Après avoir étudié la question, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'années-personnes, voilà pourquoi ce poste émerge cette année au budget pour une somme de 250,000\$. C'est évidemment beaucoup, d'une certaine manière, mais si cet édifice brûlait, cela serait une perte non seulement pour ceux qui y travaillent, mais aussi du point de vue du patrimoine national. Il m'a donc paru nécessaire d'engager cette dépense dès maintenant.

Pour ce qui est de cette tranche de travaux de 6 millions de dollars, les choses démarrent. Le projet a été approuvé, et nous allons l'exécuter en essayant de vous causer le moins de désagréments possible.

Pour ce qui est des autres tranches, c'est un comité mixte de la Chambre et du Sénat—avec donc des membres de ces deux chambres—qui est chargé d'en discuter. Je ne pense pas qu'il soit très utile d'entrer dans les détails aujourd'hui, et j'ai invité les députés à des séances d'information où ils pourront prendre connaissance des propositions qui ont été faites. Je pense, monsieur le président, que vous êtes au courant, et nous pourrions en discuter plus amplement en d'autres lieux.

[Text]

In any event, coming back to the direct question Mr. Fennell asked, it is a DPW budget item, but we are very concerned with it and we are remaining very concerned with it on your behalf.

The Chairman: Mr. Crouse.

Mr. Crouse: I want to concur with my colleague when he complimented you, Mr. Speaker, on the complete manner of presenting your expenditures. As one who served on the Public Accounts committee for almost three years as its chairman, that seemed to be one of the annual complaints, that we were not provided with enough information. I think that is still the complaint of the Auditor General about the present presentation of the Public Accounts. So I compliment you and commend you for the manner in which you have put before us your expenditures.

I could not help but note one detail—it is on page 85—where somehow, Mr. Speaker, you managed to show a decrease, of all things in these days of increases, of \$3,785,500. The explanation shows a decrease following the “reprofile exercise”. I would like to know what you mean by “reprofile exercise”.

It refers us back to pages 64 and 65, where it deals with household mailings. It is interesting to look at the number of members who had 4 mailings, 163; 3 mailings, 63; 2 mailings, 42; 1 mailing, 13; and no mailings. . . One guy is so confident he just decided he would send out one, and I presume that was wishing them a merry Christmas.

These statistics are not so dry as sometimes you might think.

I also note on page 64 at the bottom that an additional 74 householders were produced commercially. That is why I raise this issue, because down in my constituency there has been almost a constant badgering of me as an MP: when, Mr. Crouse, are you going to give us the mailings of your householders? Why do you leave all that money in central Canada? Why do you not bring it down to Nova Scotia, to a have-not area? We are in deep need, and commercial printing does not pollute the air and it provides employment and can be set up almost anywhere.

So I just wonder on those 74 householders, if they were produced commercially, the reason for that action. Also, is it possible that we can move some of this business that is being handled in Ottawa, or God knows where, into our constituencies, especially areas where there is a lack of employment opportunities, and assist them and perhaps ourselves by so doing?

[Translation]

Mais pour revenir à la question de M. Fennell, je rappellerais qu'il s'agit également d'un poste budgétaire du ministère des Travaux publics, mais nous suivons le dossier de très près, et nous ne perdons pas vos intérêts de vue.

Le président: Monsieur Crouse.

M. Crouse: Je tiens moi aussi à me joindre à mon collègue dans les compliments qu'il vous a adressés, monsieur le président, à propos de l'excellente présentation de ce budget. Ayant été pendant presque trois ans président du Comité des comptes publics, je me souviens que c'était effectivement une des plaintes qui nous étaient adressées régulièrement chaque année, à savoir que l'information n'était pas présentée de façon suffisamment détaillée. Je crois également que c'est ce dont le vérificateur général se plaint lui aussi régulièrement. Je tiens donc à vous féliciter, pour la présentation de ce budget des dépenses.

Je n'ai pu tout de même m'empêcher de réagir à un petit détail—à la page 85, vous arrivez, monsieur le président, à nous gratifier d'une diminution, en ces temps d'augmentations générales, de 3,785,500\$. Vous expliquez la chose en parlant d'une «révision de la base budgétaire». J'aimerais savoir, de façon plus précise, ce que vous entendez par là.

Vous nous renvoyez aux pages 64 et 65, où il est question des envois collectifs. Il est intéressant de constater que 163 députés ont fait procéder à quatre envois collectifs; 63 en ont eu trois; 42, deux; et 13, 1; aucun envoi collectif. . . Il y a donc des gens qui ont une telle confiance en eux-mêmes qu'ils ont décidé qu'un envoi collectif leur suffisait, et je suppose que c'est pour la carte de Noël.

Vous voyez que ces statistiques ne sont pas toujours aussi arides que l'on pourrait l'imaginer.

Je note également à la page 64, en bas de page, que dans 74 cas ces envois collectifs ont été confiés à des sociétés privées. J'en parle, parce que dans mon comté, on n'arrête pas de me talonner pour que je confie mes envois collectifs à une entreprise du coin, et de me demander pourquoi une fois de plus ce sont les régions centrales du Canada qui devraient en bénéficier, alors que la Nouvelle-Écosse, qui est bien démunie, en aurait le plus grand besoin. Ce genre de travail d'imprimerie ne pollue pas, il donne du travail, et peut être fait à peu près n'importe où.

J'aimerais donc savoir pourquoi il y a eu effectivement 74 envois collectifs qui ont été confiés à des entreprises privées. Je pense effectivement qu'il devrait être possible de faire faire ce travail, qui est sans doute fait maintenant à Ottawa, ou ailleurs, dans nos propres comtés, et particulièrement là où le chômage sévit; cela aidera l'économie locale, et nous en profiterons peut-être également.

[Texte]

[Traduction]

• 1600

Mr. Speaker: Mr. Crouse has raised an interesting point. I think the first question is how we managed a reduction, as shown on page 85. I am going to ask Mr. Riedel to deal with that. I might ask Mr. Riedel also to respond to the question of whether at any time we have been asked to consider printing in the local areas of the members. I should advise Mr. Crouse I would have some difficulties in my riding, because then I would have to decide which printing firm got the work.

Mr. Crouse: I do not have that problem.

Mr. E.A. Riedel (Administrator, House of Commons): Mr. Crouse, on your first question, reflecting the decrease on page 85 of our estimates, a fairly substantial amount of money, there are essentially two reasons for that. The first reason is that we have effected some very substantial economies in our printing costs with our printer, the Department of Supply and Services. We have mechanized and automated our operation over the last three or four years, to the extent that we have reduced the cost per printed page very, very substantially. That has contributed to a very large portion of this decrease. We have also, I might add, carried on some very intensive negotiations with DSS to bring down their prices, looking at their costs to ensure that we only absorb an appropriate amount of their costs and their overhead, and the House is not paying more than it should.

There is a third reason as well. Over the years, as we have been preparing the estimates from year to year, we have not been taking out these savings, and they have in fact accumulated over the years. The basic reason for that is we were not quite sure how much the savings would be with the advances in technology, with the reduction in price at DSS. We left, in other words, the moneys there over the years. We realized last year, during 1986-87, that we should really look at not only this element in our estimates—that is, the printing costs—but the total budget.

What we did—and we refer to this as our “reprofile exercise”—was a zero-base review from the bottom up, with all our managers, to review the adequacy of all the budgets. This was one item that came out during that review, which took place last summer, as a surplus item. Some of the moneys we did reallocate last year to other urgent requirements which had developed last year and for which we did not have money, and some of them have served to reduce what we might otherwise ask for this year as an increase in our main estimates.

About the precise figures, Mr. Crouse, how much of this saving is due to mechanization and how much is due to having obtained a better price with DSS, I could get the breakdown. But by and large the bulk of that is because we have improved our efficiencies and economies and have automated our own printing facilities.

M. le Président: M. Crouse vient de soulever une question intéressante. Tout d'abord, comment nous sommes parvenus à la réduction indiquée à la page 85. Je vais demander à M. Riedel de répondre. Il pourra peut-être également vous dire si l'on nous a jamais demandé d'envisager d'effectuer les travaux d'imprimerie dans la région des députés. Je signalerai toutefois monsieur Crouse que, dans ma circonscription, cela me poserait quelques problèmes étant donné qu'il faudrait que je décide de l'imprimerie à qui ce travail serait confié.

M. Crouse: Je n'ai pas ce problème.

M. E.A. Riedel (administrateur, Chambre des communes): À propos de la diminution indiquée à la page 85 de notre budget, réduction qui est assez importante, il y a essentiellement deux explications. La première est que nous avons réalisé certaines grosses économies dans nos coûts d'impression. Notre imprimeur est le ministère des Approvisionnement et Services. Au cours des trois ou quatre dernières années, nous avons mécanisé et automatisé cette opération, ce qui nous a permis de diminuer considérablement le coût d'impression d'une page. Cela représente une grosse partie de la réduction que vous avez constatée. Nous avons d'autre part entrepris des négociations très intensives avec Approvisionnement et Services afin qu'il nous offre de meilleurs prix en s'assurant que nous n'absorbons qu'une part justifiée de leurs coûts et de leurs frais généraux et que la Chambre ne paie donc pas plus qu'elle ne devrait.

Je vous citerai une troisième raison. Jusqu'ici, lorsque nous préparions d'année en année les budgets, nous ne soustrayions pas ces économies que nous laissons donc s'accumuler. Cela, essentiellement, parce que nous n'étions pas parfaitement sûrs de ce qu'elles représenteraient étant donné qu'elles dépendaient des progrès de la technologie et donc de la diminution des prix que nous demandait Approvisionnement et Services. Autrement dit, nous n'avons pas modifié les montants en question. Nous nous sommes aperçu l'année dernière, en 1986-1987, que nous devrions non seulement considérer cet élément—à savoir, les coûts d'impression—mais également le budget total.

Ce que nous avons fait, et c'est ce que nous appelons notre «exercice de révision», c'est réexaminer tous les budgets avec les cadres responsables en repartant à zéro. C'est un des postes excédentaires qui s'est dégagé de cet examen qui a eu lieu l'été dernier. Certaines de ces sommes ont été réaffectées l'année dernière à d'autres besoins urgents pour lesquels nous n'avions pas les fonds nécessaires et une autre partie de cet argent a servi à diminuer l'augmentation que nous aurions autrement demandée cette année dans notre budget principal.

Quant aux chiffres exacts, quant à savoir précisément quelle part de ces économies est attribuable à la mécanisation et ce que l'on a gagné en obtenant un meilleur prix d'Approvisionnement et Services, je pourrais vous le dire ultérieurement. Toutefois, de façon générale, c'est essentiellement parce que nous avons

[Text]

Mr. Crouse: That eliminates the necessity, then, of farming it out into individual ridings.

Mr. Riedel: There is another thrust. With our printer, we have looked at other printing elements, such as committee printing, for example, to try to reduce those printing costs. One of the things we did last year, which the board approved and members agreed to, was to reduce the numbers of copies of committee issues, for example, that we distributed. That effected some printing savings.

But at the same time, we also were asked by our Board of Internal Economy to look at other means of reducing our costs and improving our effectiveness and efficiency on the printing side, and one of these relates to having DSS actually produce the householders regionally; within the regions.

I do not know, Mr. Crouse, if you are thinking of the members themselves negotiating with the local printers, or whether it would suffice to have DSS make the arrangements to do the printing. I am afraid I cannot tell you at the moment where that stands. My understanding is some of that printing is now already done within the region, but members may not know or realize that. I also understand we are going to expand that in the future. Apparently this week it is going to be expanded even more substantially and have DSS do the printing locally.

• 1605

Mr. Crouse: Thank you.

The Chairman: Thank you. *M. Rodriguez, s'il vous plaît.* Welcome back.

Mr. Rodriguez: Thank you very much, Mr. Chairman.

I want first of all to say how pleased I was with the increase in the allotment—\$25,000—for staffing and other budgets. God knows I have written enough letters to the Speaker and encouraged other people to write letters. I thought he was going to go crazy.

Mr. Speaker: They were all brought to me!

Mr. Rodriguez: And I am glad to hear we are working on these ceilings so we can make sure we pass on reasonable amounts to staff.

I was interested in knowing to what extent we have made an example of the House of Commons staff in terms of hiring handicapped people. We have a committee, and we made recommendations to the public sector, hoping the private sector would follow suit. How are we giving example in terms of hiring handicapped people? How many handicapped persons in terms of numbers are there on the House of Commons staff at the moment?

[Translation]

maintenant des méthodes plus économiques et que nous avons automatisé nos propres services d'imprimerie.

M. Crouse: Cela élimine donc la nécessité de sous-traiter ces travaux dans les différentes circonscriptions.

M. Riedel: C'est autre chose. Nous avons examiné avec l'imprimeur un certain nombre d'autres éléments comme l'impression des fascicules de comité afin d'essayer de diminuer les frais d'impression. Une des choses que nous avons faite l'année dernière et que le Bureau a approuvée, tout comme les députés d'ailleurs, fut de réduire le nombre d'exemplaires de fascicules de comité à distribuer. Cela a permis de réaliser certaines économies dans l'impression.

Parallèlement, le Bureau de la régie interne nous a demandé d'étudier d'autres moyens de réduire nos coûts et d'améliorer l'efficacité et la rentabilité des services d'impression. Nous avons donc étudié la possibilité que Approvisionnement et Services fasse imprimer les envois collectifs dans les régions.

Je ne sais pas, monsieur Crouse, si vous envisagez que les députés eux-mêmes négocient avec les imprimeurs locaux ou s'il vous suffirait qu'Approvisionnement et Services prenne les dispositions nécessaires à cet effet. Je regrette de ne pas pouvoir vous donner encore les conclusions de cette étude. Je crois qu'une partie de l'impression se fait déjà dans les régions mais sans peut-être que les députés le sachent. Je crois d'autre part que cette activité doit être développée. Il semble que cela soit même pour cette semaine. Approvisionnement et Services va faire imprimer les choses localement.

M. Crouse: Merci.

Le président: Merci. *Mr. Rodriguez, if you please.* Bienvenue.

M. Rodriguez: Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, je veux vous dire que j'ai été très satisfait de voir l'augmentation de 25,000\$ au titre de la dotation en personnel et d'autres budgets. Dieu sait que j'ai écrit des lettres au président et que j'ai encouragé suffisamment de députés à en faire autant. À tel point que je me demandais si cela n'allait pas le rendre fou.

M. le Président: Elles m'ont toutes été communiquées!

M. Rodriguez: Et je suis satisfait d'apprendre que l'on travaille à ces plafonds afin de s'assurer que le personnel recevra une part raisonnable.

J'aimerais savoir dans quelle mesure la Chambre des communes peut être citée comme exemple pour ce qui est de l'embauche de personnes handicapées. Nous avons un comité qui s'occupe de la question et nous avons fait des recommandations au secteur public en espérant que le secteur privé suivrait. Donnons-nous l'exemple à la Chambre des communes? Combien avons-nous de personnes handicapées parmi notre personnel?

[Texte]

Mr. Ellis: To start with, you have 282 members!

Mr. Rodriguez: I am not talking about mentally handicapped persons!

Mr. Riedel: If I may, Mr. Chairman. A few months ago, as you may know, Mr. Rodriguez, the Speaker commissioned a very comprehensive action plan on the handicapped and the disabled, and that plan was presented. It was accepted by the Speaker, subsequently by the Board of Internal Economy, and is now being implemented. There were a number of features to that action plan, one of which was the House should have a co-ordinator for the handicap program, and I am pleased to report that a co-ordinator has now been hired and, I hope, will be reporting very shortly. The co-ordinator is a handicapped person, by the way.

In addition to that, the Speaker and the board agreed that five person-years should be set aside for the handicap program. Now, those five person-years are not just to hire five handicapped people and then that is it for our establishment. In fact, we propose to use those five person-years as a method of engaging handicapped people, have them work throughout the House administration on various projects, and as they become qualified and can accept full-time positions, then engage those persons in full-time positions. That would in turn free up a person-year and we could once more hire someone and start the project again. It is five person-years we will be recycling, if you wish, to give opportunity to the handicapped that might not otherwise be there if we just tried to hire handicapped persons into positions.

With regard to how many handicapped people there are now, the committee that was struck to set up this action plan considered very seriously the question of how one identifies a handicapped person. The House of Commons has not kept records of our administrative staff as to whether or not they are handicapped or not, and the committee considered whether it should go out with a canvass to find out how many handicapped people there are. The committee concluded that it would not do that, that is it very difficult to define a handicapped person. We are not even convinced handicapped people would want to come forward and identify themselves. They may not deem themselves to be handicapped. So I cannot give you, Mr. Rodriguez, a figure as to the number of handicapped persons.

Mr. Speaker: I wonder, Mr. Chairman, if I could add something to that.

The Chairman: You may.

Mr. Speaker: Thank you, Mr. Chairman. This is one of the first questions I asked, and of course we did not have any figures.

[Traduction]

M. Ellis: Pour commencer, il y a 282 députés!

M. Rodriguez: Je ne parle pas des handicapés mentaux!

M. Riedel: Si vous permettez, monsieur le président, il y a quelques mois, et vous le savez peut-être, monsieur Rodriguez, le président a demandé que l'on prépare un plan d'action très complet au sujet des personnes handicapées. Ce plan a été accepté par le Président puis par le Bureau de la régie interne et nous en sommes à l'étape de la mise en oeuvre. Il comporte plusieurs éléments dont l'un est que la Chambre est un coordonnateur du programme des handicapés et j'ai le plaisir de vous apprendre que ce coordonnateur a été embauché et devrait pouvoir présenter un rapport sous peu. Il s'agit d'ailleurs d'une personne handicapée elle-même.

De plus, le Président et le Bureau ont convenu de mettre de côté cinq années-personnes pour le programme des handicapés. Il ne s'agit pas simplement d'embaucher cinq personnes handicapées et de s'estimer heureux. Nous nous proposons en effet d'utiliser ces cinq années-personnes pour engager des personnes handicapées, les faire travailler à diverses activités un peu partout à la Chambre et, lorsqu'elles ont acquis les compétences voulues pour accepter des postes à plein temps, leur offrir des postes à plein temps. Cela libérera les années-personnes en question et nous permettra d'embaucher quelqu'un d'autre et de recommencer tout le processus. Il s'agit donc de cinq années-personnes que nous recyclerons, si vous voulez, pour permettre aux handicapés qui ne pourraient peut-être pas se qualifier pour certains postes de s'intégrer progressivement à la Chambre, ce qu'ils ne pourraient faire si nous nous contentions d'essayer d'embaucher des handicapés pour tel ou tel poste.

Maintenant, quant à savoir combien nous avons actuellement de handicapés, le Comité qui a été constitué pour élaborer ce plan d'action a réfléchi très sérieusement à cette question de l'identification des handicapés. La Chambre des communes n'a pas de dossiers lui permettant de dire que son personnel est handicapé ou non et le Comité s'est demandé s'il serait opportun d'envisager d'interroger les gens pour savoir combien nous avons de handicapés. Il a toutefois conclu qu'il était en fait très difficile de définir une personne handicapée. Nous ne sommes même pas convaincus que les handicapés voudraient se présenter comme tels. Ces personnes ne se considèrent peut-être pas elles-mêmes comme handicapées. Je ne puis donc pas vous dire combien nous avons de handicapés.

M. le Président: Me permettez-vous d'ajouter quelque chose, monsieur le président?

Le président: Certainement.

M. le Président: Merci, monsieur le président. C'est là justement une des premières questions que j'ai posées et l'on m'a évidemment répondu que l'on n'avait pas de chiffres à ce sujet.

[Text]

• 1610

It may be, now that we have a co-ordinator and now that this action plan—which, by the way, is all set out with dates in which each stage is to be completed. It is a pretty tight schedule, and it is all laid out, so we will know very rapidly whether we are meeting our target. It may well be that, as we get along with this, we may be in a position to identify the handicapped. We may get a request from the handicapped, who are quite prepared to have themselves identified. We are just sort of feeling our way, but we did not want to start off alarming anybody by going out into the several thousand people we have to try to identify them.

But the question is a logical question. It is one that concerns me because, ultimately, it could very well be to the advantage of the program and handicapped people that we do know how many we have.

Mr. Rodriguez: Can all the buildings on Parliament Hill—Confederation, West Block, East Block and Centre Block—now accommodate, for example, wheelchairs?

I note that at the front entrance of the Confederation Building there is no ramp for access to the building. I use it every day. So if you go up the front steps, and you get into the front foyer—first of all, there are those revolving doors. Are we getting rid of them? Then you have to go up stairs again, in order to get to where the security staff check in.

MGen Cloutier: At the moment, Mr. Chairman, the ramp is located in the southwest corner of the Confederation Building, the next entrance around the corner. Obviously, to have a ramp placed at the entrance of the Confederation Building—I think the committee will have to look at, perhaps, the same type of installation that we have in the Parliamentary restaurant, a hydraulic type of thing.

You have so many steps that the slope would be fairly steep—in fact it would be too steep to get up. But that is one of the problems that we will look at. We are also looking at the East Block. Although we have a ramp on the northwest side of the East Block, the entrance is very seldom open, and the Senate monitors the Governor General's entrance of that block. So I asked them yesterday to install a ramp there as well.

Mr. Rodriguez: Mr. Chairman, when I first came here in 1972—I know the Speaker was here; he came in 1972—I was struck with what we always viewed as the art, the history of Canada. It seems that here I am, 15 years later, asking myself what we should do to this building so that 50 years from now, or 100 years from now, those who visit can say: here is the art of the 1980s, the art of the 20th Century in the House of Commons. Is there any artistic

[Translation]

Il se pourrait, maintenant que nous avons un coordonnateur et ce plan d'action, qui, soit dit en passant, comporte tout un échéancier pour les différentes étapes des travaux à réaliser. Le calendrier est complet et il est très serré. Nous serons donc en mesure de vérifier très rapidement si nous respectons les délais. Il se pourrait très bien que dans le courant de cette entreprise, nous puissions identifier les personnes handicapées. Des personnes handicapées, qui seraient peut-être tout à fait prêtes à s'identifier, pourraient nous envoyer des demandes. Nous devons y aller à tâtons mais nous ne voulions pas affoler les gens en essayant d'identifier tout de suite toutes ces personnes-là parmi les milliers d'employés qui travaillent dans ces locaux.

Quoi qu'il en soit, la question est parfaitement logique, et c'en est une qui me préoccupe car ce pourrait être avantageux tant pour le programme que pour les personnes handicapées elles-mêmes que nous sachions combien elles sont.

M. Rodriguez: Tous les immeubles de la Colline parlementaire, soit l'immeuble de la Confédération, l'Édifice de l'Ouest, l'Édifice de l'Est et l'Édifice du Centre, ont-ils été aménagés de façon à pouvoir accueillir des chaises roulantes?

J'ai remarqué qu'il n'y a pas de rampes d'accès à l'entrée principale de l'immeuble de la Confédération. J'y vais tous les jours. Si vous montez les marches pour ensuite pénétrer dans le hall d'entrée. . . Tout d'abord, il y a ces portes-tambour. Va-t-on s'en débarrasser? Une fois arrivé là, il faut encore monter des marches pour se rendre au poste de contrôle des agents de sécurité.

Mgen Cloutier: A l'heure actuelle, monsieur le président, la rampe est située au coin sud-ouest de l'immeuble de la Confédération, où il se trouve une autre entrée. Evidemment, s'il fallait installer une rampe à l'entrée principale de l'immeuble de la Confédération. . . il faudrait que le Comité examine cela et il faudrait peut-être prévoir un système hydraulique, semblable à celui qui se trouve au restaurant parlementaire.

Il y a tant de marches que la pente serait très raide. D'ailleurs, elle serait trop raide. Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un des problèmes que nous allons examiner. Nous étudions également la situation à l'Édifice de l'Est. Bien qu'il y ait une rampe du côté nord-ouest de l'Édifice de l'Est, cette entrée n'est que très rarement ouverte, et c'est le personnel du Sénat qui surveille l'entrée du gouverneur général. De toute façon, j'ai demandé hier aux responsables qu'ils installent une rampe là-bas également.

M. Rodriguez: Monsieur le président, lorsque je suis arrivé ici en 1972—et je sais que le président de la Chambre est lui aussi arrivé en 1972—j'ai été frappé par ce que j'avais toujours perçu comme étant des représentations de l'art et de l'histoire du Canada. Et me voici maintenant, 15 ans plus tard, en train de me demander ce que nous devrions faire ici pour que dans 50 ou 60 ans, ceux qui visiteront la Colline parlementaire

[Texte]

advisory group attached to the House of Commons that advises with respect to sculpting and putting in place our culture for the next generation of Canadians?

Mr. Speaker: Mr. Chairman, I am delighted to hear this question. Some months ago this matter came up at the executive committee, and I asked the Sergeant-at-Arms to consider what we could do in this entire area.

• 1615

One of the things, for instance, is that we do not have any adequate description or inventory of art and artefacts and matters of historical interest on the hill. We think there is a great national storehouse of things here, but we are not always sure where they are, or how they got here, or what the story is behind them. We have been for several months in consultation with someone we believe is a very competent consultant as an art curator, and we are in the process of receiving a proposition from this person to do an entire program of pulling all this together and to give us some guidance as to how we ought to proceed from now on. I would be delighted to discuss it further as soon as we have got our definitive report. As far as I am concerned, it is something that is of very high priority.

Hon. members might be interested to know that the Ontario legislature did this many years ago. They have an absolutely superb publication that sets out the history and the works and the donations and the articles that are under their control and jurisdiction. We are trying to do the same thing here.

So we would be in a better position to answer that, perhaps, in a few months, when we get this report back. But I want you to know we are taking it seriously. We are in the process of being in a position where we can start to answer your questions. I do not think that has really been done before.

Le président: Merci, monsieur Rodriguez. Docteur Isabelle, s'il vous plaît.

M. Isabelle: Merci, monsieur le président.

Je voudrais tout d'abord m'associer à mes collègues pour féliciter le Président d'être devenu un administrateur extraordinaire, ainsi que pour la façon dont il joue son rôle à la Chambre des communes. Je pense qu'il a apporté un vent de fraîcheur à cette Chambre qui semblait devenir de plus en plus vétuste.

Je sais qu'on a fait des coupures dans le secteur du personnel d'entretien. On en fait depuis quatre ou cinq ans, mais je me demande si les coupures ont été telles

[Traduction]

puissent alors dire: voici l'art des années 1980. Voici à la Chambre des communes l'art du 20^e siècle. Y a-t-il un groupe consultatif spécialisé dans le domaine de l'art rattaché à la Chambre des communes et qui conseille ce dernier quant aux sculptures et à l'installation sur la colline de représentations de notre culture qui puissent renseigner la génération de Canadiens qui nous suivra?

M. le Président: Monsieur le président, je suis ravi que vous m'ayez posé cette question. Elle a été soulevée il y a quelques mois lors d'une réunion du Comité exécutif et j'avais alors demandé au sergent d'armes de voir ce que nous pourrions faire dans ce domaine.

L'un des problèmes, c'est que nous n'avons pas de description ni de répertoire satisfaisant des objets d'art et des artefacts et d'autres articles qui se trouvent sur la colline parlementaire et qui revêtent un certain intérêt historique. Il se trouve ici toute une réserve de trésors nationaux, mais nous ne savons jamais trop bien où se trouvent les différents objets, comment ils ont abouti ici et quelle est leur histoire. Nous consultons depuis quelques mois déjà un expert-conseils compétent qui est conservateur en arts de profession. Nous aimerions qu'il monte tout un programme de répertoriage de notre collection et qu'il nous donne des conseils quant aux mesures que nous devrions mettre en place, et nous attendons qu'il nous fasse une proposition. Je serai heureux d'en discuter avec vous plus à fond dès que nous aurons reçu un rapport définitif. En ce qui me concerne, il s'agit de quelque chose qui est très prioritaire.

Il intéressera peut-être les députés de savoir que l'Assemblée législative de l'Ontario a fait exactement la même chose il y a de cela de nombreuses années. Elle a un livre absolument magnifique qui présente les différentes oeuvres, les dons et les objets qui lui appartiennent ou dont elle est responsable, et qui en raconte l'histoire. Nous allons essayer de faire la même chose ici.

Nous serons donc vraisemblablement mieux en mesure de répondre à votre question d'ici quelques mois, lorsque nous aurons reçu ce rapport. Je tiens cependant à ce que vous sachiez que nous prenons cela très au sérieux. Il nous sera bientôt possible de commencer à répondre à vos questions. Je pense que ce sera une première.

The Chairman: Thank you, Mr. Rodriguez. Doctor Isabelle, you have the floor.

Mr. Isabelle: Thank you, Mr. Chairman.

I would first of all like to join my colleagues in congratulating the Speaker in having become an outstanding administrator and for the way in which he carries out his duties in the House of Commons. I think he has brought some freshness to the House that was beginning to look a little timeworn.

I know that cuts have been made in the maintenance staff. These cuts have been going on for four or five years, but I am wondering if they have been such that they can

[Text]

qu'elle puissent justifier la détérioration complète de l'entretien des lieux, du moins dans l'Édifice de l'Ouest. Les salles de toilette sont d'une saleté repoussante. Les corridors ressemblent à la rue Sainte-Catherine à Montréal après un *party*. Tout est sale, tout traîne. Jadis, l'Édifice de l'Ouest avait la réputation d'être toujours très propre. Je me demande donc ce qui se passe.

De plus, il y a un manque de discipline, mais je sais que cela ne relève pas du secteur de l'entretien. On a fait plusieurs revendications au sujet de la présence de *posters* dans les corridors, à presque tous les étages de l'Édifice de l'Ouest.

Quand des gens me rendent visite, j'ai honte tant c'est malpropre. C'est la même chose dans les bureaux. J'ai écrit à qui de droit à ce sujet, à plusieurs reprises. J'ai même invité l'inspecteur, ou celui qui est chargé de l'Édifice de l'Ouest, à visiter avec moi les salles de toilette pour lui montrer jusqu'à quel point elles étaient sales, mais rien n'a été fait.

• 1620

Tout bon soldat doit d'abord s'adresser à son caporal, ensuite au sergent, et ainsi de suite. Moi, j'aime mieux m'adresser immédiatement au général et lui demander s'il ne pourrait pas sortir la «moppe» et faire un peu de nettoyage.

C'est peut-être légèrement déplacé, mais je peux vous assurer qu'il y va du prestige, non seulement des députés à la Chambre des communes, mais de l'institution elle-même. Jadis il était reconnu que tout était toujours propre à la Chambre. Il me semble qu'actuellement, il y a du laisser-aller.

Est-ce que le personnel d'entretien a diminué énormément? Il semble qu'il n'y a pas eu de diminution de 1986-1987 à 1987-1988. Depuis quatre ans—je ne dis pas «depuis trois ans» parce que je ne veux pas faire de politique—de combien le personnel a-t-il été réduit? Pensez-vous qu'il y a un certain rapport entre les coupures et cette saleté repoussante que nous voyons tous les jours?

Le président: Qui veut faire le général?

Mgén Cloutier: Eh bien, c'est de mon ressort, monsieur le président.

Mr. Isabelle: I congratulated the Speaker for other matters, but this kind of thing I will address to the general.

Mgén Cloutier: Premièrement, monsieur le président, il n'y a pas eu de coupures cette année du côté de l'entretien. Le problème que soulève le Dr Isabelle m'a été signalé par certains députés de l'Édifice de l'Ouest qui n'aiment pas, par exemple, qu'on entrepose des meubles près de l'escalier du deuxième étage. Je suis complètement d'accord que cela ne paraît pas bien.

Deuxièmement, dans les corridors, surtout l'après-midi, il y a beaucoup de plateaux. Lorsque les députés ont terminé leur lunch, le personnel dépose les plateaux dans

[Translation]

justify the awful deterioration of the way in which these buildings, at least the West Block, are being kept up. The washrooms are disgustingly filthy. The hallways look like Sainte-Catherine Street in Montreal after a party. Everything is dirty and messy. The West Block used to have the reputation of always being kept very clean. This is why I am wondering what is going on.

Furthermore, there seems to be a lack of discipline, but I know that does not come under maintenance. We have made several complaints concerning the posters which have been put up in the hallways on practically all the floors in the West Block.

When people come to visit me, the place is so dirty that I am ashamed. And the situation is the same as far as the offices are concerned. I have several times already written to the authorities on this matter. I even invited the inspector, or at least the person who is responsible for West Block, to come and visit the washrooms with me so that he could see for himself how dirty they are, but nothing came of it.

Any good soldier must first go to his corporal, then to his sergeant, and so on along the line. I prefer going straight to the general to ask him if he could not get the mop out and do a little bit of cleaning up.

It is perhaps a little out of place, but I wish to assure you that the very prestige not only of the members of the House, but of the institution itself is at stake. In the past, everything was always tidy on the Hill. It seems that things have been getting a little out of hand lately.

Has the maintenance staff been drastically reduced? It seems there have not been any reductions from 1986-87 to 1987-88. Over the past four years—and I am not going to say three years, because I do not want to be political here—but how much has the staff been reduced? And do you think there is any relationship between these reductions and the disgusting filth which we have to look at every day?

The Chairman: Who wants to play the general?

MGen Cloutier: Well, Mr. Chairman, that comes under me.

M. Isabelle: J'ai félicité le Président de la Chambre pour un certain nombre d'autres choses, mais c'est le général que je veux saisir de ce problème.

MGen Cloutier: First of all, Mr. Chairman, there have been no cuts this year in the maintenance services. The problem Mr. Isabelle has just spoken of has already been brought to my attention by several members whose offices are in the West Block and who do not, for example, like to see furniture stored in a pile next to the second storey landing. I agree fully that that does not look very good.

Secondly, the hallways, especially in the afternoon, are lined with trays. When the members have finished their lunch, their staff puts the trays out in the hall. The

[Texte]

le corridor. Les gens de l'entretien terminent leur journée vers 14 heures ou 14h30, et tout cela reste dans les corridors jusqu'au soir, bien souvent.

La semaine dernière, j'ai discuté de ce problème avec mon collègue, M. Riedel. Je ne sais plus à quel député nous avons écrit, mais nous allons essayer d'unir les forces du restaurant et celles de l'entretien afin que tout cela soit ramassé, non seulement à l'Édifice de l'Ouest, mais aussi à l'Édifice du Centre. Lorsque certains invités viennent voir un ministre quelconque, ils trouvent sûrement répugnant de voir de vieux sandwichs dans les corridors et ainsi de suite. Cela ne peut pas être toléré.

M. Isabelle: Et les salles de toilette?

Mgén Cloutier: Les salles de toilette, je m'en occupe personnellement. Cela me fera plaisir, docteur Isabelle, d'inspecter les salles de toilette. Dans ma vie, j'ai inspecté bien des choses. Je ferai part de vos commentaires au chef de l'entretien de l'Édifice de l'Ouest en particulier.

En ce qui a trait aux *posters* sur les murs, il va falloir exiger beaucoup plus de discipline. C'est à moi et à mon personnel de sécurité de faire observer les règlements de la Chambre. Les règlements de la Chambre sont bien simples: si on veut afficher des *posters*, il faut les mettre sur les babillards à l'entrée de chaque édifice.

• 1625

Je me propose donc d'écrire aux whips des trois partis pour leur demander d'avertir les députés et le personnel de soutien que cette pratique doit cesser.

The Chairman: Mr. Speaker, everyone has had a turn and I would like to have three points with you and the Sergeant-at-Arms and the Administrator.

I will start by the last, since the last was raised. The Committee on Members' Services wrote you a letter to that effect. It seems that some members are under the impression that Parliament is an immense bazaar where they can show their favourite cause. Everyone I know of has a favourite cause: come and visit my mountains, my carnival, my potato week, my this and my that.

Some even have the nerve to staple right on the beautiful doors of their offices, or right after a fresh painting has been made all over Parliament you see these people putting their weekly announcements.

The sixth floor is worse. I do not want to point at certain members, but it seems that the bazaar is bigger there because that is where people go the most. But, if you go in every building. . .

I take exception to that and I think nobody would mind if we gave the authority that everything be removed.

Members should realize that this is not a bazaar. This is the Parliament of all Canada and it should be kept neat. They should have enough discipline to believe that it is in the prestige of Canada that we show to Canadians who come around. . . They are not here to see a bazaar of all

[Traduction]

maintenance people finish their day around 2.00 or 2.30, and often everything stays out in the hallways right into the evening.

Last week, I discussed this problem with my colleague, Mr. Riedel. I forget which member we wrote to, but we are going to try to get the restaurant and the maintenance personnel together on this so that all of these trays are picked up, not only in West Block but also in Centre Block. When certain guests come to visit a minister, they must surely be disgusted to see old sandwiches lying about in the hallways. This cannot be tolerated.

Mr. Isabelle: And what about the washrooms?

MGen Cloutier: I am going to take care of the washrooms personally. It would be a pleasure for me, Dr. Isabelle, to inspect them. In my lifetime, I have inspected a good many things. I will relay your comments to the chief of maintenance for West Block.

As far as the posters on the walls are concerned, we will have to demand greater discipline. It is up to me and the security staff to ensure that the rules of the House are respected. The rules of the House are quite simple: if you want to hang up a poster, you may only do so on the notice boards placed at the entrance of every building.

I will write the whips of the three parties asking them to warn all members and their support staff that this practice must cease.

Le président: Monsieur le Président, tout le monde a eu son tour, et j'aimerais quant à moi soulever trois questions avec vous, avec le sergent d'armes et avec l'administrateur.

J'aimerais commencer par la fin, puisque l'on vient justement de parler de cette question. Le Comité des services aux députés vous a écrit une lettre au sujet de ce problème. Il semblerait que certains députés aient l'impression que le Parlement est un immense bazar où ils peuvent afficher leur cause préférée. Tout le monde que je connais a un dada: venez visiter mes montagnes, mon carnaval, ma semaine de la pomme de terre, et cetera.

Certains députés ont même le cran d'agrafer leurs affiches sur les belles portes de leur bureau ou bien sur des murs que l'on vient de repeindre. Partout au Parlement, il y a de ces gens qui affichent chaque semaine de nouvelles annonces.

La situation est bien pire au sixième étage. Je ne voudrais pas vous donner de nom, mais il semble que le bazar soit plus grand là-bas car c'est là que les gens vont le plus. Quoi qu'il en soit, dans n'importe quel immeuble. . .

Je n'aime pas cela et cela n'embêterait je pense personne si l'on ordonnait que tout soit enlevé.

Les députés devraient se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un bazar. C'est le Parlement canadien, il faudrait que tout soit bien propre. Les députés devraient être assez disciplinés pour savoir que c'est dans l'intérêt du prestige du Canada que nous voulons montrer aux Canadiens qui

[Text]

the causes that may be. . . But it seems that we are losing ground every day, because I see more and more.

The only thing we recommended to you was maybe just at Christmastime—and that is all—something on their door because it creates some atmosphere and it is beautiful, it is neatly done.

So I do not want to insist on that, Mr. Speaker, but I think something has to be done.

Second, I always, since I was a student in my youth, came on Parliament Hill with great pride and walked around. I do it still today. I take my tour around Parliament and I show the history of Canada by the monuments that they see. Even at this time of constitutional change, if everybody would just go in the corner right behind you and look at Baldwin, Lafontaine—we forget about that—the statue is the symbol of what Canada is all about. That is what the Hill should be: the history of Canada.

I never understood who the hell decided to put Mackenzie King in that hole. Either he hated Mackenzie King or he hated the sculpture, but I can believe he had bad taste for a location. And it goes on and on.

I have always felt strongly, sir, that the time has come—and I know you have the friendship of all members and the authority, and you will get it if you ask for it—that there should be a person responsible, within Parliament, for the Hill: the sculpture on the Hill, what goes on the Hill.

I will not name names or events, but people believe that because there is a big superior person they should hang their picture in some corridor. It almost happened last year—I will not name who was just about to see his picture; he is a non-Canadian—and I thought that we must not proceed like that, that there must be some order.

I am pleased that my favourite chief librarian is here. If he could put the cake that is in the library somewhere else—I am the one who sometimes bumps on it and a column goes by every time I bump on it—because the table is horrible. . . It changes the format of the beautifulness of the library.

I am the member, I think, who shows Parliament the most—I am ready to vouch for that; over 2,000 persons a year—because I explain that every inch of this Parliament has a history attached to it, the sculpture. . . But it seems there is no great design. It is not a question of being elitist; it is a question of having pride.

[Translation]

viennent. . . Ils ne sont pas ici pour voir un bazar, pour relever toutes les causes qui. . . Mais il me semble que nous perdons du terrain chaque jour, car ces affiches ne cessent de se multiplier.

Tout ce que nous recommanderions, c'est que l'on autorise les députés à mettre quelque chose sur leurs portes à Noël. Cela met un peu d'ambiance dans les couloirs et si c'est bien fait, cela peut être très beau.

Je ne voudrais pas insister trop lourdement là-dessus, monsieur le Président, mais je pense qu'il convient de faire quelque chose.

Deuxièmement, depuis mon adolescence, chaque fois que je suis venu sur la Colline parlementaire je m'y suis promené avec fierté. Rien n'a changé. Je fais ma petite tournée sur la Colline parlementaire et je montre aux gens l'histoire du Canada, illustrée par les monuments qu'ils peuvent voir. Même dans l'époque de changements constitutionnels que nous connaissons, si chacun pouvait aller dans le coin droit qui se trouve là-bas derrière pour regarder Baldwin, Lafontaine—on oublie tout cela—la statue est le symbole de ce qu'est le Canada. C'est ce que devrait être la Colline: l'histoire du Canada.

Je n'ai jamais compris qui a décidé de mettre Mackenzie King dans ce trou. Soit qu'il détestait Mackenzie King, soit qu'il détestait la sculpture. Quoi qu'il en soit, il a eu très mauvais goût quant au choix de l'emplacement de la statue. Et je pourrais vous donner toute une liste d'exemples du même acabit.

J'ai toujours été convaincu que le moment était venu—et je sais que vous avez l'amitié de tous les députés et le pouvoir nécessaire; il vous suffit de le demander—d'avoir ici au Parlement quelqu'un qui serait responsable des sculptures et autres sur toute la Colline parlementaire.

Je ne vais pas vous citer de noms ni d'événements, mais il y a des gens qui croient que parce qu'une personne est importante il faudrait accrocher sa photo dans un couloir quelque part. Cela a failli se produire l'an dernier. Je ne vais pas vous dire qui allait voir sa photo accrocher de la sorte. Il n'est pas Canadien. Quoi qu'il en soit, je n'étais pas d'accord, et j'ai dit qu'il fallait qu'il y ait un peu d'ordre.

Je suis heureux que mon bibliothécaire en chef préféré soit ici. J'aimerais bien qu'il mette le gâteau qui est dans la bibliothèque ailleurs, car la table est horrible. . . et c'est moi qui m'y accroche de temps en temps et cela fait parler les gens à chaque fois. . . Cela change un peu la beauté de la bibliothèque.

Je pense être le député qui fait le plus visiter le Parlement—je serais prêt à parier que je fais faire la tournée à plus de 2,000 personnes par an—et j'explique que chaque centimètre ici au Parlement a une histoire, que les sculptures. . . Mais il semblerait qu'il n'y ait aucun plan d'ensemble. Il ne s'agit pas d'être élitiste, mais tout simplement d'avoir une certaine fierté.

[Texte]

So first, sir, I would hope that from now on authority will be given to the Sergeant-at-Arms who will give authority to people to remove ads—gently, because we could do a lot of damage to the walls because there are all kinds of stickers of this and that. We Canadians, and those of good taste—and I think it is all of us here, including the press who are present today; and we thank them for their attention to our deliberations.

• 1630

Last, sir—and this one is more touchy, but it depends on how it is presented—we debate all year round here among ourselves the question of bilingualism and staff and all that. I know for a fact that you are very, very, very sensitive to that and you are taking at the moment strong action to correct it. But I will only submit in general terms. . . because we will have more concrete proposals; some have been made to you. But there is no doubt, sir. . . and I do it on purpose, speaking strictly in English—I could do it in French; we have translation—to show that there is no French-English, because we try to avoid that in this committee and this House and hopefully in this country.

But there are people who are at a disadvantage. I have seen colleagues who are around 40 to 48 and who, having the same amount of money, have to face double work. It is inconceivable for Marcel Prud'homme's staff not to be answering totally bilingually. So it reduces our possibility of hiring good staff. You can hardly be extraordinarily good either in English. . . you could be in English or you could be in French, but to be extraordinarily good at the same time in both French and English is very difficult.

But I am not claiming today things that will totally disrupt the House of Commons by having a bilingual bonus of some kind. I am just saying to you, sir, that since I am chairman of a caucus now and I am also the chairman of this committee. . . and I am glad we have with us in our midst a very important person in Parliament, a chief Government Whip. He knows what I am talking about, because he has to go through that painfully too, because everything he has to do, he has to do bilingually, for his staff, as chairman of his caucus. And so do I. But I am talking also of members, who are having great difficulty in being happy.

Let me put it this way. I said so in the debate the other day in the House, I will repeat it today in front of you and the others. . . to have at least. . . if they do not care about the principle, if they do not care—I know they cannot say—but to have the sensitivity to understand the frustration that some of us have to go through in the first minute you get up or you enter the House of Commons,

[Traduction]

Pour résumer, donc, j'espère que le sergent d'armes sera autorisé à donner la permission à d'autres personnes d'enlever les affiches. . . tout doucement, parce que si l'on arrachait les bandes autocollantes, et cetera, cela pourrait abîmer les murs. Les Canadiens qui ont bon goût—et je pense que c'est le cas de nous tous ici, y compris les journalistes, que nous remercions de s'être intéressés à nos délibérations.

En dernier lieu—et cela est peut-être plus délicat mais tout dépend de la façon dont c'est présenté—nous avons débattu toute l'année de la question du bilinguisme, du personnel, etc. Je sais que vous êtes très très sensible à cette question et que vous êtes en train de prendre des mesures très sérieuses pour remédier à la situation. Je ne vous parlerai donc que de généralités. . . car vous savez que nous avons des propositions plus concrètes à faire dont certaines vous ont déjà été présentées. En tout cas, il est absolument certain, et c'est exprès que je parle ici strictement en anglais—je pourrais m'exprimer en français, si je le voulais; nous avons un service d'interprétation—afin de montrer qu'il n'y a pas de distinction entre le français et l'anglais, et je répète donc qu'il ne fait aucun doute que nous essayons d'éviter de faire toute distinction au sein du Comité, à la Chambre des communes et, dans toute la mesure du possible, dans le pays.

Toutefois, il y a des gens qui se trouvent désavantagés. Nous avons environ 40 à 48 collègues qui, avec les mêmes ressources, peuvent faire le double de travail. Il est inconcevable pour le personnel de Marcel Prud'homme de ne pas fonctionner de façon totalement bilingue. Cela diminue donc nos possibilités d'embauche. Il est difficile d'être extraordinairement bon en anglais et en français à la fois. On peut l'être soit en anglais soit en français, mais, les deux à la fois, c'est très rare.

Je ne demande pourtant pas quelque chose qui risquerait de troubler considérablement la Chambre des communes comme une prime au bilinguisme quelconque. Je veux simplement vous dire qu'étant donné que je suis maintenant président d'un caucus et également président de ce Comité. . . et je suis heureux que nous ayons parmi nous quelqu'un de très important au Parlement, le whip en chef de la majorité. Il sait ce dont je parle parce qu'il doit également faire face à ce genre de problème. Tout ce qu'il fait, il doit le faire dans les deux langues et demander à son personnel de travailler dans les deux langues, puisqu'il est président de son caucus. C'est la même chose pour moi. Mais je parle également des députés pour qui la vie est vraiment très difficile.

Voici ce que je veux dire. Je le déclarais l'autre jour au cours du débat à la Chambre et je vais le répéter pour votre gouverne et celle des autres. . . ce qui est important, c'est, même si l'on s'en moque—et cela on ne peut pas le dire—d'avoir au moins la délicatesse de comprendre le sentiment de frustration qui s'abat sur certains d'entre nous dès la première minute que nous entrons à la

[Text]

of having to function in someone else's language. We do so. I personally do not mind; but the frustration is there.

As chairmen of a caucus, we have to agonize about cutting staff. We do cut staff because we need a translator or two. Secretary of State will say, ah, we do not touch that, because it is political. Well, everything is political when you are in politics, you know.

Need I say more? I do not think so. Sometimes the most efficient speech is the one I just did. But if I were to go on and on, as I could, on behalf of many, many, many members, I would bore you to death, and then you might be less sympathetic; and if you were less sympathetic, we would be more frustrated; if we were more frustrated, we would react differently; if we reacted differently, then it would be chaos; and we do not want chaos. So we will put our case gently; gently but efficiently.

I know, sir, you are the one to correct that. When we come to you, you know we mean it, and you know the difference between a frivolous request and a true request. I will not say more. I can make the difference between frivolous requests. . . and sometimes there are frivolous requests. We cut off a lot of that here. You know, sir, we are your first house of *débarras*, and many frivolous requests come from members who want more. . . the clearance house, before it goes to your full committee upstairs, where I hope someday not I but my successor will sit. I think the chairman of the members' services committee should sit on this committee. But since I do not want to defend a cause for myself, when I leave, I will certainly write to everybody concerned that it would be more efficient if the chairman of the members' services committee also sat on the Board of Internal Economy, since we work together. Sir, you are with a committee of parliamentarians. I have no hesitation to have a last say on what goes on on this Hill.

• 1635

I do not understand why there should be a debate about which Prime Minister should be on the Hill, and Public Works deciding which corner. Of course Public Works should be consulted, but it is a committee of people who have a feeling for the institution, who have a feeling for Canada who should say, statues of all ex-Prime Ministers—those who are dead, of course—should be on the Hill. It should not be debated every time. The question is who should go first, and that the committee can do.

[Translation]

Chambre des communes tous les matins. Il nous faut fonctionner dans la langue des autres. C'est évident. Personnellement, je n'y vois pas d'inconvénient, mais certains ressentent une certaine frustration.

A titre de présidents de caucus, il nous faut nous pencher sur les compressions de personnel. Nous diminuons le personnel parce qu'il nous faut un traducteur ou deux. Le Secrétariat d'Etat ne veut pas toucher à un certain nombre de choses qu'il juge politiques. Il est évident qu'en politique, tout est politique.

Dois-je en dire plus? Je ne le crois pas. Il est parfois très efficace de se contenter d'un discours comme celui que je viens de faire. Mais si je voulais poursuivre indéfiniment, comme je le pourrais, et vous raconter les problèmes que rencontrent une quantité incroyable de députés, je vous ennuierais à mourir et vous seriez peut-être moins sympathiques à notre cause; or, si vous étiez moins sympathiques à notre cause, nous éprouverions une frustration encore plus grande; et si notre frustration était plus grande, nous réagirions différemment; si nous réagissions différemment, ce serait le chaos; et le chaos, nous n'en voulons pas. Nous présenterons donc la chose de façon calme, en espérant que c'est efficace.

Je sais, monsieur, que vous pouvez remédier à cette situation. Lorsque nous vous présentons une requête, vous savez qu'elle est sincère et vous savez distinguer entre une requête frivole et une requête fondée. Je n'en dirai pas plus. Je puis également reconnaître les requêtes qui sont frivoles. . . Et, quelquefois, certaines requêtes sont effectivement frivoles. Nous en éliminons beaucoup ici. Vous savez, monsieur, nous sommes ici le premier palier et beaucoup de requêtes viennent de députés qui veulent davantage de choses. C'est ici que nous entendons ces requêtes avant de les présenter à votre Bureau, là-haut, où j'espère qu'un jour, non pas moi, mais mon successeur pourra siéger. J'estime que le président du Comité des services aux députés devrait siéger à ce bureau. Toutefois, comme je ne veux pas défendre une cause qui m'intéresse personnellement, j'attendrai de n'être plus président pour écrire à tous les intéressés qu'il me semblerait judicieux que le président du Comité des services aux députés siège également au Bureau de la régie interne étant donné que nous travaillons finalement ensemble. Vous vous trouvez en face d'un comité de parlementaires. Je n'ai aucun scrupule à dire à mon tour mon mot sur ce qui se passe sur cette Colline.

Je ne comprends pas pourquoi il doit à chaque fois y avoir un débat pour déterminer quel premier ministre doit être sur la Colline alors que les Travaux publics décident de l'emplacement. Certes, il faut consulter les Travaux publics mais c'est un comité qui aime cette institution qui est le Parlement, qui aime le Canada qui devrait déclarer que toutes les statues des anciens premiers ministres—de ceux qui sont morts, bien sûr—doivent être mises sur la Colline. On ne devrait pas en débattre à chaque fois. La question est de savoir qui doit avoir la priorité et le Comité peut en décider.

[Texte]

And there is the question of bilingualism. . . I can go to bat for you, sir, if necessary, and all of us will do so, when we give authority to clean up the mess that people are making more and more in the corridors of this place that is supposed to be the centre of decision in Canada.

Before adjourning the meeting, I will go a second round and the Chief Government Whip would like to ask you a question, sir, and in your presence we will put the motion to a vote. Mr. Fennell, please.

Mr. Fennell: I have two very quick questions. With regard to the comment about art, I went out to a great big warehouse where the Canada Council has millions of dollars of art. For God's sake, let us not start buying a lot of art without checking whether it is already there.

The second thing is that every year I see this Bourinot project. I do not know how long it has gone on, but I am sure that there should be a sunset clause put in for everything some day. I was fortunate to gain that office space this year, but I would like to know how long it keeps going. What is the story?

The Chairman: Sir, as a last example, you remember that I fought for 20 years. I said, why the hell do we have Prime Ministers of England in the sixth corridor? Some people said, well, if there are going to be English Prime Ministers, we should have the French Prime Ministers. You should see to it, Prud'homme. I said, over my dead body. I will never make a request of that kind.

So I was so pleased one morning when I saw that they had all been removed. They placed the Prime Ministers of Canada, since Confederation, in that corridor. I thought that was great, neat. It is historical. By showing the pictures, you show the history of Canada. One Senator objected. What did they do? They put back all the British Prime Ministers. They stopped, because now they do not have enough. Nobody wants to take the responsibility of buying the latest one, Madame Thatcher—the last four Prime Ministers are not there. That is silly. Put them in a nice. . . I want to see them too. They are historical. But if you want to put more, why do you not put the Governors General of Canada since Confederation? Then you can explain this to the young people you bring here by the thousands. They say, why are these Prime Ministers there? So then if you have French Canadians, they say,

pourquoi n'y a-t-il pas de premiers ministres français?

You say—well, you have no reason. If I want to impress something on you, sir, it is to say there must always be *une raison d'être* for what is in this Parliament. It must be explainable.

[Traduction]

Et puis, il y a la question du bilinguisme. . . Si vous avez besoin de renforts, monsieur, je vous en donnerai, et nous vous en donnerons tous, pour ordonner que l'on retire une bonne fois pour toutes les horreurs que l'on voit de plus en plus dans les couloirs du Parlement qui est censé être le centre de décision du Canada.

Avant de lever la séance, je proposerais que nous fassions un deuxième tour. Le whip en chef de la majorité souhaite vous poser une question et, avant de terminer, nous mettrons la motion aux voix en votre présence. Monsieur Fennell, s'il vous plaît.

M. Fennell: J'ai deux toutes petites questions à poser. A propos des oeuvres d'art, je suis allé à un immense entrepôt où le Conseil des arts garde des millions de dollars d'oeuvres d'art. J'espère donc que l'on fait bien attention à ne pas aller acheter des oeuvres d'art sans vérifier d'abord qu'on ne les a pas déjà.

Deuxièmement, chaque année, il y a ce projet Bourinot. Je ne sais pas à quand cela remonte, mais je suis sûr qu'il devrait y avoir pour toute chose une clause de temporarisation. J'ai eu la chance d'obtenir ce bureau cette année mais j'aimerais savoir combien de temps cela doit durer. Qu'en est-il?

Le président: Monsieur, je vais vous donner un dernier exemple car vous vous souviendrez que je me suis battu pendant 20 ans. J'ai demandé pourquoi nous avons les premiers ministres d'Angleterre dans le couloir du sixième étage? Certains m'ont dit si on avait les premiers ministres d'Angleterre, il faudrait également avoir les premiers ministres français. Vous devriez y voir, Prud'homme. J'ai répondu, certainement pas. Je ne présenterai jamais une demande de ce genre.

J'ai donc été très heureux un matin de voir qu'ils avaient tous été retirés. On a mis dans ce couloir les premiers ministres du Canada, depuis la Confédération. J'étais ravi, j'ai trouvé cela parfait. C'est historique. En montrant ces photos, c'est l'histoire du Canada que l'on met en images. Un sénateur a fait une objection. Qu'a-t-on fait? On a remis tous les premiers ministres britanniques. Enfin, pas tous, parce que personne ne veut prendre la responsabilité d'acheter le dernier, M^{me} Thatcher—les quatre derniers premiers ministres ne sont donc pas là. C'est ridicule. Mettez-les à un endroit. . . je veux les voir aussi. C'est historique. Mais si vous voulez mettre davantage de choses, pourquoi ne pas mettre les gouverneurs généraux du Canada depuis la Confédération? On pourrait ainsi expliquer la chose aux jeunes que l'on fait visiter le Parlement par milliers. Ils demandent ce que les premiers ministres britanniques font là? Et, évidemment, si vous avez des Canadiens français, ils disent:

why do they not have the French prime ministers?

Vous répondez—ma foi, je ne sais pas. Ce que je veux donc vous dire, monsieur, c'est qu'il faut toujours qu'il y ait une raison d'être lorsque l'on met quelque chose dans les édifices du Parlement. Il faut pouvoir l'expliquer.

[Text]

Some day, I am sure, Mr. Spicer will find a nice place for these British Prime Ministers. Put the Governors General, or put all the kings and queens of Canada, since Canada is a Confederation. Then it completes the history.

I know, for example, that some guy has a pet project. He says, I am going to find a corner on the wall somewhere, and it is going to be there forever. Mr. Speaker, I will stop, because I get so upset over little details.

But, sir, I am delighted and honoured to ask the committee if they would so approve of this vote.

Vote 5 agreed to.

The Chairman: Shall the Chairman report to the House that vote 5, relating to Parliament for the fiscal year ending March 31, 1988, has been has been duly approved by you in the presence of our esteemed Speaker?

Motion agreed to.

The Chairman: It is proposed by Mr. Fennell, seconded by Mr. Isabelle, that I shall do so. I am delighted to report them back as having been approved, sir, before the deadline tomorrow morning at 11 a.m. Unless the Speaker would like to add something. . . We would be honoured to listen.

• 1640

Mr. Speaker: Mr. Chairman, very briefly. I have taken very careful notes of the points that have been raised. These will be discussed at the next Executive Committee meeting which is, by the way, every Tuesday, and those matters for which, we feel, it is necessary to go to the board to have full authority upon which to act—that is what we do.

I have been very intrigued at our chairman's suggestion that the Chairman of the Members' Services committee perhaps properly ought to be a member of the Board of Internal Economy. I want to indicate to the committee that I am prepared to pursue that because, quite frankly, there is a great deal of duplication right now. We are exchanging a lot of information which that move would end. I think there is some merit in it. I would just like to indicate that I would be prepared to discuss it with others.

With respect to the complaints of dirt or disagreeable things in the hall, we have heard some of this and I just want you to know I take it very seriously and we will attend to it.

Looking at the figures, whatever the cause, I do not think it is related to any cuts over the years because the cuts have been very gradual. I do not think that would be the problem. I think it is something else.

Coming back to Mr. Fennell's comment. I hope it was not interpreted that there is any intention to go out and

[Translation]

Je suis sûr qu'un jour M. Spicer trouvera un endroit approprié pour ces premiers ministres britanniques. Mettez les gouverneurs généraux ou tous les rois et reines du Canada, depuis la Confédération. Cela compléterait au moins l'histoire.

Je sais qu'il s'agit quelquefois de quelqu'un qui a une idée fixe, qui veut trouver un coin de mur quelque part pour mettre quelque chose et qu'ensuite, on n'y touche plus. Monsieur le Président, je vais m'arrêter parce que je m'aperçois que je me mets en colère à propos de petits détails.

Toutefois, je suis ravi de l'honneur qui m'est accordé de demander au Comité d'approuver ce crédit.

Le crédit 5 est adopté.

Le président: Le président doit-il faire rapport à la Chambre que le crédit 5, portant sur le Parlement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988, a été dûment approuvé par vous en la présence de notre estimé président?

La motion est adoptée.

Le président: Monsieur Fennell, appuyé par M. Isabelle, propose que j'en fasse rapport. Je suis ravi de pouvoir indiquer que ce crédit a été approuvé avant la date limite de demain 11 heures. A moins que le Président veuille ajouter quelque chose. . . Je vous en prie, monsieur le Président, c'est un honneur.

M. le Président: Monsieur le président, je serai très bref. J'ai pris note des points qui ont été soulevés. Nous en discuterons à la prochaine réunion du Comité exécutif qui, comme vous le savez, se réunit tous les mardis afin de décider des questions qui méritent d'être portées à l'attention du Bureau de la régie interne qui peut alors exercer ses pouvoirs dans le sens approprié.

Je suis très intéressé par la suggestion du président à propos de la participation du président du Comité des services aux députés au Bureau de la régie interne. Je suis tout à fait disposé à étudier la question car, très franchement, il semble que cela permettrait d'économiser certaines énergies. Nous échangeons en effet beaucoup d'informations qu'il ne sera plus nécessaire d'échanger si cette suggestion était adoptée. Je vais donc en discuter avec les autres intéressés.

Quant à la saleté et autres éléments désagréables dans les couloirs, nous en avons déjà entendu parler et je voudrais simplement que vous sachiez que je prends la chose très au sérieux et que nous avons bien l'intention d'y remédier.

Si l'on considère les chiffres, je ne crois pas que l'on puisse dire que ce soit lié à certaines compressions parce que celles-ci ont été opérées de façon très progressive. L'explication ne se trouve donc probablement pas là. Ce doit être autre chose.

Pour revenir maintenant à ce que disait M. Fennell, j'espère que vous n'avez pas compris que nous avions

[Texte]

buy a lot of art. That is not it at all. The point is that we have a lot of art here and we do not know where it is. We do not know who owns it and we do not know how it got here. There are a lot of beautiful things in these buildings and what we want to do is find out where it all is. We do not want to find out that beautiful chandeliers donated to the Speaker's Chamber are in a dungeon down underneath this building, as was in fact the situation. It is now back in the Speaker's Chamber. Those are the kind of things that we want to get a handle on.

With respect to what Mr. Rodriguez said, it may very well be that all hon. members would want some event properly celebrated with some artistic piece here, but that would be a joint decision, and then the question that is asked as to what kind of art is a very legitimate one.

On the Bourinot project, perhaps we could discuss that with Mr. Fennell afterwards in some detail because I think there is much to be said for what is being done there. I can tell you this. The Speaker today of 1987 can get a retrieval of vital information for rulings and for procedural points that just was not available even a few years ago; that is part of what is available there.

Now the last thing I would end on, Mr. Chairman, is the United Kingdom prime ministers.

The Chairman: I like that.

Mr. Speaker: First of all, it is absolutely appropriate that the Canadian Prime Ministers were put up in the hall. Why that was never done I do not know, but that was before.

The Chairman: But I asked for 20 years.

Mr. Speaker: I know. We have a remarkable set of United Kingdom prime ministers. Not only has it been put up because I did not want it lost in a dungeon—

The Chairman: That is good.

Mr. Speaker: —but secondly the Library of Parliament is preparing to place beside each of those pictures a short historical synopsis of the times and the history of events that took place when those Prime Ministers were Prime Minister, indicating what was happening not only in Great Britain and Europe but in Canada at that time, in order to try to give an historical overview leading right up to the time of Confederation.

I think, Mr. Chairman, you would be pleased with that adherence to the honesty of history and I hope that it would make all of that suddenly far more interesting. It may well be that there is another place to put them—

[Traduction]

l'intention d'aller acheter des tas d'oeuvres d'art. Ce n'est pas du tout cela. Ce que je voulais dire, c'est que nous avons des tas d'oeuvres d'art ici, mais que nous ne savons même pas où elles se trouvent. Nous ne savons pas qui en est propriétaire et nous ne savons pas comment c'est arrivé ici. Il y a des tas de choses très belles dans ces édifices et nous aimerions simplement savoir où tout cela se trouve. Nous ne voudrions pas à nouveau découvrir de magnifiques chandeliers qui avaient été donnés pour les appartements de la présidence dans un cachot situé sous cet édifice. Ces chandeliers ont maintenant été restitués aux appartements de la présidence et c'est le genre de choses que nous aimerions pouvoir contrôler.

Quant aux commentaires de M. Rodriguez, il est très possible que certains députés voudraient que certains événements soient marqués d'une façon spéciale par une oeuvre d'art qui serait placée sur la Colline. Il s'agirait toutefois là d'une décision conjointe et l'on peut se demander évidemment quel genre d'art il faut envisager.

A propos du projet Bourinot, nous pourrions peut-être en expliquer certains détails à M. Fennell ultérieurement parce que je crois qu'il s'agit de quelque chose qui est assez important. Je suis bien placé pour vous le dire. Le Président d'aujourd'hui, en 1987, peut sortir de là des informations capitales pour ses décisions et pour les questions de procédure qu'il doit régler. L'information qui jusqu'ici, même il y a quelques années, n'était pas disponible; c'est donc un élément de ce projet.

Pour finir, monsieur le président, permettez-moi de revenir à la question des premiers ministres du Royaume-Uni.

Le président: Parfait.

M. le Président: Tout d'abord, il est tout à fait normal que les premiers ministres canadiens soient accrochés à ce mur. Je ne sais pas pourquoi cela n'a jamais été fait, mais c'est le passé.

Le président: Je l'ai demandé pendant 20 ans.

M. le Président: Je sais. Nous avons une série magnifique de premiers ministres du Royaume-Uni. Nous l'avons accrochée parce que je ne voulais pas qu'elle soit dans un cachot. . .

Le président: C'est très bien.

M. le Président: . . . et deuxièmement également parce que la Bibliothèque du Parlement est en train de préparer une petite notice historique à placer à côté de chacun de ces encadrements. Cela résumera l'histoire de l'époque à laquelle ces premiers ministres étaient premiers ministres, en précisant ce qui se passait non seulement en Grande-Bretagne et en Europe mais également au Canada. Cela présentera donc un aperçu historique qui nous amènera jusqu'à l'époque de la Confédération.

Je crois, monsieur le président, que ce reflet honnête de l'histoire saura vous plaire et j'espère que tout cela deviendra ainsi tout d'un coup beaucoup plus intéressant. Peut-être trouvera-t-on un autre endroit pour les accrocher. . .

[Text]

The Chairman: Yes.

Mr. Speaker:—but at the moment what I was trying to do was get them out of a dungeon and put them up. and I know our librarian, Mr. Spicer is working now on these little plaques that I have requested. Somebody who looks at a British Prime Minister in 1780 or 1812, or something, will then immediately see what was happening in Canada at that time. And so you have a historical connector. I hope this will be of some benefit to history.

• 1645

The Chairman: Please. There is a lot more to that, sir.

Mr. Speaker: But that is the *raison d'être*. I just did not want to lose the set.

The Chairman: Very good.

And the bilingualism question is well in hand.

Mr. Speaker: I have notes on that. I think that is. . .

The Chairman: If you have it in hand, no more comments.

Mr. Speaker: I have your note, and we have spoken about that report.

The Chairman: I thank very much Mr. Speaker for his graciousness in coming to defend his estimates. Thank you very much.

The meeting is adjourned.

[Translation]

Le président: Oui.

M. le Président: . . . mais, pour le moment, ce que j'essayais, c'est que l'on ne les enfouissent pas dans un cachot. Je sais que notre bibliothécaire, M. Spicer, travaille à ces petites plaques que j'ai demandées. Ainsi, en regardant un premier ministre britannique en 1780 ou en 1812, on saura immédiatement ce qui s'est passé au Canada à la même époque. Cela présentera donc la relation historique. J'espère que ce sera utile.

Le président: Pardonnez-moi, mais ce n'est pas simplement cela, monsieur.

M. le Président: C'est la raison d'être dont vous parliez. Je ne voulais pas perdre cette occasion de vous dire que j'y veillais.

Le président: Très bien.

Et la question du bilinguisme est en bonnes mains.

M. le Président: J'ai pris des notes à ce sujet. Je crois que. . .

Le président: Si vous avez pris la question en main, inutile d'en dire plus.

M. le Président: J'ai votre note et nous avons déjà parlé de ce rapport.

Le président: Je remercie beaucoup le Président de la Chambre d'avoir eu l'amabilité de venir ici défendre son budget. Merci beaucoup.

La séance est levée.



**Book Tariff
rate des livres**

**K1A 0S9
OTTAWA**

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

APPEARING

May 6, 1987

The Honourable John A. Fraser, P.C., Q.C., The
Speaker of the House of Commons.

WITNESSES

May 6, 1987

From the House of Commons:

M.G. Cloutier, Sergeant-at-Arms;
E.A. Riedel, Administrator.

COMPARAÎT

Le 6 mai 1987

L'honorable John A. Fraser, c.p., c.r., Le Président de
la Chambre des communes.

TÉMOINS

Le 6 mai 1987

De la Chambre des communes:

M.G. Cloutier, Sergent-d'armes;
E.A. Riedel, Administrateur.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

From Wednesday, May 13, 1987
To Wednesday, October 7, 1987

Chairman: Marcel Prud'homme

*Minutes of Proceedings and Evidence of the
Standing Committee on*

Management and Members' Services

RESPECTING:

Matters pertaining to Members' Services and
Administration

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 2

Du mercredi 13 mai 1987
Au mercredi 7 octobre 1987

Président: Marcel Prud'homme

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent de la*

Gestion et des services aux députés

CONCERNANT:

Affaires se rapportant aux services aux députés et à
l'administration

Second Session of the Thirty-third Parliament,
1986-87

Deuxième session de la trente-troisième législature,
1986-1987

STANDING COMMITTEE ON
MANAGEMENT AND MEMBERS' SERVICES

Chairman: Marcel Prud'homme

Vice-Chairman: Jack Ellis

Members

Albert Cooper
Robert Corbett
Lloyd R. Crouse
Gaston Isabelle
Fernand Ladouceur
Rod Murphy—(8)

(Quorum 5)

James A. Taylor
Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA
GESTION ET DES SERVICES AUX DÉPUTÉS

Président: Marcel Prud'homme

Vice-président: Jack Ellis

Membres

Albert Cooper
Robert Corbett
Lloyd R. Crouse
Gaston Isabelle
Fernand Ladouceur
Rod Murphy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité
James A. Taylor

ORDER OF REFERENCE

Extracts from the Votes and Proceedings of the House of Commons:

"Mr. Fennell from the Striking Committee, pursuant to Standing Order 89, presented the Thirty-second Report of the Committee, which is as follows:

Your Committee recommends that the standing committees of this House be composed of the Members listed below:—

28/09/87

Management and Members' Services**Members**

Cooper	Isabelle
Corbett	Ladouceur
Crouse	Murphy
Ellis	Prud'homme—(8)

02/10/87

On motion of Mr. Fennell, seconded by Mr. Lewis, the Thirty-second Report of the Striking Committee, presented Monday, September 28, 1987, was concurred in."

ATTEST

ROBERT MARLEAU

*Clerk of the House of Commons***ORDRE DE RENVOI**

Extraits des Procès-verbaux de la Chambre des communes:

«M. Fennell, du Comité de sélection conformément à l'article 89 du Règlement, présente le trente-deuxième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Votre Comité recommande que les comités permanents de la Chambre se composent des députés dont les noms suivent:—

28/09/87

Gestion et services au député**Membres**

Cooper	Isabelle
Corbett	Ladouceur
Crouse	Murphy
Ellis	Prud'homme—(8)

02/10/87

Sur motion de M. Fennell, appuyé par M. Lewis, le trente-deuxième rapport du Comité de sélection, présenté à la Chambre le lundi 28 septembre 1987, est agréé.»

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 13, 1987

(12)

[Text]

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* in Room 112-N, Center Block, at 3:43 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Acting Member present: Iain Angus for Rod Murphy.

In attendance: From the House of Commons: M.G. Cloutier, the Sergeant-at-Arms; E.A. Riedel, The Administrator; J. Louis Lacroix, Deputy Sergeant-at-Arms. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 27, 1987

(13)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* in Room 112-N, Center Block, at 3:45 o'clock p.m., this day, the Vice-Chairman, Jack Ellis, presiding.

Members of the Committee present: Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Rod Murphy.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, The Administrator. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 30, 1987

(14)

The Standing Committee on Management and Members' Services met *in camera* in Room 371 West Block, at 3:50 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, The Administrator; R.J. Desramaux, Director, Support and Information Systems. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 13 MAI 1987

(12)

[Traduction]

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 43, dans la pièce 112-N de l'Édifice du centre, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Membre suppléant présent: Iain Angus remplace Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: M.-G. Cloutier, sergent d'armes; E.A. Riedel, l'Administrateur; J.-Louis Lacroix, sergent d'armes adjoint. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

En vertu des pouvoirs que lui confère l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité entreprend de déterminer ses futurs travaux.

À 16 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 27 MAI 1987

(13)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 45, dans la pièce 112-N de l'Édifice du centre, sous la présidence de Jack Ellis, (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Fernand Ladouceur, Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner.

En vertu de l'autorité que lui confère l'article 96(3)c) du Règlement, le Comité entreprend de déterminer ses travaux.

À 16 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 30 JUIN 1987

(14)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 50, dans la pièce 371 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Fernand Ladouceur, Marcel Prud'homme.

Aussi présents: E.A. Riedel, l'Administrateur; R.-J. Desramaux, directeur, Systèmes d'information et de soutien. Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Wolfgang Koerner.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:20 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Malcolm Jack
Clerk of the Committee

WEDNESDAY, OCTOBER 7, 1987
(15)

The Standing Committee on Management and Members' Services met at 3:47 o'clock p.m., in Room 209 of the West Block, this day, for the purpose of election of a Chairman and a Vice-Chairman.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

In attendance: From the Library of Parliament: Wolfgang Koerner, Research Officer.

Pursuant to Standing Orders 91 and 92(1), election of Chairman and a Vice-Chairman.

The Clerk presided over the election of a Chairman.

Lloyd Crouse moved,—That Marcel Prud'homme do take the Chair as Chairman of the Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to and Marcel Prud'homme was declared duly elected Chairman.

The Chairman thanked the members of the Committee for the honour bestowed upon him and called for a motion to appoint a Vice-Chairman.

On motion of Albert Cooper, seconded by Rod Murphy, Jack Ellis was duly elected Vice-Chairman.

The Chairman read a letter addressed to the former Clerk of the Committee and with the other Members, thanked him for his years of service to the Committee.

At 4:06 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

James A. Taylor
Clerk of the Committee

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux, conformément aux dispositions du paragraphe 96(3)c) du Règlement.

À 17 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Malcolm Jack

LE MERCREDI 7 OCTOBRE 1987
(15)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit, aujourd'hui à 15 h 47, dans la pièce 209 de l'Édifice de l'ouest, pour élire un président et un vice-président du Comité.

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Conformément aux dispositions de l'article 91 et du paragraphe 92(1), choix d'un président et d'un vice-président.

Le greffier préside l'élection d'un président.

Lloyd Course propose,—Que Marcel Prud'homme assume la présidence du Comité.

La motion est mise aux voix et adoptée, puis Marcel Prud'homme est déclaré dûment élu président.

Le président remercie les membres du Comité de l'honneur qu'ils lui font et demande que l'on propose une motion en vue de désigner un vice-président.

Sur motion d'Albert Cooper, appuyé par Rod Murphy, Jack Ellis est dûment élu vice-président.

Le président lit une adresse destinée à l'ancien greffier du Comité, puis lui-même et les autres membres du Comité lui expriment leurs remerciements pour les années qu'il a consacrées au Comité.

À 16 h 06, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
James A. Taylor

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Wednesday, October 7, 1987

• 1530

The Clerk of the Committee: Gentlemen, there is a quorum. Honourable members, the first item of business is to elect a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Crouse: Mr. Clerk, for some years we have been honoured to have as our chairman Mr. Marcel Prud'homme, Member of Parliament for—

Mr. Ellis: Has it only been years? It seems like decades.

Mr. Crouse: —the famous Quebec riding of Saint-Denis.

Mr. Prud'homme: I have been with Mr. Crouse in Foreign Affairs for many years.

Mr. Crouse: That is why I mentioned many years. If I nominate him today, and if he accepts, I am sure his sister will be very happy with the fact that I have nominated him. So I have great pleasure in nominating Marcel Prud'homme as our president.

Mr. Ellis: Question.

Motion agreed to.

The Clerk: Mr. Prud'homme is duly elected chairman of this committee.

The Chairman: I would like to take this opportunity to thank Mr. Crouse, a very long-time friend in the House, our senior member as a matter of fact, for his kindness in nominating me.

It is true I have a guest here today; I do not mind saying it is my sister. She has been the pillar of my political life, and to be elected in her presence thrills me very much. I always said that if our society had been kinder to women she would have been elected before me.

Now it is my pleasure to ask for nominations for a vice-chairman. Would someone be kind enough to nominate one of our colleagues as vice-chairman?

Mr. Cooper: Mr. Chairman, I would be pleased to nominate Mr. Jack Ellis to that function.

The Chairman: Proposed by Mr. Cooper that Mr. Ellis be the vice-chairman; seconded by Mr. Murphy, the member from Churchill, our honourable friend from the third party, the socialist party better known as the New Democratic Party.

It is my pleasure to put that to a question, unless there is another motion. No other motion being received, it is agreed unanimously that Mr. Ellis be vice-chairman.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mercredi 7 octobre 1987

Le greffier du Comité: Messieurs, nous avons le quorum. Honorables députés, le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet.

M. Crouse: Monsieur le greffier, depuis quelques années nous avons eu l'honneur d'avoir comme président M. Marcel Prud'homme, député de . . .

M. Ellis: Est-ce seulement depuis quelques années? Il me semble que ce soit des décennies.

M. Crouse: . . . la célèbre circonscription de Saint-Denis au Québec.

M. Prud'homme: J'ai siégé avec M. Crouse pendant de nombreuses années au Comité des affaires extérieures.

M. Crouse: C'est pourquoi j'ai parlé de plusieurs années. Si je sou mets sa candidature aujourd'hui et s'il accepte, je suis certain que sa soeur sera très heureuse que j'aie proposé son nom. Par conséquent, je suis très heureux de proposer la candidature de M. Marcel Prud'homme au poste de président de ce comité.

M. Ellis: Le vote.

La motion est adoptée.

Le greffier: M. Prud'homme est dûment élu président du Comité.

Le président: Je saisis cette occasion pour remercier M. Crouse, un ami de longue date à la Chambre, et aussi notre député le plus ancien, d'avoir eu l'amabilité de proposer une candidature.

Il est vrai que je suis accompagné aujourd'hui d'un invité, et je veux bien vous dire qu'il s'agit de ma soeur. Elle a été le pilier de ma vie politique, et le fait d'être élu président ici en sa présence me fait énormément plaisir. J'ai toujours dit que, si notre société avait été plus tendre envers les femmes, elle aurait été élue avant moi.

J'aimerais maintenant vous demander de proposer la candidature d'un de nos collègues au poste de vice-président?

M. Cooper: Monsieur le président, c'est avec plaisir que je propose que M. Jack Ellis soit élu vice-président.

Le président: M. Cooper propose que M. Ellis soit élu vice-président; la motion est appuyée par M. Murphy, député de Churchill, notre honorable ami du troisième parti, le parti socialiste mieux connu sous le nom de Parti néo-démocrate.

Je mets donc cette candidature aux voix, à moins qu'il y ait une autre motion. Comme il n'y en a pas d'autre, M. Ellis est élu à l'unanimité vice-président.

[Texte]

• 1535

Mr. Ellis, I am delighted. We worked very well together for the last three years, and I look forward for some time to come—

Mr. Ellis: For another two years.

The Chairman: Unless Dr. Isabelle wants to take over. I must say I would have preferred Dr. Isabelle to take over the chairmanship, with all kindness to Mr. Crouse, who nominated me, but for all kinds of reasons, which I will explain off record, he is not here today.

Now I will ask kindly, without even reading it. . . I know you all trust me, so I will ask for your unanimous support; I do not want a motion, just your unanimous support for a letter I would like to read. It is addressed to a very dear person who is at this table. I intend to write a letter to Mr. Malcolm Jack, clerk of the Management and Members' Services Committee, and with your permission and unanimous consent I would like to read what I would like to sign on your behalf.

Dear Mr. Jack:

It is with great pleasure and with the unanimous consent of the members of the Standing Committee on Management and Members' Services that I send you this letter on the occasion of your retirement from the House of Commons.

Following a distinguished and lengthy military career you joined the House of Commons, and almost immediately became the Clerk of the Management and Members' Services Committee—in fact, the only Clerk to serve the committee. During a 12-year period you have exercised many skills and attributes, all of which have allowed the committee to carry out its mandate in the most effective and expeditious manner.

Over this period of time you organized quite literally hundreds of committee and subcommittee meetings, as well as taking the committee around the world.

This work has contributed in no small way to a much changed and better Canadian Parliament.

On behalf of members, past and present, I thank you for all of your efforts, wish you a happy future, and hope that you will remain in contact with us and retain an interest in the work of the committee.

On behalf of the committee, I would like to sign this letter.

Some hon. members: Agreed.

Mr. Malcolm Jack (Former Clerk of the Committee): Thank you very much.

[Traduction]

Je suis ravi, monsieur Ellis. Nous avons travaillé très bien ensemble au cours des trois dernières années, et je serais heureux pendant un certain temps. . .

M. Ellis: Pour encore deux ans.

Le président: A moins que le D^r Isabelle veuille reprendre la présidence. Je dois avouer que j'aurais préféré que le D^r Isabelle préside le comité, sans vouloir déplaire à M. Crouse qui a proposé ma candidature, mais, pour toutes sortes de raisons dont je vous parlerai plus tard, il n'est pas avec nous aujourd'hui.

Je vous demande d'avoir l'obligeance, avant même de prendre connaissance des documents. . . Je sais que vous avez tous confiance en moi, et par conséquent je demande votre appui unanime. Je ne veux pas demander de motion, mais simplement votre appui unanime pour une lettre que j'aimerais maintenant vous lire. Elle s'adresse à une personne qui nous est très chère et qui est ici parmi nous. J'ai l'intention d'écrire à M. Malcolm Jack, greffier du Comité de la gestion et des services aux députés, et si j'ai votre permission et votre consentement unanime, j'aimerais vous lire une lettre que je signerai en votre nom.

Monsieur Jack,

C'est avec joie et avec le consentement unanime des membres du Comité permanent de la gestion et des services aux députés que je vous adresse cette lettre à l'occasion de votre retraite de la Chambre des communes.

Après une longue et remarquable carrière militaire, vous êtes venu à la Chambre des communes et presque immédiatement vous êtes devenu le greffier du Comité de la gestion et des services aux députés—de fait le seul greffier qu'ait connu ce comité. Pendant 12 ans, vous avez manifesté vos nombreuses compétences et qualités, qui ont permis à ce comité de s'acquitter de son mandat de la façon la plus efficace et la plus expéditive qui soit.

Vous vous êtes chargé pendant cette période de l'organisation de centaines de séances de comité et de sous-comité, et aussi des déplacements du comité à l'étranger.

Ce travail a contribué de façon non négligeable à améliorer le fonctionnement du Parlement canadien.

Au nom des membres du comité, anciens et actuels, je vous remercie de tout ce que vous avez fait, je vous souhaite beaucoup de bonheur et j'espère que nous entendrons parler de vous et que vous conserverez un certain intérêt pour le travail du comité.

Au nom de tous les membres du comité, j'aimerais signer cette lettre.

Des voix: D'accord.

M. Malcolm Jack (ancien greffier du Comité): Je vous remercie beaucoup.

[Text]

The Chairman: I would like to add a word of personal thanks, to say that when I arrived as chairman I was totally new to this committee. Some of you had longer experience than I on this committee—Mr. Crouse, and I think Mr. Ellis and Dr. Isabelle, who is not here today. But I could not have fulfilled my mandate without the very discreet, intelligent, smooth and friendly advice of the clerk. And if this committee has been successful—of course, we always praise the chairman—I have no hesitation in saying this committee has been the smoothest of all the committees I have worked on, and I owe that in great part to the very able services of the clerk. So I want to add this, and I would like to have done it publicly, not in camera.

Secondly, on your behalf... There is that poor guy here coming in to join us—Mr. Jim Taylor. I want him to know that as chairman I am not that bad. If I frighten some, it is because they do not know me. But if Mr. Jack is smiling today, I hope it is not because he is leaving. That means we took good care of each other, and I would hope that our relationship and our discretion—because I discovered many things yesterday—are a tribute to Mr. Jack. I want this on record too. I did not know that when we sit in camera our discussions were so confidential that even a higher authority than Mr. Jack did not know. He has been the most discreet person about our deliberations. I know that Mr. Taylor, who has been here for many years, has learned that this committee is rather different from other committees, and he is following in the footsteps of a very excellent clerk.

Mr. Jack, thank you very, very much. I would like to add, also for the record, that the committee joins with me to wish you a happy retirement. And we always forget the family, so I would like to say we send to your wife, through you, our very warm regards. There is something very exciting for me to say, since we are in confidence; it is that Mr. Jack happens to have a son who is the closest friend of my nephew, and he never let me know. It took me a year and a half to find out that the son of Mr. Jack is the closest friend of my nephew. And it seems Mr. Jack sees my nephew much more often than I do. So publicly, before I send this record to my nephew, I would like to say that at least it was good to have you around so I know what my nephew is doing. He is doing very well according to you, and I am very pleased to learn that.

• 1540

That is the last of my thoughts. But I know some members would like to add to what I have said. Mr. Ellis, the very esteemed vice-chairman.

Mr. Ellis: Mr. Chairman, I had not thought about this being Malcolm's last meeting with us. I know about the small farewell party for him toward the end of the week, but I had not really thought about this being the last one.

[Translation]

Le président: J'aimerais personnellement remercier M. Jack car, lorsque je suis arrivé au comité en tant que président, j'étais tout à fait nouveau. Certains avaient beaucoup plus d'expérience que moi au comité—je pense à M. Crouse, à M. Ellis et au D^r Isabelle qui n'est pas ici aujourd'hui. Je n'aurais pas pu m'acquitter de ma tâche sans les conseils très discrets, intelligents, calmes et amicaux du greffier. Si le comité a pu faire un aussi bon travail—bien sûr on en félicite toujours le président... Je n'hésite pas à dire que ce comité est celui qui a travaillé de la façon la plus harmonieuse de tous les comités où j'ai siégé, et je le dois surtout aux services très compétents du greffier. Je voulais donc ajouter ces remarques, et le faire publiquement et non pas à huis clos.

Deuxièmement, au nom... Il y a ce pauvre M. Jim Taylor qui vient de se joindre à nous. Je vais lui dire qu'en tant que président, je ne suis pas si mal que cela. Si je fais peur à certains, c'est qu'ils ne me connaissent pas. Si M. Jack sourit aujourd'hui, j'espère que ce n'est pas parce qu'il nous quitte. Cela signifie plutôt que nous nous sommes bien occupés l'un de l'autre, et j'espère que nos rapports et notre discrétion—car j'ai découvert beaucoup de choses hier—témoignent de la compétence de M. Jack. Je voulais également que ce soit dit publiquement. Je ne savais pas que, lorsque nous siégeons à huis clos, nos discussions sont à ce point confidentielles que même une personne de rang plus élevé que M. Jack n'en savait rien. Il a toujours été très discret au sujet de nos délibérations. Je sais que M. Taylor, qui est ici depuis de nombreuses années, sait déjà que notre comité est différent des autres, et il suivra la voie tracée par un excellent greffier.

Monsieur Jack, je vous remercie très sincèrement. J'ajouterais, aux fins du compte rendu, que les membres du comité se joignent à moi pour vous souhaiter une heureuse retraite. On oublie toujours la famille; par conséquent, permettez-moi d'ajouter que nous transmettons par votre intermédiaire nos amitiés à votre épouse. Puisque nous en sommes aux confidences, j'aimerais ajouter quelque chose de fort intéressant, M. Jack a un fils qui est un très bon ami de mon neveu, mais il ne me l'avait jamais dit. Il m'a fallu un an et demi pour me rendre compte que le fils de M. Jack était un proche ami de mon neveu. Il semble que M. Jack rencontre mon neveu plus souvent que je ne le fais moi-même. Donc publiquement, avant d'envoyer ce compte rendu à mon neveu, je tiens à dire combien je suis heureux que vous soyez là pour avoir des nouvelles de mon neveu. D'après vous, il se tire très bien d'affaire et je suis très heureux de le savoir.

Voilà ce que je voulais dire, mais je sais que d'autres députés voudront ajouter quelques remarques, comme par exemple M. Ellis, notre très estimé vice-président.

M. Ellis: Monsieur le président, je ne savais pas qu'il s'agissait de notre dernière réunion avec Malcolm. Je sais qu'il y aura une petite réception d'adieu en son honneur à la fin de la semaine, mais je ne m'étais pas rendu compte que cette séance était sa dernière.

[Texte]

I want to put on record for the committee, since I think I am the only member here who goes back as far as Malcolm does, back to our first chairman, Angus McLean. Without trying to bore anyone, I wish to point out to the committee and put on record that the clerk has been with us, yes indeed through a trip around the world, but also through some very, very difficult times.

The clerk was with us when Speaker Jerome came to us and said the Prime Minister had asked us to look at the administration of the House and see if we could take some money out of the budget that was being spent. He was with us through those very trying and terrible times when we tried to get a handle on what was happening. He was with us, and played a very active part, when the Auditor General of Canada did his report on the House of Commons. He was with us as we changed Speakers, changed committees, but still continued on. The net result of all of that was the administration of the House of Commons that exists today. Through all of that, Mac has been with us and has been a support to us. And I tell you, through that there were some very trying times.

He has also been with us as we have seen things evolve. When I first came here and Mac was clerk of the committee, we had vintage 1929 telecommunications equipment in our offices. We had no computers, we had no word processors, we had no photocopiers, we had no VAX machines, we had no street-smart telephones such as we have now, we had no perks as members now know them in our equipment and so on. Mac has been with us and has helped guide us through all that maze. He has made arrangements for us. While I will say a little bit more about it perhaps toward the end of the week, Mac, we do thank you. It has been worthwhile.

Something many of you will not already know: Mac has some roots back in good old Prince Edward—Hastings—

The Chairman: Ah, now I understand!

Mr. Ellis:—and now he is retiring, some of the big fish in Lake Ontario, off Wellington Beach, may catch hell. Let us hope he comes down to visit and take part in it.

Mr. Crouse: Just a brief word, Mr. Chairman, if I may. I too would like to be on record as saying how much I have appreciated the friendly handshake and the wise counsel that Malcolm Jack has given this committee. While Mr. Ellis talked about being here when he first took over—

Mr. Ellis: Not quite, almost.

Mr. Crouse: Twelve years ago. . . I look back to that period mentally and during that period of time I was chairman of the Public Accounts Committee and we were slugging it out. I was the new chairman, and since Mr. Henderson, who had been Auditor General, retired, they gave me a new man to work with named James Macdonell. So here we were, two green boys, trying to

[Traduction]

Je voudrais le déclarer publiquement, étant donné que je suis le seul député ici qui ait autant d'ancienneté que Malcolm, cela remonte à notre premier président, Angus McLean. Sans vouloir vous ennuyer avec mon discours, je tiens à souligner que le greffier a travaillé avec nous, il a même fait un voyage autour du monde avec nous, et il a bravé avec nous des périodes très, très difficiles.

Le greffier était parmi nous lorsque le Président de la Chambre Jerome est venu nous dire que le premier ministre nous demandait d'examiner l'administration de la Chambre pour voir si l'on ne pouvait pas réduire le budget. Il était également présent pendant ces moments très pénibles lorsque nous avons tenté de savoir un peu ce qui se passait. Il était là aussi; et il a joué un rôle très actif lorsque le Vérificateur général du Canada a présenté son rapport à la Chambre des communes. Il y était lorsque nous avons changé de président de la Chambre, changé les comités, sans interrompre pour autant notre travail. Il en résulte cette nouvelle administration de la Chambre des communes que nous connaissons aujourd'hui. Pendant toute cette période, Mac était là et nous soutenait. Je peux vous l'avouer, il y a eu des périodes très difficiles.

Il était parmi nous également lorsque les choses ont commencé à changer. A mes débuts, Mac était greffier du Comité, et nous avions de l'équipement de télécommunications qui datait de 1929 dans nos bureaux. Nous n'avions ni ordinateur, ni machine de traitement de texte, ni photocopieur, ni machine VAX, ni appareil de téléphone moderne comme nous en avons aujourd'hui, les députés n'avaient ni l'équipement ni les autres avantages dont ils disposent aujourd'hui. Mac nous a aidés et guidés dans ce labyrinthe. Il s'est chargé, pour nous, de faire les arrangements nécessaires. J'élaborerai un peu à ce sujet à la fin de la semaine, Mac, mais en attendant nous vous remercions. Tout ce travail en valait la peine.

Beaucoup d'entre vous ne le savent peut-être pas, mais Mac a des racines dans l'Île-du-Prince-Édouard. . . dans Hastings. . .

Le président: Ah, je comprends maintenant!

M. Ellis: . . . et maintenant qu'il prend sa retraite, il y a des gros poissons dans le lac Ontario, du côté de la plage Wellington, qui n'ont qu'à bien se tenir. Espérons qu'il viendra nous visiter pour continuer d'être des nôtres.

M. Crouse: J'aimerais ajouter quelques mots, monsieur le président, si vous me le permettez. J'aimerais également déclarer à quel point je suis reconnaissant à Malcolm Jack de sa chaleureuse poignée de main et de ses sages conseils ici au Comité. M. Ellis nous a dit qu'il était là lorsque M. Jack est devenu. . .

M. Ellis: Pas tout à fait, mais presque.

M. Crouse: Il y a 12 ans. . . je reviens en pensée à cette époque, c'était au moment où j'étais président du Comité des comptes publics et où l'on bataillait avec acharnement. J'étais le nouveau président du Comité et, comme M. Henderson, qui avait été vérificateur général, ayant pris sa retraite, on m'a donné un nouveau, James Macdonell. Nous étions tous les deux des bleus et nous

[Text]

present new rules and regulations to govern and guide the Public Accounts Committee. So they were very turbulent years for me. That was 1974, 1975, and 1976. I left the committee at that time to take over as chairman of the Fisheries Committee for my party and joined Joe Clark's shadow cabinet—but that is another story.

[Translation]

avons essayé de présenter de nouveaux règlements pour régir et guider le Comité des comptes publics. Ces années furent très mouvementées pour moi. C'était en 1974, 1975 et 1976. J'ai quitté le Comité à ce moment-là pour devenir président du Comité des pêches au nom de mon parti et j'ai fait partie également du cabinet-fantôme de Joe Clark. . . mais c'est là une autre histoire.

• 1545

The Chairman: We will not get into that.

Mr. Crouse: I am glad that I have been privileged to know Malcolm Jack. He has always been friendly and helpful to me at any time when I sought his advice and guidance. I wanted to speak today because it is my intention to join that exalted position to which he is going, that retired position, and I want quietly to speak to him and see just what he plans to do. Maybe he can continue to give me some guidance.

In any event, I want to wish you well in your retiring years. If you come to Nova Scotia, I am not the only Crouse in the town of Lunenburg, but I can assure you that you shall be welcome at the Crouse household. You know the first name, and we would be glad to see you at any time if you are travelling our way in future. All the best.

Mr. Jack: Thank you, sir, very much.

Mr. Murphy: I would like to thank Malcolm Jack as well, not only personally but on behalf of our caucus. I have only been on the committee for three years, but I have been in the House for over eight years now, and I certainly have noticed a difference in the time since I started out—not only that sometimes new and sometimes useful equipment that Jack, for some reason, keeps talking about, but in terms of things that have been very important for my riding, such as we have had the constituency offices and we now actually have money to travel around our ridings, things that just were not here that many years ago. I would not say that it makes our lives easier, but it does mean that we can do a lot more for our constituents, and I want to thank him for that.

I regret that you never got us the Justice Building after all those meetings we went to. But I do not think we will hold you personally responsible for that.

Again, I sincerely thank you for all the work you have done on our behalf.

Mr. Jack: Thank you, sir.

Mr. Cooper: I would like to add my appreciation as well. Like Mr. Murphy, I cannot speak with all the grey hairs of the years of experience, but I can say that I have been with this committee now about three or four years, and in the House just about eight years, and have noticed a considerable improvement. The thing I have noticed the most is that Malcolm has demonstrated a sensitivity toward the kinds of concerns and needs that members

Le président: Nous n'allons pas nous engager là-dedans.

M. Crouse: C'est pour moi un grand privilège d'avoir connu Malcolm Jack. Il a toujours été très amical et très utile lorsqu'il me fallait ses conseils. Je voulais prendre la parole aujourd'hui, car j'ai l'intention, comme lui, d'occuper ce poste exaltant de retraité, je veux donc le prendre à l'écart pour lui demander quels sont ses projets. Il peut peut-être continuer à me donner des conseils.

De toute façon, je lui souhaite de très belles années de retraite. Si vous venez en Nouvelle-Écosse, je ne suis pas le seul Crouse dans la ville de Lunenburg, mais je peux vous assurer que vous serez le bienvenu chez les Crouse. Vous connaissez mon prénom, nous serons très heureux de vous recevoir si vos voyages vous mènent chez nous. Tous mes meilleurs vœux.

M. Jack: Je vous remercie beaucoup, monsieur.

M. Murphy: Je voudrais également remercier Malcolm Jack, personnellement, mais aussi au nom de mon caucus. Je ne siège à ce Comité que depuis trois ans, mais je suis à la Chambre depuis plus de huit ans, et j'ai remarqué bien sûr combien les choses sont différentes maintenant. . . non seulement du nouvel équipement, de l'équipement parfois utile dont Jack nous parlait toujours, pour une raison ou pour une autre, mais il y a aussi des choses très importantes dans ma circonscription, par exemple nous avons maintenant des bureaux de circonscription et aussi de l'argent pour nous déplacer dans nos circonscriptions, ce que nous n'avions pas jadis. Je ne dirais pas que cela rend notre vie plus facile, mais cela signifie que nous pouvons faire beaucoup plus pour nos électeurs, et pour cela, je l'en remercie.

Je regrette que vous n'ayez jamais pu obtenir pour nous l'édifice de la Justice, après toutes ces réunions auxquelles nous avons assisté. Toutefois, je ne crois pas que nous allons vous en tenir personnellement responsable.

Je le répète, je vous remercie sincèrement pour tout le travail que vous avez fait en notre nom.

M. Jack: Merci, monsieur.

M. Cooper: Je veux également ajouter mes remerciements. Comme M. Murphy, je ne peux pas mentionner mes cheveux blancs comme preuve de mes longues années d'expérience, mais je peux vous dire que je fais partie du Comité depuis trois ou quatre ans, et de la Chambre depuis près de huit ans, et j'ai aussi remarqué une amélioration sensible. Ce que j'ai le plus remarqué toutefois, c'est que Malcolm a fait preuve de beaucoup de

[Texte]

have and then gone one step further, which I have really appreciated, and that is his creativity. As members think back, many times we have run into hitches. We knew what we wanted to do, but we seemed to be up against brick walls and difficulties and problems. Malcolm was very creative in helping us to bring down those walls.

So I, as well as our Whip and other members of our caucus who have very much appreciated your work, just say a really special thanks.

Mr. Jack: Thank you, sir.

The Chairman: I will leave the last word to Mr. Jack. But before doing so, no other business will be taken care of this week.

Secondly, I hope that Mr. Jack will commit himself to accept an invitation to a reception I would like to give on his behalf, and it would be my hope that he bring his wife and other members of the committee who have served. So by agreement, when we can find a date that is agreeable to you in your retirement days now, I would like to see you back again.

Mr. Jack: May I say a word, sir?

The Chairman: Of course. I said today is your day.

Mr. Jack: I am a bit overwhelmed by all this, as you maybe can imagine. I would just like to say thank you very much indeed.

• 1550

The one thing I would like to emphasize is that when you have been clerk of a committee for the length of time I have been clerk of this one—

Mr. Ellis: Excuse me, Mac. I do not think any other clerk has been with any single committee as long as you have with Management and Members' Services. I think that is fair to say.

Mr. Jack: I do not know. But a clerk's job is made very easy if he is working with a good group of Members of Parliament, and the members of this committee have always been excellent, as far as I am concerned, as the clerk. The co-operation and the help I have received have been outstanding. That just makes the job that much easier. So I appreciate everything you have said and I appreciate the opportunity to have been the clerk of this committee and stay on the job for so long. Thank you very much.

Some hon. members: Hear, hear!

The Chairman: We will now adjourn this meeting.

[Traduction]

doigté vis-à-vis des députés, de leurs préoccupations et de leurs besoins, et j'irais même plus loin, j'ai vraiment beaucoup apprécié sa créativité. Les députés se souviendront que nous avons fait face bien des fois à des contretemps. Nous savions ce que nous voulions faire, mais nous nous heurtions souvent à des murs, à des difficultés et à des problèmes. Malcolm a fait preuve de créativité et nous a aidés à faire tomber ces murs.

Par conséquent, je me joins à notre Whip et aux autres membres de notre caucus pour vous dire que nous avons beaucoup apprécié votre travail et pour vous remercier de façon très spéciale.

M. Jack: Merci, monsieur.

Le président: C'est M. Jack qui aura le dernier mot. Mais tout d'abord, je vous signale qu'il n'y a pas d'autres travaux pour le Comité cette semaine.

Deuxièmement, j'espère que M. Jack acceptera mon invitation à une réception que je donnerai en son honneur, j'espère également qu'il amènera son épouse et que les autres membres du Comité y assisteront. Nous pourrons donc trouver une date qui lui conviendra, puisqu'il est retraité maintenant, j'espère vous revoir de nouveau.

M. Jack: Puis-je prendre la parole, monsieur?

Le président: Bien sûr. J'ai déjà dit qu'aujourd'hui c'était votre jour.

M. Jack: Je suis un peu dépassé par tout cela, vous le savez sans doute. J'aimerais vous exprimer mes remerciements.

Je voudrais souligner que lorsqu'on est greffier d'un Comité pendant aussi longtemps que je l'ai été pour celui-ci...

M. Ellis: Excusez-moi, Mac. Je ne crois pas qu'un autre greffier ait servi un même comité aussi longtemps que vous l'avez fait pour le Comité de la gestion et des services aux députés. Ce n'est que juste de le souligner.

M. Jack: Je ne sais pas. Je sais cependant que le travail d'un greffier est rendu beaucoup plus facile s'il se fait au sein d'un bon groupe de députés, et les membres de ce Comité ont toujours été excellents en ce qui me concerne. J'ai reçu d'eux une aide et une coopération remarquables. Cela m'a rendu la tâche d'autant plus facile. Je vous suis donc reconnaissant de tout ce que vous avez dit et de l'occasion qu'on m'a donnée d'être greffier de ce Comité et de le demeurer si longtemps. Je vous remercie beaucoup.

Des voix: Bravo, bravo!

Le président: Nous ajournons maintenant la séance.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

From Wednesday, November 25, 1987
To Wednesday, May 25, 1988

Chairman: Marcel Prud'homme

*Minutes of Proceedings and Evidence of the
Standing Committee on*

Management and Members' Services

RESPECTING:

Matters pertaining to Members' Services and
Administration

and

Main Estimates 1988-89: Vote 5 under
PARLIAMENT

INCLUDING:

The Third Report to the House

APPEARING:

The Honourable John A. Fraser, P.C., Q.C.,
The Speaker of the House

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the Thirty-third Parliament,
1986-87-88

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Du mercredi 25 novembre 1987
Au mercredi 25 mai 1988

Président: Marcel Prud'homme

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent de la*

Gestion et des services aux députés

CONCERNANT:

Affaires se rapportant aux services aux députés et
l'administration

et

Budget principal 1988-1989: crédit 5 sous la
rubrique PARLEMENT

Y COMPRIS:

Le Troisième Rapport à la Chambre

COMPARAÎT:

L'honorable John A. Fraser, c.p., c.r.,
Le Président de la Chambre des communes

TÉMOINS:

(Voir en l'endos)

Deuxième session de la trente-troisième législature
1986-1987-1988

STANDING COMMITTEE ON
MANAGEMENT AND MEMBERS' SERVICES

Chairman: Marcel Prud'homme

Vice-Chairman: Jack Ellis

Members

Albert Cooper
Robert Corbett
Lloyd R. Crouse
Gaston Isabelle
Rod Murphy
Bill Vankoughnet—(8)

(Quorum 5)

James A. Taylor

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA
GESTION ET DES SERVICES AUX DÉPUTÉS

Président: Marcel Prud'homme

Vice-président: Jack Ellis

Membres

Albert Cooper
Robert Corbett
Lloyd R. Crouse
Gaston Isabelle
Rod Murphy
Bill Vankoughnet—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

James A. Taylor

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Tuesday, February 23, 1988:

Pursuant to Standing Orders 82(15) and 83, on motion of Mr. Mazankowski, seconded by Mr. Wilson (Etobicoke Centre), it was ordered,—That the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1989, laid upon the Table earlier this day, be referred to the several Standing Committees of the House as follows:

To the Standing Committee on Management and Members' Services

Parliament Votes 5 and 10

ATTEST

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du mardi 23 février 1988:

Conformément à l'article 82(15) et à l'article 83 du Règlement, sur motion de M. Mazankowski, appuyé par M. Wilson (Etobicoke-Centre), il est ordonné,—Que le Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1989, déposé sur le Bureau plus tôt aujourd'hui, soit déferé aux divers Comités permanents de la Chambre, ainsi qu'il suit:

Au Comité permanent de la gestion et des services aux députés

Parlement, crédits 5 et 10

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

REPORT TO THE HOUSE

Friday, May 27, 1988

The Standing Committee On Management and Members' Services has the honour to present its

THIRD REPORT

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, February 23, 1988, your Committee has considered Vote 5 under PARLIAMENT in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1989 and reports the same.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 3 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

MARCEL PRUD'HOMME,
Chairman.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 27 mai 1988

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 23 février 1988, votre Comité a étudié le crédit 5 sous la rubrique PARLEMENT dans le Budget des dépenses principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989 et en fait rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicule n° 3 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
MARCEL PRUD'HOMME.

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, NOVEMBER 25, 1987
(16)

[Text]

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:44 o'clock p.m., in Room 208 of the West Block, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Marcel Prud'homme.

In attendance: From the House of Commons: M.G. Cloutier, the Sergeant-At-Arms; E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:03 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, DECEMBER 9, 1987
(17)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:39 o'clock p.m., in Room 208 of the West Block, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:46 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JANUARY 27, 1988
(18)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:46 o'clock p.m., in Room 208 of the West Block, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 1987
(16)

[Traduction]

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 44, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Marcel Prud'homme.

Aussi présents: De la Chambre des communes: M.-G. Cloutier, sergent d'armes; E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

À 17 h 03, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1987
(17)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 39, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Rod Murphy et Marcel Prud'homme.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

À 16 h 46, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 27 JANVIER 1988
(18)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 46, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Rod Murphy, Marcel Prud'homme.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

At 4:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, FEBRUARY 24, 1988
(19)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:42 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Robert Corbett, Lloyd R. Crouse, Gaston Isabelle, Rod Murphy, Marcel Prud'homme, Bill Vankoughnet.

In attendance: From the House of Commons: Peter Danakas, Director of Parliamentary Restaurants; E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:28 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MARCH 2, 1988
(20)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:40 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Rod Murphy, Marcel Prud'homme, Bill Vankoughnet.

Other Member present: Harry Brightwell

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MARCH 9, 1988
(21)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:35 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Robert Corbett, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Marcel Prud'homme and Bill Vankoughnet.

Acting Member present: Iain Angus for Rod Murphy

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

À 16 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 24 FÉVRIER 1988
(19)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 42, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Robert Corbett, Lloyd R. Crouse, Gaston Isabelle, Rod Murphy, Marcel Prud'homme, Bill Vankoughnet.

Aussi présents: De la Chambre des communes: Peter Danakas, directeur des restaurants parlementaires; E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)(c) du Règlement.

À 17 h 28, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 2 MARS 1988
(20)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 40, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Lloyd R. Crouse, Jack Ellis, Rod Murphy, Marcel Prud'homme, Bill Vankoughnet.

Autre député présent: Harry Brightwell.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)(c) du Règlement.

À 16 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 9 MARS 1988
(21)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 35, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Robert Corbett, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Marcel Prud'homme et Bill Vankoughnet.

Membre suppléant présent: Iain Angus remplace Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:11 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MARCH 16, 1988
(22)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:40 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Gaston Isabelle and Marcel Prud'homme.

Acting Member present: Iain Angus for Rod Murphy

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, APRIL 13, 1988
(23)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 4:50 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Jack Ellis, Marcel Prud'homme and Bill Vankoughnet.

Acting Member present: Iain Angus for Rod Murphy

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:23 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, APRIL 20, 1988
(24)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:56 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Gaston Isabelle and Marcel Prud'homme.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

À 17 h 11, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 16 MARS 1988
(22)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 40, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Gaston Isabelle et Marcel Prud'homme.

Membre suppléant présent: Iain Angus remplace Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

À 16 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 13 AVRIL 1988
(23)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 16 h 50, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Jack Ellis, Marcel Prud'homme et Bill Vankoughnet.

Membre suppléant présent: Iain Angus remplace Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

À 17 h 23, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 20 AVRIL 1988
(24)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 56, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Lloyd R. Crouse, Gaston Isabelle et Marcel Prud'homme.

Acting Member present: Iain Angus for Rod Murphy

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 4, 1988
(25)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:47 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Robert Corbett, Lloyd R. Crouse, Gaston Isabelle, Rod Murphy and Marcel Prud'homme.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 4:01 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 18, 1988
(26)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, *in camera*, at 3:40 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Rod Murphy and Marcel Prud'homme.

In attendance: From the House of Commons: E.A. Riedel, the Administrator. *From the Library of Parliament:* Wolfgang Koerner, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to the authority conferred on it by Standing Order 96(3)(c).

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, MAY 25, 1988
(27)

The Standing Committee on Management and Members' Services met, at 3:36 o'clock p.m., in Room 112-N, this day, the Chairman, Marcel Prud'homme, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Marcel Prud'homme and Bill Vankoughnet.

Membre suppléant présent: Iain Angus remplace Rod Murphy.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

À 16 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 4 MAI 1988
(25)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 47, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Robert Corbett, Lloyd R. Crouse, Gaston Isabelle, Rod Murphy et Marcel Prud'homme.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

À 16 h 01, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 18 MAI 1988
(26)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 40, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Jack Ellis, Gaston Isabelle, Rod Murphy et Marcel Prud'homme.

Aussi présents: De la Chambre des communes: E.A. Riedel, l'Administrateur. *De la Bibliothèque du Parlement:* Wolfgang Koerner, attaché de recherche.

Le Comité entreprend de déterminer ses travaux conformément à l'autorité que lui confère l'alinéa 96(3)c) du Règlement.

À 17 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 25 MAI 1988
(27)

Le Comité permanent de la gestion et des services aux députés se réunit, aujourd'hui à 15 h 36, dans la pièce 112-N, sous la présidence de Marcel Prud'homme, (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Marcel Prud'homme et Bill Vankoughnet.

Acting Members present: Maurice Foster for Gaston Isabelle; Bruce Halliday for Robert Corbett; Dan McKenzie for Lloyd Crouse; Brian White for Jack Ellis and Neil Young for Rod Murphy.

Other Member present: Patrick Nowlan.

In attendance: From the Library of Parliament: Wolfgang Koerner.

Appearing: The Honourable John A. Fraser, P.C., Q.C., the Speaker of the House of Commons.

Witnesses: From the House of Commons: M.G. Cloutier, the Sergeant-At-Arms; R. Marleau, Clerk of the House and E.A. Riedel, the Administrator.

The Order of Reference dated Tuesday, February 23, 1988, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1989 being read as follows:

*Ordered,—*That Parliament Vote 5 for the fiscal year ending March 31, 1989 be referred to the Standing Committee on Management and Members' Services.

The Chairman called Vote 5 under PARLIAMENT.

The Speaker of the House made a statement and with the witnesses answered questions.

Vote 5 carried.

*Ordered,—*That the Chairman report to the House Vote 5 of the Main Estimates under PARLIAMENT for the fiscal year ending March 31, 1989.

At 4:56 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

James A. Taylor
Clerk of the Committee

Membres suppléants présents: Maurice Foster remplace Gaston Isabelle; Bruce Halliday remplace Robert Corbett; Dan McKenzie remplace Lloyd Crouse; Brian White remplace Jack Ellis; Neil Young remplace Rod Murphy.

Autre député présent: Patrick Nowlan.

Aussi présent: De la Bibliothèque du Parlement: Wolfgang Koerner.

Comparaît: L'honorable John A. Fraser, c.p., c.r., Président de la Chambre des communes.

Témoins: De la Chambre des communes: M.-G. Cloutier, sergent d'armes; R. Marleau, Greffier de la Chambre, et E.A. Riedel, l'Administrateur.

Lecture de l'ordre de renvoi du mardi 23 février 1988 ayant trait au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1989 est donnée en ces termes:

*Il est ordonné,—*Que le crédit 5 inscrit sous la rubrique Parlement dans le Budget des dépenses principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989 soit déferé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Le président met en délibération le crédit 5 inscrit sous la rubrique PARLEMENT.

Le Président de la Chambre fait une déclaration, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

Le crédit 5 est adopté.

*Il est ordonné,—*Que le président du Comité fasse rapport, à la Chambre, du crédit 5 inscrit sous la rubrique PARLEMENT dans le Budget principal des dépenses, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1989.

À 16 h 56, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
James A. Taylor

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Wednesday, May 25, 1988

• 1536

The Chairman: Before I start, I circulated a document for members' perusal, but this is an open meeting and the press is here. The press has kindly asked me if they could peruse our internal document. It is an internal document; it is not a committee like the others. On your behalf, I find no objection, so the press can go through it at the same time we do.

Je voulais agir dans l'intérêt du Comité et démontrer son ouverture. C'est un document interne du Comité, mais la presse en a demandé une copie pour pouvoir mieux suivre. Je n'y vois pas d'objection en tant que président. Autrement, le débat pourrait durer trop longtemps.

Monsieur le Président, inutile de vous dire que nous sommes enchantés de vous recevoir.

It is our right to receive you, but we can still say we are pleased that you could find time in your very heavy agenda. We could have accepted your expenses at the last meeting; they would have been deemed to have been received. But we are very pleased that we could put aside time for you and the committee members. So it is with great pleasure that we have with us today the Speaker of the House of Commons, who will defend his estimates.

Il est accompagné de l'administrateur, M. Riedel.

I would like to say to you, Mr. Speaker, that this committee appreciates very much the immense co-operation given to us by Mr. Riedel at all times, and there is nothing wrong with publicly acknowledging and making our thanks. Also, always available to us is Major-General Cloutier, and we also would like to say thanks to him for his great co-operation.

Naturellement, nous souhaitons la bienvenue au nouveau greffier que nous aurions pu interroger l'an passé concernant sa nomination, mais nous le connaissons tellement bien qu'on n'a pas jugé à propos de scruter sa nomination à la loupe. C'est le seul moyen qu'on a de vous faire suer une fois par année, mais les choses étant ce qu'elles sont, nous avons accepté que M. Marleau soit nommé au poste qu'il occupe sans passer par les questions dangereuses, pertinentes et explosives des membres du Comité.

• 1540

Having said all that, we also see the chief librarian, and welcome to him too, and others you may call upon later,

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mercredi 25 mai 1988

Le président: Avant d'ouvrir la séance, je vous signale que j'avais fait distribuer un document à l'intention des membres du comité. Or notre séance d'aujourd'hui est une séance publique et les journalistes ici présents ont demandé de prendre connaissance de ce document interne. Étant donné que ce n'est pas un comité comme les autres et que je n'y vois aucune objection, au nom du comité j'ai autorisé les journalistes à faire lecture de ce document en même temps que les députés.

I wanted to act in the interest of the committee as well as to show its openness. Although this is an internal committee document, members of the press asked to have a copy of it so they could better follow the proceedings. As chairman, I see no objection to their having copies of this document; otherwise, the debate could go on for too long.

Mr. Speaker, need I say that we are delighted to have you here.

Même si le comité a le droit de vous inviter à témoigner, nous sommes heureux de constater que vous ayez pu trouvé le temps de comparaître. Le comité aurait pu autoriser l'affectation de ces crédits en votre absence lors de sa dernière séance, mais nous sommes enchantés de vous recevoir. Nous avons donc le plaisir de recevoir aujourd'hui le Président de la Chambre des communes, qui justifiera les crédits qu'il demande dans le budget des dépenses.

He is accompanied by the administrator, Mr. Riedel.

Monsieur le Président de la Chambre, permettez-moi de vous exprimer la très vive reconnaissance qu'accordent les membres du comité à M. Riedel pour la collaboration qu'il a toujours su nous apporter; pourquoi ne pas le remercier publiquement? Nous tenons également à remercier le major-général Cloutier du bon esprit d'équipe dont il a toujours fait preuve.

Naturally, we welcome the new clerk of the House of Commons; last year, we could have questioned him about his appointment, but we know him so well that we considered it appropriate to dispense with minute examination of his appointment. This is the only occasion we have in a given year to make you feel uncomfortable, but in Mr. Marleau's case, we agreed that he be appointed to his current position without being subjected to the dangers of pointed and explosive questioning from committee members.

Mais trêve de plaisanteries; comparaissent également le bibliothécaire parlementaire—à qui nous souhaitons la

[Texte]

Mr. Speaker. If need be, they are all behind you, ready at a moment's notice—not to come to your rescue, because we all know you do not need that, but to help you out for detailed information that members of the committee may ask of you.

Monsieur le Président, je vous prie de faire votre déclaration préliminaire et je donnerai ensuite la parole aux députés.

I will ask you to stay so that we could proceed today. And who knows, we may even vote your estimate, as we did last year. It may be the only committee that will do so. You never know.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

L'honorable John A. Fraser (Président de la Chambre des communes): Monsieur le président, membres du Comité, c'est votre droit de me recevoir ici cet après-midi, mais je pense que j'ai aussi l'obligation d'être ici.

I have been looking forward to the opportunity to appear before you to discuss the 1988-89 funding requirements for the House of Commons. The 1988-89 proposed budget for the House amounts to \$190.4 million, which is an increase of 6.5% over the estimates for last year.

Ce budget est le premier à indiquer les effets à long terme des suppléments budgétaires accordés aux députés l'année dernière. Ces suppléments ont ajouté 7.1 millions de dollars au budget. Une augmentation de 2.6 millions de dollars a été accordée pour les indemnités des députés, les salaires de leurs employés et autres dépenses.

Finally, an additional 45 people have been provided for, at a cost of \$1.6 million, to enable House administration to meet established operational requirements.

The estimates for 1988-89 also contain reductions in the provisions for committees, in grants to parliamentary associations and contributions to parliamentary exchanges. These reductions total \$2.1 million.

I might point out that as part of these estimates we continue on our quest to ensure employment equity and accessibility for disabled Canadians. I had the pleasure of releasing the House's action plan for the disabled this morning, and I am pleased with the progress we have made over the past two years on programs and activities for the disabled.

For additional information about the proposed estimates, I refer you to the briefing material you have all received. I notice, Mr. Chairman, that you have spoken with respect to this internal document. It has been designed for the use of this committee in order to assist

[Traduction]

bienvenue—ainsi que d'autres fonctionnaires. Évidemment, monsieur le Président de la Chambre, vous n'aurez pas besoin de secours, mais je vois que ces personnes sont prêtes à vous fournir promptement toute l'aide et tous les détails dont vous aurez besoin pour répondre aux questions que vous poserez aux membres du comité.

Mr. Speaker, please make your introductory statement; then I will give committee members the floor.

Je vous demanderais de bien vouloir rester afin d'assurer le bon déroulement de nos délibérations aujourd'hui. Peut-être allons-nous même vous affecter les crédits demandés, comme nous l'avons fait l'an passé. Ce sera peut-être le seul comité qui agira de cette façon; sait-on jamais?

Mr. Speaker, you have the floor.

Hon. John A. Fraser (Speaker of the House of Commons): Mr. Chairman and members of the committee, it is your right to invite me here this afternoon, but I also think I have an obligation to appear.

C'est avec plaisir que j'anticipais l'occasion de comparaître devant le comité pour discuter des crédits demandés pour la Chambre des communes. Pour l'exercice financier 1988-1989, le budget proposé des dépenses s'élève à 190,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,5 p. 100 sur le budget de l'année précédente.

This budget is the first one to indicate long term effects of budget increases voted to members last year. These increases added \$7.1 million to the estimates. An increase of \$2.6 million was granted for members' allowances, their employees' salaries and other expenditures.

De plus, 1,6 million de dollars ont été accordés pour assurer à l'administration de la Chambre les services de 45 personnes supplémentaires, afin d'atteindre les objectifs de fonctionnement établis.

Dans le budget des dépenses pour 1988-1989, on voit également des réductions totalisant 2,1 millions de dollars sous la rubrique des comités, des subventions accordées aux associations parlementaires et des contributions au titre d'échanges entre parlements.

Ce budget des dépenses prévoit également une progression continue vers l'équité en matière d'emploi et vers l'accessibilité des emplois aux Canadiens handicapés. Ce matin, j'ai eu le plaisir de rendre public le plan d'action de la Chambre visant les personnes handicapées; je me réjouis d'ailleurs des progrès accomplis depuis deux ans dans l'élaboration de programmes et d'activités pour les handicapés.

Des renseignements supplémentaires concernant ce budget proposé des dépenses se trouvent dans la documentation qui vous a été distribuée. Monsieur le président, j'ai pris note de vos commentaires concernant ces documents internes. Il a été rédigé pour aider les

[Text]

the committee members to find, easily and without too much confusion, exactly what the expenditures are and what they are related to. I certainly agree with your suggestion, Mr. Chairman, that there is no reason whatsoever that it ought not to be available for the use of the media who are here and who are interested in our activities.

Mes collaborateurs et moi-même serons heureux de répondre à toutes vos questions.

Before getting into questions, Mr. Chairman, I would like to say to you and to the members of the committee that over the past year it has been a pleasure for me as Speaker and chairman of the Board of Internal Economy to have had as much assistance as I think we have had from this committee on a number of matters we preferred to refer to this committee for advice and as a sounding board, rather than to make decisions unilaterally at the Board of Internal Economy. I just want you to know that this process is extremely helpful to the members of the Board of Internal Economy.

• 1545

Again, I want to thank you, Mr. Chairman, for your courtesy.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Young, s'il vous plaît.

Mr. Young: I have really just one question. I know by previous experience on this committee over a number of years that your office runs a fairly tight ship in finances, and the opportunity I have had of looking through these expenditure estimates would support that. My question probably involves an expenditure of money.

Shortly after you took office, you did a thing I had been interested in over a number of years, as had Dr. Halliday, as members of the disabled committee, and that was to outfit one of the shuttle buses with wheelchair-accessible lifting equipment. Of course that was done about six months ago. It has been very helpful, and people who have mobility problems, whether they work on the Hill or they are visitors on the Hill, really appreciate that service in getting around.

A number of suggestions have been made to me, though. I do not know if you have noticed it or not, but over the last six months there has been a noticeable increase in the number of people around here in wheelchairs. I have certainly noticed it. Certainly more staff who are disabled have been employed, and that again is a welcome initiative. One person in a chair mentioned to me the other day that sometimes they have difficulty accessing that bus, because obviously it is not on the route all the time; sometimes it is there and sometimes it is not. That is understandable, and they seem to understand that, although it is awkward in inclement weather, especially if

[Translation]

membres du comité à trouver facilement et à identifier clairement les dépenses prévues. Je suis entièrement d'accord avec vous que rien n'empêche les journalistes ici présents qui s'intéressent à nos activités d'en prendre connaissance.

My colleagues and I will be happy to answer any questions that you may have.

Avant d'entamer la période des questions, monsieur le président, en tant que Président de la Chambre des communes et président du Bureau de la régie interne, je tiens à exprimer à vous et aux membres du comité ma gratitude pour l'aide que j'ai reçue de votre part depuis un an. Dans plusieurs cas, au lieu de prendre des décisions unilatérales au sein du Bureau de la régie interne, nous avons choisi de prendre avis et conseils auprès des membres du comité, et je tiens à vous dire à quel point les membres du Bureau de la régie interne ont trouvé ce système utile.

Permettez-moi de vous remercier encore une fois, monsieur le président, pour la courtoisie dont vous avez fait preuve à mon égard.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Young, please go ahead.

M. Young: Je n'ai qu'une seule question. D'après mon expérience de plusieurs années en tant que membre de ce comité, je sais que la gestion financière de votre secteur est assez stricte; un coup d'oeil rapide sur votre budget des dépenses m'a permis de confirmer cette impression. Ma suggestion donnerait probablement lieu à une dépense supplémentaire.

Peu de temps après votre nomination, vous avez pris une initiative que moi et M. Halliday, en tant que membres du comité s'occupant des personnes handicapées, envisagions depuis plusieurs années: il y a environ six mois, dans un autobus-navette, on a installé un ascenseur capable de monter les fauteuils roulants. Ce service a été fort utile et très apprécié des personnes—des visiteurs autant que des employés—ayant de la difficulté à se déplacer.

Cela dit, j'ai reçu certaines suggestions à ce sujet. Comme moi, vous avez peut-être vu circuler depuis six mois dans l'enceinte du Parlement un nombre croissant de personnes en fauteuil roulant. Que nous embauchions davantage de personnes handicapées me paraît être une initiative tout aussi heureuse que la première. Voilà quelques jours, une personne circulant en fauteuil roulant m'a signalé certaines difficultés d'accès à cet autobus. Évidemment, cet autobus ne peut pas circuler sur tous les circuits en même temps. Ces personnes semblent faire preuve de compréhension, mais il faut avouer qu'attendre un autobus devant l'Édifice de la Confédération par

[Texte]

you are at the Confederation Building waiting for a bus. If you are a quadraplegic, you could have difficulty in manoeuvring.

So what I wanted to suggest was that you take into consideration that as those shuttle buses have to be replaced, you replace them with ones with wheelchair-accessibility equipment on them. I seem to recall that when we took a look at the one bus that is already there, the additional cost of providing that kind of equipment on the bus was not significant or prohibitive.

Mr. Speaker Fraser: I will ask Ed Riedel to respond in detail, but if I remember correctly, the cost of your suggestion was not prohibitive, and I understand the bus has been a great success. Now that we have it, we are wondering why we did not have it. It may well be that now that we have one, we should be wondering why we do not have more.

• 1550

Mr. E.A. Riedel (Administrator, House of Commons): This is what we did, Mr. Chairman, for the last bus when it was purchased. It was purchased at the time of replacement, and I think it is a very good suggestion that we seriously consider doing that when the next buses come up for replacement. The extra cost was not prohibitive. I believe it was in the range of \$10,000 plus for the extra costs. And as the Speaker says, the benefits we received are well worth the extra costs.

Mr. Young: I am not suggesting we get rid of the existing buses, but as they come up for replacement I think it would be a good idea to look at them.

The Chairman: Maybe I will ask a supplementary on the buses. Would it be possible to have buttons at various places? Sometimes after 6 p.m. you have to wait for a long time. You have to ask the guards to call down at Confederation Building. If you could push a button, they would know. It is technical, but I do not want to take time. We will solve that in our usual way, but I want to be on record on that one. It is very annoying.

Mr. Cooper: Mr. Speaker, I have two sets of questions for you. The first one regards the dining room. There have been several discussions of what can be done to make it a more enjoyable place to entertain guests, thing such as offering after-dinner drinks, having an environment where someone can sit down with guests in an alcove, a more relaxing environment. That has been a constant complaint now for some time, and I know there have been discussions on it. I wonder if you can bring us up to date on that.

Mr. Riedel: What we are doing now, Mr. Cooper, is trying to locate a space, ideally on the sixth floor, where

[Traduction]

mauvais temps peut présenter des problèmes, surtout à une personne quadraplégique.

Je voulais donc vous proposer qu'on remplace, au moment opportun, ces autobus-navette par des autobus dotés de mécanismes permettant l'accès des fauteuils roulants. Il me semble que le coût du mécanisme déjà installé dans cet autobus n'a pas été exorbitant ni même important.

M. le Président Fraser: Je demanderai à Ed Riedel de vous fournir une réponse détaillée, mais en effet, si je me rappelle bien, le coût de cette initiative n'a pas été exorbitant; d'ailleurs, ce service a été très bien reçu. On se demande maintenant pourquoi on a attendu si longtemps avant de mettre sur pied ce service. Si nous disposons maintenant d'un autobus accessible aux personnes circulant en fauteuil roulant, on peut bien se demander pourquoi ne pas nous en procurer d'autres?

M. E.A. Riedel (administrateur, Chambre des communes): En effet, monsieur le président, nous avons acheté ce dernier autobus en remplacement d'un ancien. D'après moi, il serait très bon d'envisager sérieusement de futurs achats semblables lors du remplacement de ces autobus. Le coût supplémentaire n'a pas été exorbitant; je pense qu'il s'agissait d'environ 10,000\$. Et, comme le Président de la Chambre vient de le dire, les avantages de ce service valent bien son coût.

M. Young: Je ne vous propose pas l'élimination des autobus existants, mais lors de leur remplacement, je pense qu'il serait bon d'envisager cette solution.

Le président: J'ai une question supplémentaire concernant les autobus. Peut-on faire installer des sonnettes à certains endroits? Après 18 heures, il nous arrive d'attendre longtemps ou de devoir demander aux commissaires de faire venir un autobus de l'Edifice de la Confédération. Une sonnette nous permettrait d'avertir immédiatement les responsables. Je ne veux pas prendre le temps du comité pour discuter des détails techniques d'une solution éventuelle—nous allons résoudre le problème comme d'habitude—mais je veux qu'il soit noté au procès-verbal que c'est important.

M. Cooper: Monsieur le Président de la Chambre, j'ai deux questions à vous poser. La première concerne le restaurant parlementaire. On a discuté à plusieurs reprises de comment faire de ce restaurant un endroit plus sympathique pour recevoir des invités, comme par exemple leur offrir un digestif et modifier l'aménagement pour pouvoir discuter avec eux dans une ambiance intime—enfin, une ambiance plus reposante. Depuis un certain temps déjà, on n'a pas cessé de se plaindre à ce sujet. Pouvez-vous nous mettre au courant de la teneur des discussions qui ont eu lieu?

M. Riedel: Monsieur Cooper, en ce moment nous essayons de trouver un local—l'idéal serait au sixième,

[Text]

members and senators could have a dedicated lounge limited strictly to members and senators close to the dining room, which is located on the sixth floor.

The Chairman: There is a beautiful room there that is unused.

Mr. Riedel: We are looking at various options. In fact, we are discussing the matter with the Senate representatives as well and with the senators, and I hope that possibly before many months pass we will be able to identify the room and reach agreement that it can be used for that purpose. We have in mind exactly what Mr. Cooper is referring to, somewhere members can relax in privacy.

Mr. Cooper: My question actually referred more to the dining room and the after-dinner drinks, that sort of thing. I appreciate that information, but what about that part of it?

Mr. Riedel: I think Mr. Cooper is asking if in the absence of a separate room where such drinks could be served we could perhaps identify a separate area within the main dining room. We are looking at that as well. This is part of our larger action plan, part of which was discussed at this committee. We are discussing it with the Senate representatives at the moment, and as members here know, there is another advisory group to the two Speakers, consisting of five Members of Parliament, that we will be consulting as well. I realize it is a lengthy process, but I think in the long run it is better for us to carry through with these consultations and obtain some degree of consensus.

Mr. Cooper: Mr. Chairman, my second round of questions relates to an area that I am not as thrilled about, and I know the Speaker is aware of that. I understand the Board of Internal Economy has just passed a resolution or a motion, whatever you want to call it, to ban smoking in all committee rooms and behind the curtains of the House of Commons. I am angered about that for two reasons, one of which is that I was under the impression that committees were able to make those kinds of decisions on their own.

• 1555

Secondly, this committee attempted to deal with that issue some time ago, and it was rejected. My sense of it was that at that point the issue had died. I now find out it was handled by the Board of Internal Economy, the decision was made unilaterally, and it has now come out to the members of the various caucuses recently. I want to know first of all whether the board has checked their authority on that and whether they have the authority over the committees in those particular circumstances.

Mr. Speaker Fraser: Could you just repeat the last part of your question, Mr. Cooper?

[Translation]

près du restaurant parlementaire—pour un salon à l'usage exclusif des députés et des sénateurs.

Le président: Il y a là-haut une belle salle qui est inutilisée.

M. Riedel: Nous examinons plusieurs solutions éventuelles et en discutons avec des représentants du Sénat et avec des sénateurs. J'espère que d'ici quelques mois nous pourrions arrêter le choix d'une salle et s'entendre sur son utilisation. Nous envisageons exactement la même chose que souhaite voir M. Cooper: un salon où les députés et sénateurs pourront se détendre en toute intimité.

M. Cooper: Je vous remercie de ces précisions, mais au fait, je m'interrogeais plutôt sur la possibilité de prendre un digestif, par exemple, au restaurant parlementaire même. Qu'en dites-vous?

M. Riedel: Je pense que M. Cooper demande si, faute d'un salon distinct où seraient servis les digestifs, on ne pourrait pas réserver une aire à cet effet au restaurant parlementaire. Cette possibilité nous intéresse aussi, et fait partie de notre plan global d'action dont on a déjà discuté devant ce comité. Nous discutons de cette solution de rechange en ce moment avec des représentants du Sénat et, comme les membres du comité le savent, il existe un deuxième groupe composé de cinq membres du Parlement qui conseillent les Présidents des deux chambres; nous allons consulter ce groupe également. Je me rends compte que ces pourparlers s'éternisent mais je pense qu'il vaut mieux, par le moyen de ces consultations, en arriver à un certain consensus.

M. Cooper: Monsieur le président, ma deuxième question concerne un aspect de la vie politique qui me réjouit moins et dont le Président de la Chambre est au courant. Je crois comprendre que le Bureau de la régie interne vient d'adopter une résolution ou une motion qui interdirait l'usage du tabac dans toutes les salles de comités ainsi que derrière les rideaux de la Chambre des communes. Cette décision m'a mis en colère pour deux raisons: premièrement, je croyais que les comités étaient autorisés à prendre indépendamment ce genre de décisions.

Deuxièmement, voilà un certain temps déjà, ce comité a proposé une solution à ce problème, solution qui a été rejetée. À ce moment-là, j'ai cru comprendre que la question n'était plus d'actualité, mais au sein des différents caucus, on vient de découvrir que le Bureau de la régie interne a pris cette décision de façon unilatérale. J'aimerais savoir, premièrement, si le Bureau a vérifié sa compétence en ce domaine et si, dans ces circonstances, ses décisions ont préséance sur celles prises par les comités.

M. le Président Fraser: Monsieur Cooper, auriez-vous l'obligeance de répéter la dernière partie de votre question?

[Texte]

Mr. Cooper: Does the authority of the board supercede the authority of the committees in these circumstances? In other words, if a committee chose to allow smoking to exist within that committee meeting, whose authority is paramount?

Mr. Speaker Fraser: Just let me back up a bit. There has been considerable pressure from some members, not just by one member but by a number of members, that the House of Commons ought to at least be as diligent with respect to providing a smoke-free workplace as other places in the federal Public Service and other places in the private sector. So I think to begin, I want to respond by saying that the pressure to do something is considerable.

Secondly, the Board of Internal Economy discussed this, and it was clearly the view of the board that smoking ought to be prohibited within the Chamber itself; that is to say that no longer would smoking be permitted behind the brown curtain, fully aware that traditionally the brown curtain was there to allow members to enjoy a smoke and also of course to gather behind the curtain to discuss the great matters of state among themselves.

In addition to that, the board felt it was time that people who had to work in the committee rooms and witnesses who had to appear ought to be able to work in a smoke-free atmosphere. The question of whether or not this should be left to each committee was discussed. It was felt that this was not an expeditious way to proceed, that if this were to be done it ought to apply to all of the committee rooms and that we ought not to be putting the committees into a question of debating constantly whether there would be smoking that morning, or smoking at one part of the table or another part of the table. The board felt it was not something that committees ought to be using up their time and debate on, that it would be in interest of better administration if the board made the decision.

However, this decision was made subject to members of the board going back and discussing it in general with their caucuses. We have not had a full report back on those discussions yet, though I suspect we are getting a bit of one from the hon. member today.

Lastly, you have raised the question of who has the authority to decide whether it is a smoke-free area. I would defer to our legal counsel and I will take that question to him. Since you have raised it and since we have not obtained a legal opinion, I am not going to give you one off the top of my head or our heads, except to say that the Board of Internal Economy is ultimately responsible for the administration of this place, the interior of it. In any event, I will get you an opinion on that, and I will do so forthwith.

[Traduction]

M. Cooper: Dans les circonstances, l'autorité du Bureau de la régie interne l'emporte-t-elle sur celle des comités? Autrement dit, si un comité décidait de permettre l'usage du tabac lors d'une séance donnée, laquelle des décisions aurait préséance?

M. le Président Fraser: Permettez-moi de vous faire un bref historique. Non seulement un député, mais plusieurs, ont exercé de fortes pressions pour que la Chambre des communes respecte l'interdiction de fumer au travail tout au moins autant que le font la fonction publique en général et certains domaines du secteur privé. Donc au départ, je vous dirai qu'on exerce de fortes pressions en faveur de cette initiative.

Deuxièmement, lors de ses discussions, le Bureau de la régie interne estimait sans l'ombre d'un doute qu'il fallait interdire l'usage du tabac à la Chambre même—c'est-à-dire, il ne serait plus permis de fumer derrière les rideaux bruns—le Bureau est arrivé à cette conclusion même s'il était pleinement conscient du fait que ces rideaux ont traditionnellement permis aux députés de s'offrir une cigarette, tout en réglant de grandes questions d'État, bien entendu.

De plus, le Bureau de la régie interne a jugé que le moment était venu de permettre dorénavant à ceux qui travaillaient dans les salles de comité et aux témoins de travailler sans être gênés par la fumée. On a discuté de la possibilité de laisser cette décision à chaque comité. On a conclu qu'il fallait trancher pour toutes les salles de comité et qu'il serait inefficace d'imposer aux comités des décisions interminables sur la possibilité de fumer un matin donné ou de fumer à un bout de la table et non à l'autre. Le Bureau a considéré que de tels débats feraient perdre du temps et de l'énergie aux membres des comités, et qu'il serait plus efficace, sur le plan administratif, qu'il prenne lui-même cette décision.

Cela dit, cette prise de décision allait dépendre des discussions ultérieures qu'allaient tenir les membres du Bureau au sein de leurs caucuses. Même si je crois deviner la teneur d'une partie de ces discussions en écoutant les propos de l'honorable député, nous n'en avons pas encore reçu le rapport général.

Dernièrement, vous avez demandé quel organisme décidait de l'usage du tabac. Je me fierai à l'avis de notre conseiller juridique, à qui je vais poser la question. Étant donné que nous ne sommes pas en mesure de vous fournir immédiatement un avis juridique en réponse à la question que vous avez posée, nous n'oserons pas vous répondre à la légère; cependant, je vous ferai remarquer qu'en fin de compte, c'est au Bureau de la régie interne que revient la responsabilité de l'administration interne du Parlement. De toute façon, je ne tarderai pas à vous fournir un avis juridique en réponse à votre question.

[Text]

[Translation]

• 1600

Mr. Cooper: The Speaker also referred to a number of members making protests concerning this whole business of smoking, and I understand that one of those members at one point smashed a number of ashtrays in a committee room. Is that true, or is that just one of those rumours that flits around the Hill?

Mr. Speaker Fraser: I hear all kinds of stories about the behaviour of members when they are agitated, and others. I have no personal knowledge of such an event, and I certainly do not want to get into a discussion about any single particular member. The question of somebody breaking ashtrays I do not think was ever discussed at the Board of Internal Economy.

Mr. Cooper: My reason for asking the question has not so much to do specifically with that action, but I am wondering what kinds of protests a member has to engage in to get a point across, because in this particular case my role is not that of anybody else in the public sector. My role is to sit in committees such as this to be ready to watch for votes, to look at amendments on bills. My role in the House of Commons is very similar, and those things require that I be there rather than being out in the hall missing what is going on. So there is a significant difference there, and I intend to pursue it a bit further.

I also want to know if there were discussions made for enforcement of smoke breaks, if this is the route we are going to go, so that we do not have long meetings now without proper breaks and chances to discuss—

Mr. Speaker Fraser: There was the question of what relief would be given for people who wish to have a smoke every so often during a two- or three-hour or full-day session in committee or a full evening. The question of breaks every 50 minutes for 10 minutes or something like that was discussed, but it was not something that was incorporated into the decision. It was just something that was mentioned in passing.

I have to say to Mr. Cooper that the reason for the board dealing with this is that the feeling was very clear at the board that members and witnesses, members of the public, have outside this place been making it more and more apparent that they wish to be able to work in smoke-free areas, and this was a response to that general demand. I await the report back of the members on the Board of Internal Economy to the board. I am sure there will be a further discussion about it.

The Chairman: One suggestion, sir, is when are you going to take the curtain off? It is ugly on television. It is always half open and half closed. Send them for cleaning and leave them there. With television now, that is ruining the atmosphere. Maybe that is a solution at least for being behind the curtain. If there is no more curtain, that is the House, as long as you do not touch the lobby for the time

M. Cooper: Le Président de la Chambre a également noté quelques protestations de la part de certains députés concernant toute la question de l'usage du tabac; j'ai entendu dire qu'à un moment donné, un de ces députés s'est permis de casser des cendriers se trouvant dans une salle de comité. Cette histoire est-elle véridique ou s'agit-il d'une de ces nombreuses rumeurs parlementaires?

M. le Président Fraser: J'entends toutes sortes d'histoires sur le comportement de députés excités et sur celui d'autres personnes aussi. Premièrement, je n'ai pas assisté à une telle scène et je n'ai assurément pas l'intention de discuter du comportement d'un député en particulier. Je ne crois pas que le Bureau de la régie interne ait jamais discuté de cendriers cassés.

M. Cooper: Si je vous pose cette question, ce n'est pas que je m'intéresse à ce geste en particulier; je me demande plutôt, ce qu'il faut faire en tant que député, pour se faire entendre. Dans la situation qui nous préoccupe, mon rôle ne correspond à aucun employé du secteur public. J'ai comme responsabilité de siéger à des comités comme celui-ci, d'examiner des amendements aux projets de loi et de participer aux votes. Il en est de même dans la Chambre des communes; ces responsabilités m'obligent à être sur place afin de ne rien manquer, et non à me tenir dans les corridors. Donc mes fonctions sont considérablement différentes de celles d'un fonctionnaire quel qu'il soit, et j'ai l'intention de poursuivre ce débat.

J'aimerais savoir aussi si on a discuté de la possibilité de pauses-cigarette obligatoires—si on opte pour cette solution—afin d'éviter de longues séances sans pause et sans la possibilité de causer. . .

M. le Président Fraser: On a bien discuté de la possibilité d'accorder un répit à ceux qui aimeraient fumer une cigarette de temps à autre pendant une séance de comité de deux ou trois heures ou même d'une journée ou d'une soirée entière. On a parlé en passant d'accorder des pauses de 10 minutes par heure par exemple, mais la décision n'y a pas fait allusion.

Je tiens à signaler à monsieur Cooper que si le Bureau de la régie interne a traité de cette question, c'est que les membres ont discerné une volonté de plus en plus marquée de la part des députés, des témoins et des citoyens ordinaires, d'avoir le droit de travailler dans des milieux sans fumée, ici comme ailleurs. Ainsi, le Bureau a répondu à une demande généralisée. J'attends le rapport des membres du Bureau, et j'ai la certitude que les discussions à ce sujet n'ont pas encore pris fin.

Le président: Monsieur le Président de la Chambre, j'ai une suggestion à vous faire. Quand va-t-on enlever ces rideaux? À la télévision ils sont laids; on ne les ferme jamais qu'à moitié. Je vous conseille de les envoyer au nettoyage et de ne pas les reprendre. Surtout étant donné que les débats passent maintenant à la télévision, ces rideaux nuisent à l'élégance de la Chambre. Cette

[Texte]

being. It is only a suggestion. I have been trying for six years, but I will try again.

Mr. Speaker Fraser: You are not the only one who has made that suggestion.

The Chairman: Others picked up on my suggestion.

Mr. Speaker Fraser: I am waiting for a bit of a consensus to develop on that.

The Chairman: Send them for cleaning and we will see what it looks like. They smell smoky.

Mr. Speaker Fraser: You may remember, Mr. Chairman and colleagues, that when they were removed some months ago, I think for the appearance of the President of the United States in the Chamber, a lot of members remarked how much more elegant the Chamber looked without the brown curtains. I suppose that some of us who have been here for a while have a sentimental attachment to the old drapes—

The Chairman: Oh, God!

Mr. Speaker Fraser: As I say, you are not the only one who has raised that suggestion. Clearly if it was the wish of this committee that this recommendation be given to the board, I think it would be given probably a very sympathetic reception.

The Chairman: Fine.

• 1605

Mr. Foster: It seems to me that these are really our estimates, not necessarily the Speaker's estimates, but I guess he is defending them on our behalf. We are pleased to have this opportunity to talk to the Speaker about them.

I must say that I would certainly differ from Mr. Cooper's view of the no-smoking ban. I think in the committees it is very difficult, if you are allergic to smoke, to get away from it all. I just think that the Board of Internal Economy made a good decision in moving in that direction. I hope it will be sustained by the various caucuses.

I want to inquire about page 61 of the estimates. There is a reference to members' entitlement-to-transfer flexibility rules. I am wondering about greater flexibility. I think of the problem that my office runs into from time to time. We are given an allowance for the framing of greetings from the Prime Minister for 50th wedding anniversaries and this kind of thing. The allowance, at least in my constituency, seems to last for about three or four months. Yet there may be some other part of the constituency budget that runs out or for which funds are not spent. I just wonder if that flexibility could be increased so that those of us who use that framing

[Traduction]

proposition pourrait fournir une solution pour ceux qui veulent mettre en déroute les députés qui se cachent derrière les rideaux pour fumer. Sans rideau, ces aires feraient partie de la Chambre proprement dite; mais ne touchez pas au lobby pour l'instant! C'est une simple suggestion que je vous fais. J'essaye depuis six ans déjà, et je suis toujours prêt à recommencer.

M. le Président Fraser: Vous n'êtes pas le seul à nous avoir fait cette suggestion.

Le président: D'autres personnes ont appuyé mon idée.

M. le Président Fraser: J'attends qu'il y ait un certain consensus à cet égard.

Le président: Envoyez ces rideaux au nettoyeur; on verra. Ces rideaux sentent la fumée.

M. le Président Fraser: Monsieur le président et collègues, vous vous rappelez peut-être que lorsqu'on a enlevé ces rideaux il y a quelques mois—à l'occasion de la visite à la Chambre du Président des États-Unis, je pense—plusieurs députés ont remarqué à quel point la Chambre paraissait plus élégante sans les rideaux bruns. J'ose dire que certains vieux de la vieille ont une affection sentimentale pour ces bons vieux rideaux. . .

Le président: Mon Dieu!

M. le Président Fraser: Comme je le disais, vous n'êtes pas le seul à nous avoir fait cette suggestion. Évidemment, si le comité voulait faire une recommandation au Bureau de la régie interne en ce sens, je pense que le bureau lui accorderait une attention tout à fait favorable.

Le président: Tant mieux.

M. Foster: À mon avis, il s'agit en réalité de nos prévisions budgétaires, et pas nécessairement de celles du Président, mais je suppose qu'il les défend en notre nom. À cet égard, nous sommes heureux de pouvoir en discuter avec lui.

D'entrée de jeu, je ne suis certainement pas du même avis que M. Cooper au sujet de l'interdiction de fumer. À mon avis, il est très difficile d'échapper à la fumée si on y est allergique, lorsqu'on travaille dans les salles de comité. J'estime donc que le Bureau de régie interne a eu raison d'adopter cette mesure, et j'espère qu'elle sera entérinée par les caucuses.

J'aimerais maintenant me reporter à la page 61 des prévisions budgétaires. Il y est question de la possibilité de déplacer certains postes du budget. Je voudrais y voir une plus grande souplesse, je songe ici aux problèmes que nous connaissons dans mon bureau de temps à autre. On nous accorde une allocation nous permettant de présenter des voeux encadrés de la part du premier ministre à ceux qui célèbrent leurs noces d'or et autres événements de ce genre. Dans ma circonscription, cette allocation est épuisée au bout de trois ou quatre mois. Cependant, un autre poste du budget de circonscription ne l'est peut-être pas lui. J'aimerais donc savoir si on pourrait bénéficier

[Text]

allowance could have more flexibility in it so that we are able to present the Prime Minister's plaque in the very nice frame, which is provided by the House of Commons but which often runs out three or four months down the road.

Mr. Speaker Fraser: Mr. Foster, I think you will notice that there has been steadily, within the last year or so, a move to more and more discretion being given to the individual Member of Parliament to use the overall budget as he or she wishes. I think experience is showing that not only does it make sense but also it limits the number of occasions when members have to write to the Speaker, come to the board or go to the administration to see if they can make some exception or some accommodation to a rule that may be too rigid for the circumstances. In responding, let me say that I think there is a very great deal of sympathy within the board to increase rather than decrease the amount of discretion. We have been doing it on a number of things, as you have probably noticed.

Mr. Riedel: Dr. Foster may not know that some weeks ago the members' services committee did ask that I look at the existing flexibility rules, which talk about percentage transfers from one budget to the other, to see if some greater flexibility can be introduced, possibly even the concept of a global budget, which has been discussed at this committee on some occasions. My staff are doing that now, and I hope to be able to report back to this committee some of our findings. The committee can then consider them for possible referral to the Board of Internal Economy. This would be in addition to the kind of gradual increase in flexibility, which the Speaker has referred to and which the board has been dealing with in the last few months. This has, for example, enabled members to acquire a broader range of goods and services from their existing budgets.

Mr. Foster: You will be looking into the item I have suggested. Have there been changes with regard to the operation of the fifth-floor cafeteria? I hear a number of complaints about the thing closing early, that the cutlery is not clean and so on. Has there been some change in the operation there in the recent three or four weeks?

Mr. Riedel: Certainly not to my knowledge, but I will be pleased to look into that immediately to see what the difficulty might be.

Mr. Foster: A number of people have raised it with me. I am wondering whether a new manager has taken over or whether somebody has been away on holidays or something. I wonder if it could be looked into.

Mr. Speaker Fraser: Is there anything in particular? Is it just a general complaint?

• 1610

Mr. Foster: Just that they closed. When the House is not sitting they are supposed to be open until 4 p.m. or so. Our staff often have to stay through until 6 p.m., and

[Translation]

d'une plus grande latitude budgétaire pour que ceux qui épuisent l'allocation que j'ai mentionnée puissent tout de même offrir la plaque du premier ministre, très joliment encadrée et ce, grâce à un déplacement des postes budgétaires.

M. le Président Fraser: Monsieur Foster, vous avez dû remarquer que depuis à peu près un an, on s'est efforcé de donner une marge de manoeuvre toujours plus grande aux députés afin qu'ils puissent utiliser leur budget global comme ils l'entendent. Or nous avons observé qu'un régime assoupli, est non seulement plus sensé mais limite aussi le nombre d'occasions où les députés doivent écrire au Président, s'adresser au Bureau de régie interne ou à d'autres services administratifs pour obtenir une dérogation quelconque ou un assouplissement d'un règlement trop rigide. Cela dit, je précise que le Bureau est très favorable à ce qu'on accorde plus d'autonomie aux députés plutôt que le contraire. Vous avez d'ailleurs probablement remarqué que c'est ce que nous avons fait à plusieurs égards.

M. Riedel: M. Foster ignore peut-être qu'il y a quelques semaines, le Comité de la gestion et des services aux députés m'a chargé d'étudier les règlements actuels qui permettent de déplacer certains postes au sein du même budget et ce, afin de voir si l'on pouvait les assouplir encore davantage, et même concevoir un budget global, ce dont on a déjà discuté ici-même à quelques reprises. C'est ce que fait mon personnel maintenant, et j'espère être en mesure de vous présenter un rapport là-dessus. Le comité pourra alors envisager de renvoyer la question au Bureau de régie interne. Une telle mesure s'ajouterait à l'assouplissement progressif mentionné par le Président, qui a marqué les décisions prises par le Bureau de régie interne ces derniers mois. C'est ainsi, par exemple, que les députés ont pu se procurer davantage de biens et de services à même leurs budgets actuels.

M. Foster: Vous allez donc étudier la question dont je vous ai parlé. Maintenant, a-t-on modifié le fonctionnement de la cafétéria du cinquième étage? Certaines personnes se sont plaintes du fait qu'elle fermait trop tôt, que les couverts n'étaient pas propres etc. . . Est-ce qu'on a changé quelque chose ces trois ou quatre dernières semaines?

M. Riedel: Certainement pas à ma connaissance, mais je vais me renseigner pour savoir ce qui se passe.

M. Foster: Quelques personnes m'en ont parlé. Je me demande si on a nommé un nouveau gestionnaire, ou si quelqu'un était en vacances, peut-être. Quoi qu'il en soit, j'aimerais bien qu'on étudie la question.

M. le Président Fraser: Y a-t-il quelque chose de très précis, ou les plaintes sont-elles générales?

M. Foster: On se plaint seulement qu'elle ferme. Lorsque la Chambre ne siège pas, elle est censée être ouverte jusqu'à 16 heures environ. Or elle ferme à 15h30,

[Texte]

they close at 3.30 p.m. or so. It is a rather less scrupulous operation, from the general complaints I have been hearing.

Mr. Speaker Fraser: Perhaps, Ed, we could put that on the agenda for the next executive committee—

Mr. Foster: The other item I wonder about is since the House does not sit nights, whenever I have the occasion to use the Parliamentary Restaurant in the evening it does not seem to be used very much. I am wondering what the viability of running a restaurant is when you have a dozen people or so available. I am not suggesting you discontinue it, because I think it is great. But when the House sat at night, it used to be a very busy and active place. Perhaps it is the idea Mr. Cooper raised, that it just does not have the amenities or the drawing power needed to have it more active. It seems to me it must be difficult to make it viable at that low level.

Mr. Speaker Fraser: When you say "viable", if you mean to say the—

Mr. Foster: It is always viable.

Mr. Speaker Fraser: —the restaurant of the House of Commons is going to pay its way completely, that is probably a too optimistic view.

I have to say I never thought in my wildest dreams, having made a decision 16 years ago to try to serve my country in public life, I would ever have to worry about a restaurant.

We are trying very hard to try to walk a viable line between two extremes. One is really to abandon the idea of any kind of a first-class restaurant and just have an eating place. The other is to get into such an extravagant operation that it would be indefensible in terms of the spending of public funds. That is the line we are trying to follow.

As you know, we have resurrected a committee on the restaurant. A lot of changes have been made in the management of the restaurant in the last year and some months. What we have noted is that generally we have very good attendance at the restaurant at noon. The special rooms attached to the restaurant are used continually by groups of Members of Parliament, committees, and this sort of thing. In the evening attendance is sparse. While there may have been complaints about the food many months ago, those complaints have diminished considerably—that is, about the quality and the choice and that sort of thing—although it is very difficult to satisfy everybody all the time.

Discussions are going on about trying to have more use of the restaurant. There may be ways in which that restaurant could be opened up in the evening to people other than strictly MPs or MPs with their guests. These

[Traduction]

et notre personnel doit souvent travailler jusqu'à 18 heures. D'après les plaintes que j'ai entendues, il y a un certain laisser-aller.

M. le Président Fraser: Eh bien, Ed, peut-être pourrions-nous mettre cette question à l'ordre du jour du prochain comité exécutif. . .

M. Foster: Aussi, étant donné que la Chambre ne siège plus le soir, lorsque je vais au restaurant parlementaire en soirée, je remarque qu'il n'est pas très fréquenté. Je me demande dans quelle mesure il est rentable de garder un tel restaurant ouvert lorsqu'il n'y a qu'une douzaine de personnes. Cela ne veut pas dire que j'en propose la fermeture, car à mon avis c'est un excellent restaurant. Toutefois, lorsque la Chambre siégeait le soir, il était beaucoup plus fréquenté. Pour reprendre les propos de M. Cooper, peut-être est-ce parce qu'il n'offre pas certains services ou qu'il manque d'attrait. Enfin, à mon avis, il doit être difficile de le rendre rentable avec un taux de fréquentation aussi faible.

M. le Président Fraser: Lorsque vous parlez de «rentabilité», si vous entendez par là que. . .

M. Foster: Il est toujours rentable.

M. le Président Fraser: . . . le restaurant de la Chambre des communes pourra rentrer dans ses frais, c'est probablement trop optimiste.

Je dois avouer, lorsque j'ai pris la décision de servir mon pays publiquement il y a 16 ans, que je ne me serais jamais imaginé devoir un jour me préoccuper du sort d'un restaurant.

Nous nous efforçons d'atteindre un point d'équilibre acceptable entre deux extrêmes qui seraient, d'un côté, d'abandonner toute idée de tenir un restaurant de luxe pour offrir plutôt un simple lieu où manger, et de l'autre d'offrir un service tellement extravagant qu'il serait indéfendable sur le plan des dépenses publiques. Nous nous efforçons donc de trouver un heureux compromis entre les deux.

Vous n'ignorez pas que nous avons réactivé le comité chargé du restaurant, car ces derniers mois on en a sensiblement modifié la gestion. Or nous avons noté qu'il était très bien fréquenté en général le midi. Les salles spéciales attenantes au restaurant sont constamment utilisées par des groupes de députés, les comités, et d'autres groupes. En soirée cependant, le taux de fréquentation est faible. Par rapport à la qualité et au choix des aliments, les plaintes que nous avons entendues il y a bon nombre de mois ont considérablement diminué, bien qu'il soit très difficile de satisfaire tout le monde tout le temps.

En ce moment, nous discutons des moyens que nous pourrions prendre pour utiliser davantage le restaurant. Il serait peut-être possible de l'ouvrir en soirée à d'autres personnes que les députés, ou des députés et leurs invités.

[Text]

are matters that are being looked at to get more use in the evening hours.

The question Mr. Cooper raised is one that has come to us from a number of Members of Parliament. As Mr. Riedel said, we are searching for a way to do that.

That is what we are trying to do. We are trying to have a decent place, decent for Members of Parliament and decent for Members of Parliament to take their guests, at the same time not getting into a situation where we are running the classiest restaurant in the western world at everybody else's expense.

Mr. Foster: You mentioned you had announced a program for the handicapped and disabled today, or perhaps it was just access. I note we have 1,711 employees. Is there some plan to try to have a certain percentage of handicapped and disabled working for the House of Commons? What is the general policy on that?

• 1615

Mr. Speaker Fraser: I do not think we have set a percentage, but there is a document available now that is the action plan for the coming year. As Mr. Young and others will remember, we set out a first year action plan that was pretty consistent upon meeting certain targets. For the most part, those targets have been set, and toward the end of that year we instructed all our staff, who did such splendid work I think in the first year, to sit down and do another action plan.

The action plan is just out, and I have a copy here, entitled *House of Commons Task Force on the Disabled and the Handicapped—Action Plan 1988-1989*. You might want to have a look at this. We would be very pleased to bring people in front of this committee at some other time to have a full discussion, if the committee so wished, with respect to this action plan. As you know, we have continually worked very closely with our House of Commons Standing Committee on the Status of Disabled Persons, and that committee is represented on your committee.

Mr. Vankoughnet: Mr. Speaker, gentlemen, I believe I raise this question on behalf of several of my colleagues in the House of Commons and certainly in the other place. It has to do with the assessment or reassessment of parliamentary associations. There is one friendship group of which I happen to be chairman, and we have been trying for some time to have official recognition, Mr. Speaker. I was just wondering if there is any light you might shed on this particular ordeal or the circumstances surrounding it.

As you know, not too long ago as members of Parliament we placed restrictions on travel, or at least disclosing travel arrangements and so on, and this has curtailed some people from travelling because they are

[Translation]

C'est ce qu'on étudie pour le moment afin d'en augmenter la fréquentation en soirée.

Quant à la question soulevée par M. Cooper, elle nous a été posée par bon nombre de députés. Comme l'a déjà dit M. Riedel, nous cherchons une réponse à cela.

Nous nous efforçons de tenir un endroit acceptable, à la fois pour les députés et leurs invités, tout en n'offrant pas le service le plus onéreux du monde occidental, aux frais des contribuables.

M. Foster: Vous avez mentionné avoir annoncé aujourd'hui un programme à l'intention des handicapés, ou peut-être s'agit-il seulement de services d'accès. J'ai observé que la Chambre des communes comptait 1,711 employés. A-t-on prévu d'embaucher un certain pourcentage de handicapés? Quelle mesure a-t-on prise à ce sujet?

M. le Président Fraser: Je ne crois pas que nous ayons fixé de pourcentage à atteindre, mais il existe déjà un document où l'on précise les mesures à prendre l'année prochaine. M. Young et d'autres se rappelleront sans doute que nous avons adopté un premier programme d'action annuel, qui insistait de façon assez constante sur certains objectifs. Maintenant qu'ils ont été fixés, à la fin de la première année, nous avons demandé à nos collaborateurs, qui avaient effectué un travail vraiment impressionnant pendant la première année, de nous concevoir un autre programme.

Ce dernier vient d'être publié, et j'en ai un exemplaire devant moi. Il s'intitule *Groupe de travail de la Chambre des communes sur les invalides et les handicapés—Plan d'action 1988-1989*. Vous voudrez peut-être le consulter. Il nous ferait grand plaisir d'amener les responsables de la mise en oeuvre de ce programme afin que le Comité puisse en discuter avec eux. Vous n'ignorez pas que nous avons collaboré assidûment et étroitement avec le Comité permanent des handicapés, et ce comité est représenté au sein du vôtre.

M. Vankoughnet: Monsieur le Président, messieurs, j'ai déjà soulevé la question suivante au nom de plusieurs de mes collègues de la Chambre des communes et aussi de l'autre endroit. Il s'agit de l'évaluation ou de la réévaluation des associations de parlementaires. Je suis le président de l'un de ces groupes, et cela fait déjà quelque temps que nous essayons d'obtenir une reconnaissance officielle, monsieur le Président. Je me demande donc si vous pouvez nous éclairer sur cette tentative ou sur les circonstances qui l'entourent.

Vous devez savoir qu'il y a peu de temps, mes collègues députés et moi-même avons imposé des restrictions à nos déplacements, en ce sens que nous avons au moins exigé que l'on révèle quelles dispositions de voyages ont été

[Texte]

afraid they may be associated with something that is perceived as infringing on our independence.

I believe it is very important that we try to develop continued good relations with certain parts of the world that are strong trading and economic people with Canada, and one particular association that I am very interested in—the Canada-Korea group—would like to try to get an answer as soon as possible so that my colleagues might know just where we may stand in the future, if not in this Parliament, certainly in future Parliaments.

Mr. Speaker Fraser: Perhaps I could respond, and then I would ask Mr. Marleau to respond further. First of all, as your Speaker, I take the parliamentary associations and the friendship groups very seriously indeed. As colleagues will know, what we have been moving toward is more and more decision-making with respect to budgets, and now the formation of friendship groups or parliamentary associations to the advisory council, which was originally established as an advisory council to the Speaker and made up of representatives of these various groups.

You will remember that about a year ago we held quite a lengthy meeting in which we again discussed the necessity of having some kind of guidelines in order to decide what ought to be the particular attributes of any association to be recognized as a parliamentary association or a recognized friendship group.

The advisory committee is meeting on May 31, 1988 to continue its deliberations on this. Perhaps if they do not already have your particular group in mind, you might make sure it is on their agenda. They probably have it. Put simply, we have a plethora of groups now and we do not have complete agreement as to some of the other groups that want to be recognized. This is understandable, because as more groups are added there becomes more pressure among all the groups for an appropriate share of the budget.

• 1620

I think there is something to be said for the approach that this be worked out by the members and not decreed by the Speaker through the machinery of the Parliamentary Relations Office. That is the way I would prefer to see it go.

About the Canada-Korea group, you will remember that the Speaker has been able, twice in the last six or seven months, to hold events for your group and for the ambassador and others of that country. This is an expression of my sense of the importance of these things. I am wondering if you could make sure that the advisory committee is fully apprised of your concerns with the Canada-Korea group, especially for the meeting coming up May 31, 1988. You might want to discuss this more extensively with Bob Marleau after this meeting. I think

[Traduction]

prises, et le reste, et cela a retenu certaines personnes de voyager du fait qu'elles craignent d'être ainsi associées aux yeux des autres avec une tentative d'empiètement sur notre indépendance.

Il est très important que nous nous efforcions de maintenir de bons rapports avec certaines parties du monde où nous avons d'importants partenaires commerciaux. À cet égard, je songe à une association particulière qui m'intéresse beaucoup, le groupe Canada-Corée, qui aimerait recevoir une réponse le plus tôt possible afin que mes collègues sachent quel avenir nous attend, sinon pour la présente législature, tout au moins pour celles de l'avenir.

M. le Président Fraser: Je parlerai d'abord, après quoi je demanderai à M. Marleau de poursuivre. D'abord, en tant que votre Président, je prends tout à fait au sérieux les associations parlementaires et les amicales. Les collègues conviendront que nous nous dirigeons vers une plus grande autonomie par rapport au budget et la formation d'amicales ou d'associations parlementaires représentées au sein du conseil consultatif, ce dernier ayant été établi pour conseiller le Président.

Vous vous souviendrez qu'il y a environ un an, lors d'une assez longue réunion, nous avons encore une fois discuté de la nécessité de nous donner certaines lignes directrices afin d'établir quelles devraient être les caractéristiques d'une association reconnue comme parlementaire ou amicale.

Le comité consultatif se réunit le 31 mai afin de poursuivre ses délibérations sur le sujet. Même si l'on n'a pas présent à l'esprit votre groupe particulier, vous pourriez peut-être vous assurer qu'il figure à l'ordre du jour. D'ailleurs c'est probablement déjà le cas. Pour dire les choses simplement, il y a une pléthore de président groupes à l'heure actuelle, et il n'y a pas d'unanimité sur l'admissibilité sur certains autres groupes qui veulent être reconnus. Cela est bien compréhensible, car plus il y a de groupes, plus il y a de concurrence pour une part du budget.

Je crois qu'il serait préférable que les députés trouvent eux-mêmes une solution plutôt que d'attendre que le Président en impose une par le Secrétariat des relations parlementaires. C'est tout au moins ce que je préférerais pour ma part.

Au sujet du groupe Canada-Corée, vous vous rappellerez sans doute qu'au cours des six ou sept derniers mois, le Président a convoqué deux réunions à son intention ainsi qu'à celle de l'ambassadeur et d'autres représentants de ce pays. Cela s'explique pas ma conscience de l'importance de telles choses. Cela dit, pouvez-vous faire part au comité consultatif de vos préoccupations relatives au groupe Canada-Corée, particulièrement compte tenu de la réunion qui doit avoir lieu le 31 mai. Vous voudrez probablement en discuter

[Text]

you were unable to get the last meeting we had; you were detained elsewhere.

Mr. Vankoughnet: We regret it. I want to say how much we have appreciated the support you have given our friendship association and also the Speaker of the Senate, who recently hosted a major event for our association and people interested in ties with Korea.

As a member of the Government Operations Committee, recently we had Mrs. Pigott, Chairman of the National Capital Commission, before our committee about the new parliamentary precinct plan. From my perception NCC and Public Works have done quite a remarkable job. I am quite pleased with the proposals, but I believe there is a lack of input by Members of Parliament. By Members of Parliament I also mean senators; they are Members of Parliament. Especially for members who have been around here for a number of years, I believe there should be some way to have input into extensive proposals such as are made in that report. I would like to know if this could be considered or has been considered and your views on it.

Mr. Speaker Fraser: It has taken up a great deal of deliberation on the part of the board. Bob, perhaps you might respond with a little more detail.

Mr. Robert Marleau (Clerk of the House of Commons): I think the board has had Mrs. Pigott before it twice to explain the 100-year proposal. I can confirm that the representative on the board, the Minister of State for Treasury Board, wrote to his Cabinet colleagues and the NCC asking that no public announcements or press releases be made on plans for the parliamentary precinct without first having at least consulted the board. In some instances the board has referred issues to this committee. I think the board was unanimous in the stand that the various outside agencies, Public Works and the NCC, would develop plans in and around Parliament Hill and hold future consultations with Members of Parliament in a little more obvious manner.

• 1625

Mr. Halliday: Something that has amazed me over the years has been the mechanism by which we arrive at members' indemnity, Mr. Speaker, and I am wondering whether or not that is within the jurisdiction of the Speaker and the Board of Internal Economy. I presume it is, but you may correct me and say it is out of order to discuss it here.

The Chairman: It is an interesting subject, but it is not in our jurisdiction. If you talk about members' indemnity and all that, it is automatic now. After the last pay raise, it is automatic and linked to the cost of inflation less 1%.

[Translation]

d'avantage avec M. Bob Marleau, après cette séance. Je crois que vous n'avez pu assister à notre dernière rencontre; vous étiez retenu quelque part.

M. Vankoughnet: Nous le regrettons. Quoi qu'il en soit, je tiens à vous remercier de l'appui que vous avez apporté à notre association, et j'adresserai les mêmes remerciements au Président du Sénat, qui a récemment présidé une rencontre très importante pour notre association et ceux qui s'intéressent à nos relations avec la Corée.

Le Comité des opérations gouvernementales, dont je suis membre, recevait récemment la visite de M^{me} Pigott, présidente de la Commission de la Capitale nationale, qui nous a parlé du nouveau projet de réaménagement du site et des édifices parlementaires. D'après ce que j'ai vu, la CCN et le ministère des Travaux publics ont effectué un travail tout à fait remarquable. Je suis très heureux des propositions présentées, mais je pense que les députés et les sénateurs n'ont pas eu voix au chapitre. Or ils devraient pouvoir eux aussi dire ce qu'ils pensent d'un projet d'une telle envergure, surtout ceux qui sont ici depuis plusieurs années. J'aimerais savoir si vous avez envisagé cela ou si vous pouvez le faire.

M. le Président Fraser: Le bureau a consacré beaucoup de délibérations à cette question. Bob, peut-être pourriez-vous répondre de façon plus détaillée.

M. Robert Marleau (Greffier de la Chambre des communes): Le bureau a fait comparaître M^{me} Pigott à deux reprises pour qu'elle lui explique ces propositions échelonnées sur 100 ans. Je puis vous confirmer que le représentant du gouvernement au sein du bureau, c'est-à-dire le ministre d'État au Conseil du Trésor, a écrit à ses collègues du Cabinet ainsi qu'à la CCN pour demander qu'aucune annonce ou communiqué de presse ne soit publié là-dessus avant qu'on n'ait au moins consulté le bureau de régie interne. Le bureau a renvoyé certaines questions à ce comité. Dans tout cela, le bureau a décidé à l'unanimité que les divers organismes extérieurs à la Chambre des communes, comme le ministère des Travaux publics et la Commission de la capitale nationale, concevraient des plans relatifs au site de la Colline parlementaire, et consulteraient davantage les parlementaires à cet égard.

M. Halliday: Au fil des ans, j'ai toujours été étonné par le mécanisme d'établissement des indemnités parlementaires, monsieur le Président, et je me demande si cette question relève du Président et du Bureau de régie interne. Je suppose que oui, mais corrigez-moi si je suis dans l'erreur et s'il est déplacé d'en parler ici.

Le président: La question est intéressante, mais elle ne relève pas de notre compétence. Cela dit, au sujet des indemnités parlementaires etc., cela est établi automatiquement. Après la dernière augmentation, les

[Texte]

Mr. Halliday: No. With respect, Mr. Chairman, I do not mean that. I realize it is automatic, but at the beginning of each new Parliament there is I think a two- or three-member committee set up to arrive at a suggested indemnity for Members of Parliament. It has been a bit of a ludicrous procedure, because there has usually been a recommendation come up that has been arrived at after a lot of consideration by a committee or a commission and then it is usually batted around as a partisan thing in the House of Commons by the three parties. It is an interesting game that is played.

The suggestion is not new at all, but I am wondering whether the time has not come whereby we as Members of Parliament decide that we want that indemnity arrived at in a different manner, much the same way as I believe it is now for the very senior public servants, deputy ministers and so on, where an outside body arrives at the salary level and it is automatic from there on.

We get that recommendation from the commission and we automatically cut it down by 10% or 25% or 50% sometimes, large changes in it which seems to be inappropriate and it is done usually for political reasons. I am wondering whether the time has not come that we should handle ourselves in the same way that we handle senior public servants.

The Chairman: First of all, there are very specific rules after each Parliament—a board is set up, etc.—but briefly, Mr. Speaker or someone else may like to explain the actual process.

Mr. Speaker Fraser: All I can say is first of all, the matter is set out by statute. Neither the Speaker nor the Board of Internal Economy has any lawful authority whatsoever with respect to that. If members want to change that, then maybe the place to start is in this committee. But it would have to start, I think, with a discussion between the government of the day and the other parties. Certainly there is no authority whatsoever to the Speaker to act in these matters.

Mr. Halliday: It is the government of the day, Mr. Chairman, that would initiate any changes in it.

The Chairman: Yes, it will have to be by act of Parliament.

Mr. Halliday: Okay. Good.

The Chairman: A lump sum or otherwise and then it was agreed last time it was that much and inflation less 1% of something per year and it is automatic now. But every five or six, seven, eight years then they discover it is too low, so it needs an additional lump sum.

[Traduction]

indemnités augmentent automatiquement avec le taux d'inflation moins 1 p. 100.

M. Halliday: Non. Monsieur le président, ce n'est pas de cela que je parlais. Je me rends bien compte que l'indemnité est automatique, mais au début de chaque nouvelle législature, on met sur pied un comité de deux ou trois personnes, et on le charge de proposer une indemnité pour les députés. La procédure est quelque peu absurde, parce qu'on disposait habituellement déjà d'une recommandation, qui était le fruit d'une longue étude de la part d'un comité ou d'une commission, et qui avait ensuite fait l'objet de discussions assez partisans à la Chambre des communes. C'est un jeu assez intéressant.

La proposition n'est pas nouvelle, mais je me demande si le temps n'est pas venu pour les députés de demander qu'on établisse l'indemnité autrement, et d'adopter quelque chose de semblable à ce qu'on prévoit pour les hauts fonctionnaires, c'est-à-dire les sous-ministres etc. où un organisme de l'extérieur fixe le niveau de rémunération, après quoi l'indemnité est automatique.

La commission le recommande, et nous abaissons automatiquement la proposition de 10 p. 100, 25 p. 100, ou même parfois de 50 p. 100, ce qui me semble inapproprié, et on procède ainsi pour des raisons politiques, en général. Je me demande donc si nous ne devrions pas dorénavant prendre les mêmes mesures à notre endroit que celles que l'on prend à l'endroit des hauts fonctionnaires.

Le président: D'abord, chaque législature établit des règlements très précis, en vertu desquels on met sur pied une commission, etc., mais le Président de la Chambre ou quelqu'un d'autre voudra peut-être nous expliquer le processus actuel.

M. le Président Fraser: Tout ce que je puis dire, c'est que d'abord, la question est prévue par la loi. Ni le Président de la Chambre, ni le Bureau de régie interne n'a le moindre droit de regard sur cette question. Si les députés désirent modifier les choses, alors c'est dans ce comité qu'il faut commencer. En premier lieu, il faudrait en discuter avec le gouvernement et les autres partis. Je le répète, à l'heure actuelle, le Président ne peut nullement intervenir dans ces questions.

M. Halliday: Monsieur le président, c'est donc le gouvernement, quel qu'il soit, qui devra prendre l'initiative d'un changement.

Le président: Oui, il faudra adopter une loi à cette fin.

M. Halliday: Bien.

Le président: On peut accorder une somme forfaitaire ou autre chose, et la dernière fois, il a été convenu que c'est ainsi que nous allions procéder et qu'ensuite, on allait ajouter le taux d'inflation moins 1 p. 100 par année, et c'est cette formule qui s'applique automatiquement maintenant. Cependant, tous les cinq, six, sept, ou huit ans, on se rend compte que la formule donne des

[Text]

I am not the witness today, but if you like we could raise this at any meeting and you will be more than welcome to attend.

Mr. Speaker Fraser: Just as further information, Mr. Chairman, I think two former Members of Parliament, Bill Clarke and Coline Campbell were the two commissioners appointed by the government after the 1984 election to come in with a report, and I think we are acting on the basis of those recommendations.

The Chairman: In the very low echelon of their recommendation. Their recommendation was a very high figure.

Mr. Speaker Fraser: I do not think it is for the Speaker, Mr. Chairman, to get involved in whether MPs salaries are correct.

The Chairman: No, that is right, but it was an interesting exchange. I did not want to cut off a fine gentleman.

Mr. Halliday: May I ask one further question that I am sure is germane? It has to do with the restaurant. Do we have any figures on the number of meals served over the last four or five years in the Parliamentary Restaurant? Is it changing, static, going up or down?

Mr. Riedel: I can certainly give you that.

The Chairman: Mr. Riedel will provide that to Dr. Halliday and provide a copy to the committee and we will circulate it in due time.

Mr. Speaker Fraser: Mr. Chairman, we can give you the number served and the number consumed.

The Chairman: Fine. Before I call, I think there was maybe one additional member who may like to ask a question. If not, I have one. There is an irritant, Mr. Speaker, and we are losing a lot of time. I know now for a fact that the administration is losing—and I look at Mr. Riedel—a lot of time looking after what I call the usual little irritant, the telephone.

• 1630

There are many little irritants, but one of them is that many members are still being charged for very trivial bills pertaining to phone calls made out of Canada. If we are to be federal members. . . I know it is a very big irritant for the administration to have to administer that, and it is a very little amount of money.

Surely your committee upstairs—for the press and others, “upstairs” means the Board of Internal Economy—should, by one strike of the pen, say that if

[Translation]

indemnités trop faibles, et on décide donc d'y ajouter une somme forfaitaire.

Ce n'est pas moi qui suis appelé à témoigner aujourd'hui, mais si vous le voulez, nous pourrions soulever cette question lors d'une autre séance, et votre présence sera certainement la bienvenue.

M. le Président Fraser: À titre de renseignement supplémentaire, monsieur le président, je crois qu'à la suite des élections de 1984, le gouvernement a chargé deux anciens députés, M. Bill Clarke et M^{me} Coline Campbell, de présenter un rapport là-dessus, et je crois que les mesures en vigueur à l'heure actuelle découlent de leurs recommandations.

Le président: On a cependant adopté l'échelon le plus bas de leurs propositions, car ils ont recommandé quelque chose de très élevé.

M. le Président Fraser: Monsieur le président, je ne crois que ce soit au Président de la Chambre de juger si les traitements des députés sont suffisants.

Le président: Non, c'est vrai, mais les échanges là-dessus ont été intéressants. Je ne voulais pas interrompre quelqu'un d'aussi distingué.

M. Halliday: Me permettez-vous de poser une dernière question, qui, j'en suis sûr, est pertinente? Elle porte sur le restaurant parlementaire. Savons-nous combien de repas y ont été servis au cours des quatre ou cinq dernières années? La situation est-elle stable ou en évolution?

M. Riedel: Je peux certainement vous trouver cela.

Le président: M. Riedel fournira ces renseignements à M. Halliday, et en fournira une copie au Comité, que nous ferons distribuer en temps et lieu.

M. le Président Fraser: Monsieur le président, nous pouvons vous donner le nombre de repas servis et le nombre de repas consommés.

Le président: Bien. Avant de passer à autre chose, je crois que quelqu'un d'autre voulait poser une autre question. Sinon, j'en poserai une moi-même. Il y a un problème, monsieur le président, et nous perdons beaucoup de temps. Je sais fort bien que l'administration perd—et je vois M. Riedel—énormément de temps concernant ce que j'appelle le petit problème irritant habituel, soit le téléphone.

Il y a beaucoup de petits problèmes, mais parmi tous ces petits détails, beaucoup de députés se voient facturer des petits montants sans conséquence pour des appels téléphoniques à l'extérieur du Canada. Si nous devons être députés fédéraux. . . Je sais que c'est très irritant pour l'administration d'avoir à gérer cela et qu'il s'agit de sommes minimales.

Votre comité en haut, et pour les membres de la presse et les autres, «en haut» signifie le Bureau de la régie interne, enfin, ce bureau, dis-je, devrait, d'un trait de

[Texte]

members want to take that from their local administration, let us get rid of that irritant. It is one of the last irritants left, and I hope Mr. Riedel is giving good advice to the Speaker, saying it is an irritant and could be disposed of very rapidly for the pleasure of both your administration and the members.

Mr. Speaker Fraser: Mr. Chairman, I would be delighted if through you this committee were to send those recommendations over—

The Chairman: It was done, but I assure you it will be done next week again.

Mr. Speaker Fraser: Thank you very much.

The Chairman: It will help your staff too.

I thank Mr. Nowlan for his co-operation by not smoking his absolutely smelly cigar next to me. I think he has a question.

Mr. McKenzie: I have a question too.

Mr. Nowlan: He was here before me. Then I would like to ask a couple of questions, one on smoking and one on something else, because I am smoking figuratively about the stupid decision of the Board of Internal Economy.

Mr. McKenzie: I would like to get some background information from the gentlemen at the table here on imperative staffing: how it all started, who started it, why it had to be started, and who drafts the formula. I see that 74% of all bilingual imperative—that is, no language training—appointments went to francophones; and 67% of all bilingual appointments, imperative and non-imperative, went to francophones. I wonder if the Speaker or one of the gentlemen could fill us in on who drafts this formula and just how it came about and how this imbalance ever got in place.

Mr. Riedel: On the first part of the question, Mr. McKenzie, you have asked about—

The Chairman: You may answer in French, but I suppose it would be easier in English.

Mr. Riedel: In terms of the history of the process, Mr. McKenzie, my recollection is—and I am working from memory now—that approximately in 1982 or 1983 a decision was made that individuals employed by the House from outside the House of Commons would need to meet the language requirements of the positions. The basic philosophy behind that was that we looked at our positions at the House of Commons and determined which individuals required A-level bilingualism because the individuals were serving either members or members' staff or members of the public. So one of the phases then

[Traduction]

plume, décréter que si les députés veulent puiser pour cela à même leurs fonds prévus pour l'administration locale, finissons-en donc de ce problème irritant. C'est un des derniers points litigieux qui reste et j'espère que M. Riedel prodigue de bons conseils au Président de la Chambre comme quoi c'est un problème irritant et qu'on pourrait s'en débarrasser très facilement au grand plaisir et de vos gestionnaires et des députés.

M. le Président Fraser: Monsieur le président, j'en serais fort aise, si, par vos bons offices, le comité devait transmettre ses recommandations à . . .

Le président: Nous l'avons déjà fait, mais je puis vous assurer que nous le referons encore une fois la semaine prochaine.

M. le Président Fraser: Merci beaucoup.

Le président: Cela sera aussi utile pour votre personnel.

Je remercie M. Nowlan pour la collaboration dont il fait preuve en s'abstenant de fumer son gros cigare puant à côté de moi. Je crois qu'il a une question à poser.

M. McKenzie: J'ai une question à poser aussi.

M. Nowlan: Il est arrivé avant moi. J'aimerais ensuite poser quelques questions dont l'une sur l'usage du tabac et l'autre à propos d'autre chose parce que je fulmine, au sens figuré, à propos de cette décision tout à fait idiote prise par le Bureau de la régie interne.

M. McKenzie: J'aimerais que le monsieur à la table me donne certains renseignements sur la dotation impérative: son origine, l'originaire, pourquoi cela a été fait et qui est responsable de la formule. Je constate que des francophones occupent 74 p. 100 de tous les postes «bilingues impératifs», c'est-à-dire ceux pour lesquels on n'offre aucune formation linguistique; et que des francophones ont obtenu 67 p. 100 de toutes les nominations bilingues, postes bilingues impératifs et non-impératifs. Je me demande si le Président de la Chambre ou un de ces messieurs pourrait nous dire qui est responsable de cette formule, comment cela s'est produit et comment on est parvenu à ce déséquilibre.

M. Riedel: Quant à la première partie de la question, monsieur McKenzie, vous voulez savoir . . .

Le président: Vous pouvez répondre en français, mais cela serait peut-être plus facile en anglais.

M. Riedel: Quant à l'historique de toute l'affaire, monsieur McKenzie, si ma mémoire est bonne, et je me fie uniquement à ma mémoire pour le moment, vers 1982 ou 1983 on a décidé que toute personne embauchée par la Chambre de l'extérieur de la Chambre des communes devrait répondre aux exigences linguistiques du poste. Nous avons tout simplement étudié les postes qui existaient à la Chambre des communes et décidé où il fallait exiger le bilinguisme de niveau A parce que les personnes servaient soit des députés, soit le personnel des députés, soit le grand public. Donc, au début de la

[Text]

in the early 1980s was to do the profiles of the requirements of the jobs according to the linguistic skills of the incumbents.

Having done that, then, as I mentioned, a decision was made that external competitions would be held on the basis of imperative staffing, which means that a person has to meet the language requirements of the job in the same way as the person has to meet the other skill requirements of the job.

• 1635

At that stage it was indicated that House employees would not come under the same rule. In other words, they would be eligible to compete in positions and would be eligible to take language training. Subsequent to that, and I believe it was 1985, the decision was made that all staffing within the House of Commons would be on an imperative basis and employees had been advised some time previously that this would happen at that point in time.

The figures Mr. McKenzie is referring to, I am not sure which report that is from, whether that is from the Commissioner of Official Languages or some other internal report.

Mr. McKenzie: These are probably from the Public Service Commission. They are not just—

Mr. Riedel: I see. They may be applicable. I do not know if they are applicable to the Public Service or the House of Commons, but I do wish to assure the member that there are no quotas being set, as such, in advance—

Mr. McKenzie: But that is the way it ended up.

Mr. Riedel: —for linguistic skills of participants. The individuals go through the regular competitive process and are assessed on all of their skills in totality, including language and other basic requirements of the position.

Mr. Speaker Fraser: Mr. Chairman, I would like to say through you to the hon. member that if he wishes more information on this, of course it is all available and we would try to provide that information in terms of figures and the chronology of whatever policy is being followed, and try to provide it for him immediately.

Mr. McKenzie: Who established this formula? And if it started in the 1980s and it is now 1988, are we still going to continue with such high percentages, 67%, 74%, or have you...? Is this an ongoing process, or just how is it? When is it going to stop and when is there going to be an even balance? Who has control of it?

[Translation]

décennie, on a décidé de rédiger les profils d'emploi selon les habilités linguistiques des titulaires.

Cela fait, ensuite, comme je l'ai dit, on a décidé que les concours pour recruter les candidats de l'extérieur se feraient sur une base de dotation impérative ce qui signifie que la personne doit répondre aux exigences linguistiques du poste tout comme aux autres exigences du poste.

On a alors fait savoir que cette même règle ne s'appliquerait pas aux employés de la Chambre. En d'autres termes, ils seraient admissibles aux concours pour les postes et seraient admissibles à la formation linguistique. Ensuite, je crois que c'était en 1985, on a décidé que toute dotation à la Chambre des communes se ferait sur une base de dotation impérative et on avait averti les employés auparavant de la date d'entrée en vigueur de cette décision.

Les chiffres dont parlent M. McKenzie, je ne sais pas trop de quel rapport il les a tirés, si cela vient du Commissaire aux langues officielles ou d'un autre rapport interne.

M. McKenzie: Ils viennent probablement de la Commission de la Fonction publique. Ce ne sont pas tout simplement... .

M. Riedel: Je vois. Ils s'appliquent peut-être. Je ne sais pas s'ils s'appliquent à la Fonction publique ou à la Chambre des communes, mais je tiens à confirmer aux députés qu'on n'impose pas de quotas comme tels, à l'avance... .

M. McKenzie: Mais c'est quand même le résultat final.

M. Riedel: ... au niveau des habilités linguistiques des participants. Les candidats sont astreints à la procédure normale dans le cas de tels concours, on évalue toutes leurs qualités en fonction et de la langue et des autres exigences fondamentales du poste.

M. le Président Fraser: Monsieur le président, avec votre permission, j'aimerais faire savoir à l'honorable député que, s'il désire des renseignements supplémentaires à ce propos, ces renseignements sont disponibles et nous lui ferons parvenir tous les chiffres et les renseignements d'ordre chronologique sur la politique que nous suivons et nous essaierons de lui faire parvenir cela immédiatement.

M. McKenzie: Qui a fixé la formule? Et si cela a été adopté au début de la décennie et que nous sommes maintenant en 1988, allons-nous toujours continuer avec des pourcentages si élevés, 67 p. 100, 74 p. 100 et tout le reste...? C'est quelque chose qui se continue ou comment est-ce que cela marche? Va-t-on arrêter un jour et atteindra-t-on enfin un équilibre équitable? Qui contrôle tout cela?

[Texte]

Mr. Speaker Fraser: I do not know that I can answer that. I do not know whether Mr. Riedel can answer that.

Mr. Riedel: As I mentioned, we have not had quotas at the outset, Mr. McKenzie. It is not a question of deliberately changing the formula to try to reverse the outcome or the percentages we now have. The Commissioner of Official Languages has observed that the bilingual anglophone participation is lower than he would like to see it. He has made that observation, I believe, on a couple of occasions. And we have, through our staffing process, been attempting for some time now to ensure that bilingual anglophones, for example, are not in some way discriminated against, or that barriers are not—

The Chairman: Why would these be bilingual?

Mr. Riedel: I am sorry.

The Chairman: Why would they be discriminated against if they are bilingual?

Mr. Riedel: We want to be sure that when we are doing a search, when we are holding a competition, we do not merely open the competition to the province of Quebec, for example, but that we recognize the fact that there are bilingual persons in Ontario or in other provinces, and that we ensure in the staffing process that we do not have any barriers built in which would prevent us from finding bilingual anglophones who would meet the requirements of the particular position. Just by way of clarification, I might say there are varying levels of bilinguality for various positions at the House. The system we use is very similar to the one used in the Public Service.

Mr. McKenzie: If you have other information on it, I would appreciate it.

I just have one brief statement on another subject I think we will all be interested in. In 1979 the then Minister of Public Works, the Hon. Erik Nielsen, had a study done on the installation of a tunnel and a walking sidewalk to replace the buses. I do not have the document with me right now, but I know there was going to be considerable savings in the million of dollars if such a tunnel and walking sidewalk was put in. I was wondering if there has been any more consideration given to those plans.

An hon. member: It is in the master plan.

The Chairman: I tell you why I laugh. Mr. Speaker, we have heard so long about this master plan, back and forth. You need to have *la patience d'un bénédictin pour comprendre*.

[Traduction]

M. le Président Fraser: Je ne sais pas si je peux répondre à cette question. Je ne sais pas si M. Riedel peut y répondre.

M. Riedel: Comme je l'ai dit, il n'y avait pas de quotas au départ, monsieur McKenzie. Il ne s'agit pas de changer de propos délibéré une formule pour essayer de renverser les résultats ou les pourcentages que nous avons à l'heure actuelle. Le Commissaire aux langues officielles a signalé que la participation d'anglophones bilingues est moins élevée qu'il ne le voudrait. Il a signalé ce fait, me semble-t-il, à quelques reprises. Nous-mêmes, nous servant de notre processus de dotation, essayons depuis un certain temps maintenant de nous assurer que les anglophones bilingues, par exemple, ne font pas l'objet d'une discrimination quelconque ou que des barrières ne sont pas...

Le président: Pourquoi seraient-ils bilingues?

M. Riedel: Pardon?

Le président: Pourquoi feraient-ils l'objet de discrimination s'ils sont bilingues?

M. Riedel: Nous voulons nous assurer que lorsque nous cherchons à combler un poste, lorsqu'il y a un concours, que le concours ne sera pas ouvert aux seuls gens de la province de Québec, par exemple, car nous savons fort bien qu'il y a des gens bilingues en Ontario et dans les autres provinces et nous nous assurons, dans le contexte d'une dotation, que nous n'aurons pas érigé de barrières qui nous empêcheraient de trouver des anglophones bilingues qui répondent aux exigences d'un poste donné. Tout simplement comme éclaircissement, j'aimerais ajouter qu'il y a divers niveaux de bilinguisme pour les divers postes à la Chambre. La méthode dont nous nous servons ressemble fortement à celle qui sert pour la Fonction publique.

M. McKenzie: Si vous avez d'autres renseignements à ce propos, j'apprécierais que vous me les fassiez parvenir.

Une brève déclaration à propos d'autre chose qui nous intéressera tous, je crois bien. En 1979, le ministre des Travaux publics de l'époque, l'honorable Erik Nielsen, a fait faire une étude concernant la construction d'un tunnel et d'un trottoir roulant pour remplacer les autobus. Je n'ai pas le document en main, mais je sais qu'il y était question d'économies éventuelles se chiffrant à des millions de dollars si c'était fait. Je me demandais si ces plans avaient été mis au rancart.

Une voix: Cela fait partie du plan d'ensemble.

Le président: Je vous explique pourquoi je ris, monsieur le Président de la Chambre. Nous entendons parler de ce plan d'ensemble depuis tellement longtemps de part et d'autre. Cela prend la patience d'un bénédictin pour comprendre.

[Text]

• 1640

Mr. Speaker Fraser: This walking sidewalk is like the causeway to Prince Edward Island.

Major-General M.G. Cloutier (House of Commons Sergeant-at-Arms): Yes, Mr. Chairman, Public Works briefed Mr. Nielsen when he was minister. They also briefed two speakers on the various facets of that program. As I mentioned, it is still in the future. Basically, what they are looking at is the type of tunnel that will accommodate not only a sidewalk, as you call it, or an airport walk, but also perhaps an underground train.

The cost of tunnelling, just to give you an idea, between... That tunnel would link all our buildings, including Langevin and the administration building, the Wellington Building. The cost from Confederation Building to the Centre Block corner of the building would be about \$5.4 million. So the total cost for tunnelling Parliament Hill to meet our requirements would be about \$22 million.

So I think it just became a matter of financial priority: which way would the government go, and were they ready to spend the money on such a major undertaking? The plans are there, and I would not be surprised if in the years ahead, as we develop, this will come. But right at the moment, to be very truthful, nothing is moving on that subject.

Mr. McKenzie: I was just curious.

Le président: Monsieur le Président, est-ce qu'on a fait des progrès dans le dossier de l'acquisition de l'édifice de la Justice? Est-ce qu'on a fait du progrès,

or is it still part of the master plan?

MGen Cloutier: No, there have been no further studies since I reported back to the committee. However, we have been briefed that this is one option that is still under consideration, with the many other options members of the committee know we are looking at for the expansion of Parliament Hill.

The Chairman: With the permission of the members of the committee,

je vais donner la parole à notre estimé collègue, M. Pat Nowlan.

M. Nowlan: J'ai beaucoup de questions. La première est dans la même veine que celles de M. McKenzie, avec

"bilinguality", a nice jargon word. I would like to ask Mr. Riedel, through the Speaker, Mr. Chairman, who made the decision in 1985 to change the practices and procedures that were loose and vague before then.

[Translation]

M. le Président Fraser: Ce trottoir roulant, c'est un peu comme la voie reliant le reste du pays à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le major-général M.G. Cloutier (sergent d'armes de la Chambre des communes): Oui, monsieur le président; le ministère des Travaux publics a donné tous les renseignements à M. Nielsen lorsqu'il était ministre. Ce ministère a aussi donné des renseignements concernant diverses facettes du projet à deux Présidents de la Chambre. Comme je l'ai dit, c'est pour l'avenir. Fondamentalement, il s'agit d'un tunnel où l'on trouvera non seulement un trottoir roulant, comme vous dites, mais peut-être aussi un train souterrain.

Pour creuser le tunnel seulement, il en coûterait, pour vous donner une idée, entre... Ce tunnel relierait tous nos édifices, y compris l'Édifice Langevin et l'édifice où sont regroupés les services administratifs, c'est-à-dire l'Édifice Wellington. À partir de l'Édifice de la Confédération jusqu'au coin de l'Édifice du Centre, il en coûterait environ 5,4 millions de dollars. Le coût total pour tous les tunnels dont nous aurions besoin pour la Colline parlementaire reviendrait à quelque 22 millions de dollars.

Il s'agit donc d'une question de priorités financières: qu'entend faire le gouvernement et serait-il prêt à dépenser l'argent nécessaire à la réalisation d'un projet d'une telle envergure? Les plans sont là, je ne serais pas du tout surpris si, dans les années qui viennent, au fur et à mesure de nos besoins, tout cela se réalisait. Cependant, pour l'heure, très franchement, tout cela est au point mort.

M. McKenzie: J'étais tout simplement curieux.

The Chairman: Mr. Speaker, is any progress being made concerning the acquisition of the Justice Building? Has any progress been made,

ou est-ce que cela fait toujours partie du plan d'ensemble?

Mgén Cloutier: Non, il n'y a pas eu d'autres études depuis que j'ai fait rapport au comité. Cependant, on nous a dit que c'était une possibilité toujours à l'étude en même temps que toutes les autres options que nous étudions, comme le savent les membres du comité, pour l'expansion de la Colline parlementaire.

Le président: Avec la permission des membres du comité,

I will now give the floor to our esteemed colleague, Mr. Pat Nowlan.

Mr. Nowlan: I have a lot of questions. The first one is in the same vein as Mr. McKenzie's, with,

«la bilingualité», un beau mot de jargon. Monsieur le président, avec la permission de M. le Président de la Chambre, j'aimerais demander à M. Riedel qui a pris la décision, en 1985, de changer les pratiques et les procédures qui étaient des plus vagues avant cela.

[Texte]

Mr. Riedel: My recollection is that the decision was made by the executive committee of the day, which would have included the Speaker and the sector heads who were in place at that time. I am afraid I do not have the information right here as to whether the Board of Internal Economy of the day approved it as well.

Mr. Nowlan: Could you obtain that and let this—

Mr. Riedel: Absolutely.

The Chairman: The information, for the record, will be provided to Mr. Nowlan, with a copy to the chairman.

Mr. Nowlan: To the chairman, as long as he can send me a copy of it.

I am going to pursue that, without following completely Mr. McKenzie's questioning. His questioning was very even, and I was interested in your response. I do not have it. I am going to read the record.

But I must say, as a member—and I guess the appellation about being a veteran member is on me—when I see veteran commissioners who are dispossessed of their position and brand-new bodies brought in, with no experience, let alone a war record. . . I am not sure; I have not checked into all the facts. I understand this is because of imperative staffing. In this day and age of the Charter of Rights and Freedoms, Parliament is supposed to protect minorities and majorities. I must say, as one who has voted for every bilingual bill in this house, this leaves me rather cold.

• 1645

I have a particular situation that the Speaker is aware of through his office—and he personally is not—of a person who happened to be from Nova Scotia, who is bilingual, born in Montreal, took education and training in France, had qualifications, who was told here by the staffing people here that she was overqualified for a position that has nothing to do with the public. It is very technocratic and computer, and involves libraries. She applied for the thing. As I understand it now, and I do not have the latest response from the Speaker's Office, the competition—I do not think it has been filled—has been cancelled, all because of language and the fact that she married one of my best friends, who is now dead, who happens to be an anglophone.

Talking to Marcel, this is the whole problem. We do not mind bilingualism, but it is the fact of the element of francophone-anglophone that gets disturbing to some of us, who have. . . and Marcel, my friend too, who supported the bilingual concept. When you get racism with the concept, this is where it gets difficult. I am going to pursue it later on. I have very particulars, and I am going to go right to the core. I have written letters to the

[Traduction]

M. Riedel: Si ma mémoire est bonne, la décision a été prise par le comité exécutif de l'époque qui regroupait le Président de la Chambre ainsi que les chefs de secteurs qui étaient en place à l'époque. Je suis désolé, je n'ai pas en main, ici, les documents qui me permettraient de vous dire si le Bureau de la régie interne de l'époque a approuvé cela aussi.

M. Nowlan: Vous pourriez nous obtenir cela et nous. . .

M. Riedel: Absolument.

Le président: Pour les fins du compte rendu, ces renseignements seront transmis à M. Nowlan avec copie au président.

M. Nowlan: Transmis au président, pourvu qu'on m'en envoie copie.

Je continue dans cette veine sans prendre exactement la même route que M. McKenzie. Ses questions étaient très mesurées et je m'intéresse beaucoup à votre réponse. Je ne l'ai pas saisie. Je vais relire le compte rendu.

Je dois cependant dire en ma qualité de député, et je crois que je suis peut-être même un député vétérans, que lorsque je vois des commissaires vétérans dépossédés de leurs postes pour être remplacés par des nouveaux, sans expérience, encore moins l'expérience du champ de bataille. . . Je ne sais pas; je n'ai pas vérifié tous les faits. On me dit que c'est à cause de la dotation impérative. En cette époque de la Charte des droits et libertés, le Parlement devrait protéger les minorités et les majorités. Je dois dire, ayant voté pour tous les projets de lois bilingues proposés par la Chambre, que tout ceci me laisse plutôt froid.

Il y a une situation précise dont le Président de la Chambre est au courant, son bureau en ayant été saisi quoique pas lui-même personnellement, le cas, dis-je, d'une personne qui vient de la Nouvelle-Écosse, qui est bilingue, née à Montréal, instruite et formée en France, ayant les qualités voulues et à qui les responsables de la dotation ici ont dit qu'elle était trop compétente pour un poste où il n'y a aucun contact avec le public. Il s'agit de quelque chose de très technique qui réunit ordinateur et bibliothèque. Elle a postulé. D'après ce que j'en comprends, et je ne connais pas la dernière réponse émanant du bureau du Président de la Chambre, le concours, car je ne crois pas que le poste ait encore été doté, a été annulé tout cela à cause de la langue et du fait qu'elle a épousé un de mes meilleurs amis, maintenant mort, qui se trouvait être anglophone.

Parlant à Marcel Prud'homme, voilà tout le problème. Nous ne sommes pas contre le bilinguisme, mais c'est cet élément francophone-anglophone qui inquiète beaucoup d'entre nous qui ont. . . Et Marcel Prud'homme, mon ami aussi, qui a appuyé le concept du bilinguisme. Quand le racisme s'en mêle, tout devient très difficile. Je vais continuer dans cette veine tout à l'heure. J'ai des choses très précises à dire et je tranche au vif du sujet. J'ai

[Text]

Speaker, I have had talks with some of his staff, and I have not had a satisfactory reply on a specific case I know about in the last three months.

This is separate apart from all the commissionaires who seem to be disappearing. Very nice people are coming in their place, but frankly when I come through the door and someone asks me who I am, after I have been here for 22 years, I ask them who they are, and they say they are new staff under imperative staffing. This leaves me cold. Do you get my message? I will be in touch with you on it.

Mr. Young: I have to run, and I know you want to pass the estimates.

Mr. Nowlan: I am sorry, one more question.

Mr. Young: Maybe we could do it, Pat, and then you could ask your question, if you do not mind.

Le président: Le Comité consent-il à adopter le crédit 5 ayant trait au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989?

PARLEMENT

Chambre des communes

Crédit 5—Dépenses du Programme \$132,495,000

Le crédit 5 est adopté.

Mr. Nowlan: In caucus today—

The Chairman: Just a minute, I forgot—

Mr. Nowlan: Jeepers, creepers, Mr. Prud'homme. We are on a committee.

The Chairman: I know, but you too, you creep in—

Mr. Nowlan: You told me to creep in.

The Chairman: You annoy me and I do not show it, you see. Should I make a report to the House?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Thank you, I shall do so.

Mr. Nowlan: This is not a subject that will shake the rafters of the nation, and it is not as important, quite frankly, as many of the things within your domain, and this imperative staffing, which quite frankly, as far as I am concerned, is a violation of the Charter of Rights and Freedoms and everything else. I really do not understand it. Leaving it aside and getting in a lighter thing that is a very real irritant. . . One is not supposed to talk about caucus, but today members in our caucus were informed that a decision had been made, unilaterally and arbitrarily by the Board of Internal Economy, about the curtains in the House. It seems to be simple, but some of us. . . My friend to the right has had an eye problem, and I and he often go behind the curtain to get away from the

[Translation]

envoyé des lettres au Président de la Chambre, j'ai parlé à certains membres de son personnel et on ne m'a pas donné de réponse satisfaisante à propos d'un cas précis que je connais et ce, pendant les trois derniers mois.

Tout cela en plus des commissaires qui semblent disparaître. Ce sont des gens très gentils qui les remplacent mais, franchement, quand j'entre quelque part et que quelqu'un me demande qui je suis, alors que cela fait déjà 22 ans que je me promène dans ces lieux, je leur demande qui ils sont et ils me répondent qu'ils sont nouveaux, embauchés en vertu de la dotation impérative. Cela me laisse plutôt froid. Me comprenez-vous bien? Je vous en reparlerai.

M. Young: Je dois partir et je sais que vous voulez adopter le budget.

M. Nowlan: Désolé, une question encore.

M. Young: Peut-être pourrions-nous voter sur le budget, monsieur Nowlan, et que vous pourriez ensuite poser votre question si cela ne vous fait rien.

The Chairman: Does the committee agree to the adoption of vote 5 relating to Parliament for the fiscal year ending March 31, 1989?

PARLIAMENT

House of Commons

Vote 5—Program expenditures \$132,495,000

Vote 5 is carried.

M. Nowlan: En caucus aujourd'hui. . .

Le président: Un instant, j'oubliais. . .

M. Nowlan: Grands dieux, monsieur Prud'homme. C'est un comité ici!

Le président: Je sais, mais vous aussi, vous vous glissez. . .

M. Nowlan: C'est vous qui m'avez dit de me glisser subrepticement.

Le président: Vous me chiffonnez et je n'en dis rien, vous voyez bien. Donc, dois-je faire rapport à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: Merci, je le ferai.

M. Nowlan: Ce n'est pas un sujet qui va ébranler les fondements mêmes de la nation et, très franchement, ce n'est pas aussi important que bien des choses qui sont de votre ressort et cette question de dotation impérative, qui à mon avis très franchement, est une violation de la Charte des droits et libertés et tout le reste. Je n'y comprends vraiment rien. Laisant cela de côté et abordant un sujet un peu plus léger qui est néanmoins une vexation très réelle. . . On n'en pas censé parler du caucus, mais aujourd'hui on a informé les membres de notre caucus qu'une décision avait été prise à propos des rideaux de la Chambre, unilatéralement et arbitrairement par le Bureau de la régie interne. La question nous semble simple, mais certains d'entre nous. . . Mon ami ici, à ma droite, a un

[Texte]

overexposure of lights. Some of us—not all of us—behind the curtain thereby do partake of bad habits and sometimes smoke.

Now, Mr. Chairman, I appreciate the ruling of this rule, although the last time I was here, Les Benjamin of the NDP was in this room on a transport committee, and he smoked, even though the admonition came from Lynn McDonald, who says that this is a non-smoking room.

• 1650

As far as I am concerned, committees can make their own decisions on what they do in committee. But I just heard in caucus about removing the curtains, and no smoking in the little antechamber there, the alley, which I guess is no longer an alley if you remove the curtains. I just would like the Speaker to seriously explain to this committee why he worries about something like this.

I appreciate trends. I do not try to inflict my habit, but frankly my habit was almost going to go out the board until I had an experience with Lynn McDonald two years ago, between the second and fifth floor. It was the most irritating exchange I have had with anybody in 22 years in this whole business, and it made me decide to smoke for a couple of more stupid years. That is how stupid I am on this business.

I never smoke cigarettes. I do not smoke in closed quarters. But when I am in my working area of the House of Commons or in my office, I really think it is up to me to decide. I would quite frankly like to know how you are going to implement this rule.

Smoking is one thing, but the second thing is the lights. I think the Speaker has perhaps not sat long enough in the House of Commons under those crazy TV lights. Over a period of time, those lights are absolutely excruciating. The majority of members get behind the curtain so they can take part and be part of it, not watch it through television. You can do that in your office. But they can sit there, close to the action, get away from the lights, have a cup of coffee and all that. Do you think it is going to look nicer on the screens of the nation to see us slurping coffee, Coke, Diet Pepsi, and God knows what else, let alone sometimes chewing or smoking? What was the rationale, when there are more important things on the platter?

Mr. Speaker, I think you got bad advice. This matter was considered by the member services committee. The member services committee made a decision some time

[Traduction]

problème de vision et il va souvent derrière le rideau se reposer les yeux de la lumière. Certains d'entre nous, non pas tous, derrière ce rideau donnent libre cours à certaines mauvaises habitudes et s'adonnent quelquefois au pétun.

Monsieur le président, je comprends le bien-fondé du Règlement quoique la dernière fois que j'étais ici, Les Benjamin du Nouveau Parti démocratique était aussi dans cette même salle, siégeant à un comité des transports et il a fumé malgré la semonce de Lynn McDonald d'après qui cette salle est une salle où il est interdit de fumer.

En ce qui me concerne, les comités prennent leurs propres décisions quant à ce qui se passe entre leurs quatre murs. Mais au caucus, je viens d'entendre dire qu'on va enlever les rideaux et qu'il sera interdit de fumer dans la petite antichambre qui n'en sera plus une quand on aura enlevé les rideaux. Je voudrais tout simplement que le Président de la Chambre explique sérieusement au comité pourquoi il craint quelque chose du genre.

Je suis à même d'apprécier les tendances. Je n'essaie pas d'infliger mon habitude aux autres, mais très franchement, je m'en étais presque départi, de mon habitude, jusqu'au jour, il y a deux ans, où j'ai vécu une certaine expérience avec Lynn McDonald entre le deuxième et le cinquième étage. C'est l'échange d'idées le plus irritant que j'aie jamais eu avec qui que ce soit en 22 ans à ce propos et c'est ce qui m'a décidé à continuer de fumer pendant encore quelques années. Voilà le genre de décision idiote que je suis réduit à prendre à ce propos.

Je ne fume jamais la cigarette. Je ne fume pas dans un local fermé, mais quand je suis présent sur les lieux de mon travail en Chambre des communes ou dans mon bureau, il me semble que c'est à moi qu'il revient d'en décider. J'aimerais très franchement savoir comment vous allez vous y prendre pour que soit observé ce règlement.

Fumer, c'est une chose, mais il y a encore les lumières. Je crois que le Président de la Chambre n'a peut-être pas passé suffisamment de temps assis en Chambre à se faire cuire par ces sacrées lumières pour la télévision. Après un certain temps, ça se transforme en véritable supplice, ces lumières. La plupart des députés se réfugient derrière le rideau pour pouvoir participer et être participant à l'affaire, pas tout simplement pour visionner le débat à la télé. On peut faire ça dans son bureau. Mais ils peuvent rester assis là, pas trop loin du feu de l'action, tout en se soustrayant à ces lumières, en prenant une tasse de café et tout le reste. Vous croyez que ça va faire un bel effet sur les écrans de la nation quand les gens vont nous voir siroter le café, le Coke, le Pepsi Diet et Dieu sait quoi d'autre encore, sans oublier ceux qui sont là à chiquer ou à fumer? De quel raisonnement s'est-on réclamé quand il y a des questions tellement plus importantes à régler?

Monsieur le Président de la Chambre, je crois qu'on vous a mal conseillé. Cette question a été étudiée par le Comité de gestion et des services aux députés. Ce comité a

[Text]

ago that each individual committee would make their decisions on how they govern their committee procedures, with which I fully agree.

You are going to have to toss me out, or get the Sergeant-at-Arms to toss me out, if I decide to do something in the forum of the nation, because there happened to be some smokers in the nation, even though they are doing their evil thing.

Mr. Speaker Fraser: As I said earlier, there was a discussion at the Board of Internal Economy, and the decision was taken to proceed with creating two no-smoking areas, one within the Chamber itself, not in the lobbies. This was not considered. The other was in committee rooms.

The reason is it seems appropriate that the House of Commons at least keep up with the rest of the world outside this place. There are more and more people insisting they have the right to work in a smoke-free workplace. I cannot add anything to this. We asked various members to go back to their caucuses and discuss it with them. We have had a discussion today, and I am conscious of your response.

Mr. Nowlan: Mr. Speaker, I appreciate in part your answer, only in part. There was no discussion in caucus. It was said it was a decision of the Board of Internal Economy. All I am saying is I have just come back from a meeting, as you sometimes used to attend in another capacity, the Canada-U.S. Parliamentary Group. In the Congress of the United States, smoking—and I have not done my research, but I will have it. . . I have been in Parliament in London.

I understand smoke-free environments. I do not mind not smoking in the House of Commons. But when you start to say the lobby. . . As far as I am concerned, behind the curtain is part of the lobby. It is just a little close to the Chamber. Let alone committee rooms. It is up to committees to decide, not some unilateral decision from on high.

I really think, Mr. Chairman, to the Speaker, for whom I have the greatest respect, and who I feel is doing a great job in a most difficult situation, that it must have been late in the night when you made this decision. I bet you were all smoking when you made it.

The Chairman: I will put it back to the member services, because we put that to the caucus this morning, and I knew probably Pat, and a few others. . . It was not unanimous. It was on division, and I do not see how you can act, Mr. Speaker, if the three caucuses come back to you and say it is accepted on division. How do you deal with a division? I do not know.

[Translation]

décidé, il y a quelque temps déjà, que chaque comité individuel pouvait décider de ses propres règles en la matière, et je suis tout à fait d'accord avec cela.

Maintenant, vous allez devoir me jeter dehors ou demander au Sergent d'armes de le faire, si je décide de faire quelque chose au vu et au su du grand public, parce qu'il y a quand même un certain nombre de fumeurs au pays, même s'ils font par là quelque chose de mal.

M. le Président Fraser: Comme je l'ai dit plus tôt, on a débattu de la question au sein du Bureau de la régie interne et on a pris la décision de créer deux zones non-fumeurs, dont l'une en Chambre même, pas dans les antichambres. Il n'en a pas été question. L'autre zone, c'était les salles de comité.

Il semblait bon que la Chambre des communes se conforme à ce qui se fait en dehors de ses murs. Il y a de plus en plus de gens qui insistent qu'ils ont le droit de travailler dans un lieu libre de toute fumée de tabac. Je ne puis ajouter rien de plus. Nous avons demandé à différents députés d'en saisir leurs divers caucus. Il y a eu un débat aujourd'hui et je connais vos réactions.

M. Nowlan: Monsieur le Président de la Chambre, je comprends votre réponse en partie, mais en partie seulement. Il n'y a pas eu de débat en caucus. On nous a dit que c'était là une décision prise par le Bureau de la régie interne. Je reviens d'une réunion à laquelle vous participiez autrefois en vos autres qualités, c'est-à-dire une réunion du groupe parlementaire Canada-États-Unis. Au Congrès des États-Unis, fumer—je n'ai pas encore fait ma recherche, mais j'aurai les résultats. . . Je suis allé au Parlement à Londres.

Je comprends ce qu'est un lieu libre de fumée. Peu me chaut de ne pas fumer en Chambre des communes. Mais quand vous allez me dire que l'antichambre. . . En ce qui me concerne, de l'autre côté du rideau, cela fait partie de l'antichambre. C'est tout simplement un peu plus près de la Chambre. Laissez donc faire les salles de comité. Il revient aux comités eux-mêmes d'en décider, on ne veut pas d'une décision unilatérale qui nous vient d'en haut.

Monsieur le président, je crois vraiment, monsieur le Président de la Chambre des communes, pour qui j'ai le plus grand respect et qui, à mon avis, fait un merveilleux travail dans une situation absolument difficile, qu'il devait être très tard la nuit lorsque vous avez pris cette décision. Je serais prêt à parier que vous étiez tous en train de fumer quand la décision a été prise.

Le président: Écoutez, j'en saisis de nouveau le Comité de la gestion et des services aux députés, parce que nous en avons saisi le caucus ce matin et je savais que Pat, probablement, ainsi que certains autres. . . Enfin, ce n'était pas unanime. La décision n'a pas été prise à l'unanimité, et je ne vois pas comment vous pouvez agir, monsieur le Président de la Chambre, si les trois caucus vous apprennent que cela a été accepté avec opposition. Que fait-on en cas de dissidence? Je ne le sais pas.

[Texte]

[Traduction]

• 1655

In order to harmoniously try to find an answer to that, I am ready to put it back to the committee and report back to you upstairs, but not to push aside whatever we may recommend. My good friend Pat Nowlan says that behind the curtain is part of the lobby, but some people may say it is an extension of the House. We may have to debate that. For some, behind the curtain is an extension of the House of Commons. For you, it is part of the lobby. It is like the yellow light. Is it the beginning of the red or the continuation of the green?

If you do not mind, I will try to render services to members, because I have seen a lot in my 25 years, but nothing that is making people act so aggressively toward each other. I must say, one member does not help. Once a particular member sees another member smoking, she grabs the cigarette and starts insulting. I must say, that does not help the debate either.

Mr. Speaker Fraser: Mr. Chairman, I do not want to get dragged into any discussion of any particular member of the House, because as Speaker I am a servant of all members. I have listened carefully to what has been said, and I can assure you I will take back to the Board of Internal Economy the representations that have been made here.

Le président: Monsieur Nowlan, êtes-vous satisfait?

M. Nowlan: C'est tout pour le moment.

Le président: Vous faites des progrès en français, vous savez.

Monsieur le Président, je vous remercie pour votre courtoisie habituelle. Je remercie aussi les messieurs de votre personnel.

I would like to say that we appreciate very much all the good services given to us by all the services of the House.

The meeting is adjourned.

Dans le but avoué de trouver une solution harmonieuse, je suis prêt à en saisir de nouveau le comité et vous en faire ensuite rapport, mais il ne faudrait pas que nos recommandations soient rejetées. Mon bon ami Pat Nowlan dit que la partie qui se trouve derrière le rideau fait partie de l'antichambre, mais certains prétendent que ce local est une extension de la Chambre. Il nous faudra peut-être en débattre. Pour certains, ce qui se trouve derrière le rideau fait partie de la Chambre des communes elle-même. Pour vous, cela fait partie de l'antichambre. C'est un peu comme un feu jaune: est-ce le début du rouge ou le prolongement du vert?

Si vous n'y voyez aucun inconvénient, je vais essayer de rendre service aux députés parce que j'en ai beaucoup vu pendant mes 25 ans, mais rien qui n'aie dresser les gens aussi acrimonieusement les uns contre les autres. Je dois ajouter qu'il y a un certain député qui n'aide pas la cause. Lorsque cette députée en voit un autre en train de fumer, elle lui arrache la cigarette du bec et commence à l'insulter. Je dois dire que ça n'aide pas à calmer le ton du débat.

M. le Président Fraser: Monsieur le président, je ne veux pas me mêler à tout débat concernant un député donné parce que, en ma qualité de Président de la Chambre, je suis le serviteur de tous les députés. J'ai écouté très attentivement ce qu'on a dit et je puis vous assurer que je saisisrai le Bureau de la régie interne de tout ce qui s'est dit ici.

The Chairman: Mr. Nowlan, are you satisfied?

Mr. Nowlan: That is all for the time being.

The Chairman: You are making progress in French, you know.

Mr. Speaker, thank you for showing your usual gentlemanliness. I also thank the gentlemen of your staff.

J'aimerais dire que nous apprécions tous beaucoup tout le bon travail que font les divers services de la Chambre.

La séance est levée.



Il est interdit de réimprimer sans l'autorisation écrite de la Commission canadienne de la concurrence. Toute réimpression sans autorisation écrite de la Commission canadienne de la concurrence est interdite. Toute réimpression sans autorisation écrite de la Commission canadienne de la concurrence est interdite.

TEMOINS

Le mercredi 25 mai 1988
De la Chambre des communes
M.O. Cloutier, Secrétaire d'Etat
R. Marceau, Greffier de la Chambre
E.A. Riedel, Administrateur

WITNESSES

On Wednesday May 25, 1988
From the House of Commons
M.O. Cloutier, the Secretary of State
R. Marceau, Clerk of the House
E.A. Riedel, Administrator



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

On Wednesday, May 25, 1988:

From the House of Commons:

M.G. Cloutier, the Sergeant-At-Arms;
R. Marleau, Clerk of the House;
E.A. Riedel, Administrator.

TÉMOINS

Le mercredi 25 mai 1988:

De la Chambre des communes:

M.G. Cloutier, Sergent d'Armes;
R. Marleau, Greffier de la Chambre;
E.A. Riedel, Administrateur.

34
110

